

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

LACQ ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉAMBULE

Comme tous les ans, le rapport d'activité dresse le bilan des actions réalisées par la communauté de communes de Lacq-Orthez, au fil de l'année écoulée. **La lecture de ce panorama de 2025 donne la mesure de l'étendue de ses compétences, et de l'importance qu'elles revêtent pour notre territoire,** ses habitants et ses forces vives.

De la rénovation des logements à l'entretien de la voirie, de la culture à l'accueil des tout petits, **plus de 400 agents mettent en œuvre nos politiques publiques, qui touchent directement le quotidien des usagers.** Pour que ces services répondent aux évolutions de notre société, l'année 2025 a d'ailleurs permis certaines adaptations nécessaires, comme la rénovation du pôle de gestion des déchets à Orthez, le renouvellement de notre service de transport à la demande, ou la refonte de notre site internet.

Avec 1,2 million d'euros de fonds de concours dédiés aux communes, et 1,4 million d'euros versés à une quarantaine de structures qui agissent pour le développement économique, l'agriculture, le tourisme ou l'insertion sociale, **notre collectivité contribue aussi fortement à soutenir les dynamiques locales**.

Au-delà de cette action quotidienne, le rôle de notre intercommunalité est aussi de **penser durablement l'avenir de notre vaste bassin de vie, en conciliant tout ce qui fait la richesse et la pluralité des 60 communes qui le composent** : son cadre de vie entre ville et campagne, ses fleurons industriels et son tissu d'artisans, commerçants et petites entreprises, mais aussi ses agriculteurs et ses viticulteurs, qui façonnent nos paysages.

Pour aménager ce territoire de demain, l'année 2025 a vu l'adoption de **trois outils de programmation majeurs**, qui ont mobilisé durant plusieurs années nos agents et une partie de nos élus d'aujourd'hui : un plan climat, un programme local de l'habitat et un plan local de l'urbanisme intercommunal.

Il nous appartient maintenant de nous appuyer sur ces savoir-faire et outils existants, d'améliorer ce qui peut l'être, mais aussi et surtout de faire preuve d'imagination et d'ambition, pour répondre aux défis qui nous attendent, économiques, sociaux, environnementaux. Si en 2025 la collectivité a pu dégager un budget principal de 71,8 millions d'euros, dont 9,7 millions dédiés à l'investissement dans de nouveaux projets, il nous faudra composer avec un contexte budgétaire plus contraint, comme beaucoup de collectivités en France.

Des perspectives d'ampleur attendent notre territoire. Alors que le 17 mars 2025, la société lyonnaise Carester posait à Lacq la première pierre de sa future usine de recyclage et de raffinage de terres rares, une dizaine d'autres grands projets industriels sont annoncés d'ici à 2030 sur le bassin de Lacq, prévoyant la création d'environ 1 600 emplois et près de 3 milliards d'euros d'investissements.

Tout en continuant à préserver et valoriser notre cadre de vie, **nous nous préparons à saisir ces opportunités inédites de regain démographique et d'accueil d'innovations industrielles d'envergure européenne et internationale**, qui répondent à des enjeux cruciaux de souveraineté nationale et de transition écologique.

Lindsey Deary,
Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

SOMMAIRE

1 PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 5

1.1 STRATÉGIE GLOBALE DE RECONVERSION INDUSTRIELLE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 5

1.2 SOUTIEN AUX ENTREPRISES – RÈGLEMENT D'INTERVENTION 7

1.3 ANIMATION ÉCONOMIQUE ET ACCUEIL DE JEUNES ENTREPRISES 10

1.4 COMMERCE ET ARTISANAT 13

1.5 POLITIQUE TOURISTIQUE 16

1.6 POLITIQUE FONCIÈRE 19

1.7 SOUTIEN À L'AGRICULTURE 21

1.8 CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE 23

2 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 26

2.1 DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS 27

2.2 SERVICE OPÉRATIONNEL DES ESPACES PUBLICS 31

2.3 SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC 34

1.1. SERVICE PARC ROUTIER ET MOYENS MATÉRIELS 36

2.4 SERVICE PATRIMOINE BÂTI 38

2.5 SERVICE URBANISME 40

3 PÔLE ENVIRONNEMENT 42

3.1 GEMAPI 42

3.2 ÉNERGIE CLIMAT AIR 46

3.3 BIODIVERSITÉ : TRAME VERTE ET BLEUE 48

3.4 GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES 50

3.5 GESTION DES DÉCHETS 51

4 PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE 53

4.1 ENFANCE - ENSEIGNEMENT 53

4.2 HABITAT 55

4.3 MOBILITÉS 57

4.4 CULTURE 59

4.5 DÉVELOPPEMENT LOCAL 62

5 PÔLE RESSOURCES 64
5.1 FINANCES 64
5.2 RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICE MARCHÉS PUBLIC /JURIDIQUE 69
5.3 RESSOURCES HUMAINES 71
5.4 INFORMATIQUE ET ACCUEIL 73
5.5 STATISQUE ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) 75
6 CABINET DU PRÉSIDENT 77
6.1 COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE 77
7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 79
7.1 POLITIQUE CONTRACTUELLE 79
7.2 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES 81
7.3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 81
7.4 VIE ASSOCIATIVE 83

1 PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Introduction

Le **projet de territoire** défini en 2021 attend que notre action collective participe à une activité économique durable permettant le développement du territoire en répondant aux enjeux suivants :

- accompagner le développement et la mutation de l'industrie ;
- valoriser les atouts naturels du territoire pour développer le tourisme, maintenir l'agriculture et valoriser la forêt ;
- faciliter le maintien et le développement des compétences sur le territoire par la formation initiale et professionnelle ;
- favoriser un maillage de services de proximité accessibles à tous ;
- développer l'économie circulaire.

En 2025, le travail préparatoire à l'adoption de notre premier PLUi continue en cherchant à répondre aux enjeux d'accueil d'activités économiques, de préservation des commerces dans les centres-villes et centres-bourgs, de préservation des activités agricoles. Le déploiement du nouveau plan local de randonnée s'affine.
Le travail engagé, dans le cadre de « sites clés en main France 2030 », pour la plateforme Mourenx-Noguères-Pardies-Bésingrand nous invite à reconsidérer les sujets de fret ferroviaire et de compensation environnementale. Le plan d'actions comprend aussi une étude sur la gouvernance des zones industrielles.

1.1 STRATÉGIE GLOBALE DE RECONVERSION INDUSTRIELLE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-ORTHEZ

L'acte 2 du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes a été signé en septembre 2024, et ce, jusqu'en 2027.

Une nouvelle feuille de route a été validée et de nombreux partenaires engagés dans la démarche visant à aider au financement des projets sur le bassin Lacq-Pau-Tarbes.

ZIBAC

Plusieurs industriels du territoire, sous la coordination du GIP Chemparc, ont formulé en 2023 une réponse à l'AAP de l'État, via l'ADEME, nommé ZIBaC (Zone Industrielle Bas Carbone). Cet AAP a surtout l'ambition de financer des études permettant aux entreprises de porter collectivement une trajectoire bas carbone. Ces études couvrent les sujets de l'accès aux énergies bas carbone, à la valorisation et à l'optimisation des ressources, à la valorisation du CO_2 (à l'exclusion de son enfouissement localement), à la gestion de l'eau, à la gestion des infrastructures et à la définition d'une trajectoire bas carbone.

En 2025, Chemparc intensifie les comités techniques pour définir les cahiers des charges nécessaires aux 43 études, financées à 50 % par l'ADEME. Le 25 mars 2024, la communauté de communes délibérait pour soutenir la démarche par un engagement financier de 30 000 €, ayant vocation à cofinancer les études transversales et territoriales. 9 000 € ont été versés en 2025.

PARTENARIAT AVEC LE GIP CHEMPARC

Le GIP Chemparc reste un partenaire privilégié de la CC Lacq-Orthez qui le finance à hauteur de 80 000 € par an pour participer au développement industriel du bassin et impulser sa décarbonation.

SITES CLÉS EN MAIN – FRANCE 2030

Par courrier en date du 24 avril 2024, la CC de Lacq-Orthez a obtenu le label « sites clés en main France 2030 » pour la plateforme industrielle de Mourenx-Noguères-Pardies-Bésingrand.

Suite à cette labellisation, sous la supervision de Madame la Sous-préfète, une feuille de route permettant d'arriver à un site clés en main à l'horizon 2030 a été émise en novembre 2024. Cinq actions prioritaires ont été identifiées dont la mise en œuvre se déroulera sur plusieurs années :

- **Action 1 :** définir une stratégie de compensation environnementale pour les futures implantations industrielles ;
- **Action 2 :** engager les réflexions sur le portage des études relatives à la logistique ferroviaire ;
- **Action 3 :** identifier les aides publiques potentielles et les leviers actionnables en faveur de la réhabilitation des friches industrielles ;
- **Action 4 :** engager la procédure de biens sans maître et prévoir les diagnostics exploratoires de pollution des sols et des infrastructures ;
- **Action 5 :** lancer une étude sur la gouvernance des plateformes industrielles.

En 2025, les actions 1 et 4 ont été lancées ; les montages juridique et financier des actions 2 et 5 ont été calés pour un démarrage en 2026.

EMPLOI

Dans une perspective de création d'emplois très positive dans les prochaines années, la communauté de communes se doit de participer à la mise en œuvre de bonnes conditions d'attractivité de la main d'œuvre nécessaire, en participant à la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

- **CELLULE OPÉRATIONNELLE EMPLOI** : les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, rassemblés sous l'impulsion d'un co-pilotage CC Lacq-Orthez, France Travail, Chemparc, ont continué d'échanger en 2025 afin d'anticiper les besoins en recrutement des porteurs de projet et entreprises locales et favoriser leur réussite.
- **COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI - PAU/EST BÉARN :** la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 vise à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi par la mise en place d'un réseau pour l'emploi et par une gouvernance qui associe les EPCI. Dans ce cadre, la communauté de communes a été associée à plusieurs réunions de travail afin que le plan d'actions à présenter au comité local de l'emploi réponde aux besoins du territoire. Ainsi, en 2025, des actions ont été mises en place dans nos locaux, dans le cadre de la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement. De plus, plusieurs entreprises productives ont reçu des binômes issus des divers partenaires du réseau de l'emploi pour identifier les postes à pourvoir et les besoins en formation.
- **COMITÉ LOCAL DE VEILLE ET D'APPUI AUX ENTREPRISES :** déclinaison locale du Comité départemental de veille et d'appui aux entreprises, ce comité local, réuni à la communauté de communes de Lacq-Orthez le 21 juillet 2025, a pour objectif de partager auprès des acteurs locaux et des entreprises les solutions mises en place afin d'aider les entreprises à surmonter leurs problèmes de trésorerie et d'anticiper les défaillances. Un point complémentaire a présenté les enjeux des recrutements et de la formation des salariés.
- **Étude EMPLOIS – LOGEMENTS :** dans le cadre d'une action partenariale entre notre service habitat et le pôle développement économique, les entreprises du territoire ayant plus de 20 salariés ont été interrogées afin d'affiner le profil des salariés et mieux appréhender les besoins actuels et futurs, temporaires ou pérennes en matière de logements en lien avec la sphère économique locale et les futurs salariés, personnels de chantier, nouveaux emménagés. 40 % des entreprises interrogées ont répondu à l'enquête.

- Le 2 juillet 2025, la communauté de communes de Lacq-Orthez a accueilli la **PLACE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION** sur le parvis du MI[X] dans le cadre d'un partenariat État, Région, France Travail, communauté de communes de Lacq-Orthez et Ville de Mourenx.
- **GROUPE DE TRAVAIL ATTRACTIVITÉ :** au regard des perspectives de création d'emplois, un groupe de travail transversal a été constitué afin de définir la feuille de route Attractivité, en vue d'attirer, ancrer et fidéliser les futurs salariés qui viendront s'implanter sur le territoire. Nécessairement pluriannuelle et transversale, cette feuille de route a pour objet de mettre en musique les actions des divers services et partenaires.

1.2 SOUTIEN AUX ENTREPRISES – RÈGLEMENT D'INTERVENTION

La dernière version du règlement d'intervention économique a été votée le 17 juin 2024.

Il se décompose en quatre parties :

- Aides à l'investissement immobilier des entreprises,
- Aides à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales,
- Aides à l'investissement des acteurs du tourisme.
- Indemnisation amiable des préjudices économiques liés à des travaux de requalification urbaine ou de centre-bourg.

Il a été validé par la Région dans le cadre d'une convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la CC Lacq-Orthez, relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises.
Il intègre des éco-socio conditions, dans la continuité de la feuille de route Néo Terra de la Région. Nos élus ont validé que cet éco-socio-score soit un préalable à l'éligibilité d'un dossier. Une seule et unique grille d'analyse est valable pour tous les règlements, avec des scores à atteindre qui diffèrent selon les règlements. Des critères sont propres :

- Aux modalités de construction,
- Aux sujets environnementaux et déchets,
- En lien avec l'ancrage territorial et la consommation locale,
- À la dimension sociale de l'entreprise ou du projet.

Des niveaux de scores différents sont arrêtés en fonction des règlements.

AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES OCTROYÉES EN 2025

ENTREPRISE / Commune	Objet	Investissements immobiliers total (€ HT)	Montant subvention délibéré (€)	Date délibération	Éco socio score (>10)*
MIM / Os-Marsillon	Construction d'un nouvel atelier	962 788 €	75 567 €	16/06/2025	8 + 8 = 16
BTLP / Ramous	Construction d'un bâtiment d'accueil du public et des salariés, et réaménagement de la plateforme de recyclage des matériaux	1 031 000 €	85 759 €	16/12/2025	16 + 7 = 23
	TOTAUX 2025	**1 993 788 €**	**161 326 €**		

** Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de six en éco-conditionnalité sur le projet et quatre en socio-conditionnalité sur les pratiques de l'entreprise.*

En 2025, pour 161 326 € alloués aux investissements d'immobilier d'entreprises éligibles au règlement d'intervention de la CC Lacq-Orthez, 1 993 788 € ont été investis dans l'immobilier d'entreprise. Pour 1 € injecté, 12 fois plus sont investis sur les bâtiments.

Le plus souvent, ces bâtiments sont réalisés pour recevoir de nouveaux investissements machines, venant augmenter encore ce rapport, et des embauches viennent conforter le développement des activités.

AIDES À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES

ENTREPRISE / Commune	**Activité**	**Type d'aides**	**Invest. total prévu (€ HT)**	**Montant aide attribuée (€)**	**Date comité pilotage**	**Eco socio score (>5)***
WAREMBOURG CONTRÔLE AUTO / Orthez	Contrôle automobile	Matériel	22 994	4 598	21/02/25	2 + 3 = 5
LA TABLE DE FLO / Lagor	Restaurant	Matériel	20 344	3 052	21/02/25	4 + 2 = 6
CORISANDE / Orthez	Boutique prêt-à-porter	Travaux et matériel	7 764	1 553	21/02/25	6 + 2 = 8
BRASSERIE CLAVE / Monein	Brasserie	Matériel	33 750	4 500	21/02/25	9 + 1 = 10
LA FROMAGERIE / Orthez	Crémerie	Travaux et matériel	18 399	2 760	03/07/25	4 + 4 = 8
L'ENDROIT / Orthez	Restaurant	Travaux et matériel	31 707	6 000	03/07/25	2 + 9 = 11
GASTON / Orthez	Bar restaurant	Travaux et aménagement	32 466	9 000	03/07/25	8 + 5 = 13
MA POCHE À DOUILLE / Orthez	Pâtisserie	Travaux et matériel	27 223	6 806	03/07/25	6 + 9 = 15
ARNOUTS PHOTOGRAPHIE / Orthez	Studio photo	Travaux et matériel	37 360	6 000	03/07/25	15 + 5 = 20
A NOSTE / Arthez-de-Béarn	Boulangerie	Travaux et matériel	25 165	5 033	03/07/25	10 + 7 = 17
GASTON / Orthez	Bar restaurant	Investissement numérique	3 520	1 056	03/07/25	8 + 5 = 13
LESBATS Arnaud / Arthez-de-Béarn	Menuiserie – Charpente	Matériel	13 590	2 718	13/10/25	6 + 2 = 8
BIJOUTERIE DARRIGRAND/ Orthez	Bijouterie	Travaux et matériel	53 677	9 000	13/10/25	2 + 8 = 10
		TOTAUX 2025	**338 391**	**63 640**		

** Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de cinq sur les pratiques de l'entreprise et du projet objet de la demande pour le règlement d'aides à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales.*

À travers son intervention, la communauté de communes de Lacq-Orthez a contribué au maintien de 45 emplois et à la création de cinq emplois.

INDEMNISATION AMIABLE DES PRÉJUDICES ÉCONOMIQUES LIÉS À DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE OU DE CENTRE-BOURG

Des travaux de requalification de la rue des Jacobins à ORTHEZ ont été entrepris par la CC Lacq-Orthez du 5 août 2024 au 21 mars 2025. Ils ont fait suite à un chantier de renouvellement des réseaux humides par la régie des eaux d'ORTHEZ du 15 avril au 24 juin 2024.
Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la CC Lacq-Orthez ont donc duré sept mois et demi. Dans ce contexte, le conseil communautaire du 17 juin 2024 avait validé le déclenchement du dispositif d'indemnisation des commerçants impactés par le chantier.

ENTREPRISE	Activité	Montant Indemnisation	Date de délibération
LE KIOSQUE ORTHEZIEN	Vente de journaux et jeux FDJ	800 €	18/04/2025
PHOTO'VIT	Studio photographique	4 111,48 €	18/04/2025
LE CORRAL	Café Restaurant	20 000 €	18/04/2025
L'INSTANT BEAUTÉ	Salon d'esthétique	3 323,42 €	18/04/2025
C&E	Magasins de produits capillaires	3 933 €	23/09/2025
LA MAISON DE L'HORLOGE	Restauration	17 860 €	23/09/2025
UN OUI VERS L'INFINI	Tenues de mariage	11 199 €	23/09/2025
PHOTO'VIT	Studio photographique	3 933 €	23/09/2025
	TOTAUX 2025	**65 159,90 €**	

L'ensemble de ces propositions a été accepté par les commerçants. Ces transactions amiables entraînent la caducité de toute procédure contentieuse éventuellement engagée et s'opposent à toute action contentieuse ayant le même objet et fondée sur les mêmes motifs.

À L'INVESTISSEMENT DES ACTEURS DU TOURISME

ENTREPRISE / Commune	Objet	Investissement immobilier (€ HT)	Montant subvention attribuée (€)	Date décision	Eco-socio score (>7)
Josyane ANDREUX / Vielleségure	Création d'un gite de standing pour 4 personnes	109 043,00 €	10 000 €	16/07/2025	13 + 3 = 16
EARL La Clé des Champs / Castéide-Candau	Création d'un meublé touristique	165 392,93€ €	10 000 €	30/09/2025	15 + 3 = 18
SAS PASSERIA / Parbayse	Création d'un camping 3 étoiles	410 000 €	10 000 €	15/10/2025	8 + 4 = 12

ENTREPRISE / Commune	Objet	Investissement immobilier (€ HT)	Montant subvention attribuée (€)	Date décision	Eco-socio score (>7)
Association La Route des Vins / Lacommande	Rénovation du bâtiment	417 420,94€	10 000 €	24/10/2025	6 + 2 = 8
SARL LABARRERE / Saint-Médard	Création de nouvelles salles d'accueil et de toilettes aux normes PMR	12 516 €	2 183,60 €	02/12/2025	12 + 1 = 13
	TOTAUX 2025	**1 114 372,87 €**	**42 183,60 €**		

**Dans le but d'encourager les investissements durables intégrant notamment les dimensions environnementales et sociétales, seules sont éligibles les entreprises obtenant un éco-score minimal de 7 sur les pratiques de l'activité et du projet objet de la demande pour le règlement d'aides à l'investissement des acteurs du tourisme.*

En 2025, 42 183,60 € d'aides ont été alloués aux porteurs de projets pour 1 114 372,87 € d'investissements immobiliers. Pour 1 € injecté, 26 fois plus sont investis sur le territoire.

1.3 ANIMATION ÉCONOMIQUE ET ACCUEIL DE JEUNES ENTREPRISES

LE RÉSEAU DE PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour rappel, la CC Lacq-Orthez porte un réseau de quatre pépinières d'entreprises, ARTIX (tête de réseau/ généraliste), ARTHEZ-DE-BÉARN (artisanale), BIRON-ORTHEZ (généraliste), MONEIN (généraliste).

Sa vocation est d'accueillir et d'accompagner prioritairement de jeunes entreprises (moins de cinq ans) et favoriser leur implantation durable sur le territoire.

Animations économiques et accueil de jeunes entreprises

Le service animation et aides aux entreprises, afin de dynamiser et de faire connaître le réseau de pépinières d'entreprises et l'offre de service communautaire en termes d'accueil et de développement d'activités, réalise un programme d'animations au sein des pépinières d'entreprises et ouvert à tous, ainsi que des animations / rencontres entre entreprises en pépinières et des actions de prospection.

Conformément à ses missions d'animation, le réseau de pépinières d'entreprises a organisé, sur l'année 2025, un programme d'animations thématiques en collaboration avec les entreprises en pépinières.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, 12 animations ont été organisées : 5 à ARTIX, 4 à BIRON, 3 à MONEIN. Au total, 118 personnes ont participé à l'ensemble de ces évènements, hors intervenants.

- **Des rencontres d'entrepreneurs** (3), ouvertes à tous, sont intégrées à ce programme pour permettre aux entreprises locales, en particulier celles en pépinières, de développer leur réseau professionnel. De plus, le réseau Indico, réseau de TPE sur la CC Lacq-Orthez, créé fin 2019, joue ce rôle sur le territoire.
- **Promotion de l'entrepreneuriat au féminin (7 mars 2025) :** le réseau des pépinières d'entreprises de la CC Lacq-Orthez organise depuis 2018 une animation annuelle dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Cette animation du 7 mars 2025, en faveur des femmes qui entreprennent, a réussi à être un véritable moment de partage, d'échanges et de convivialité, rassemblant plus d'une vingtaine de participants majoritairement des femmes. Se sont succédés les témoignages de femmes à différentes étapes de la création d'entreprise présentes sur le territoire de la CC Lacq-Orthez : porteuses de projets accompagnées par des dispositifs spécifiques, jeunes créatrices en test d'activité et d'autres implantées en pépinières d'entreprises, cheffes d'entreprises plus aguerries dans leur rôle entrepreneurial, mais aussi les présentations des dispositifs dédiés aux femmes entrepreneures.

- **Des matinées portes ouvertes** ont été organisées, du 29 septembre au 3 octobre, sur les quatre sites des pépinières et sur un site pour le coworking (ARTIX), afin de faire connaître l'offre de service. Deux entreprises ont intégré le réseau de pépinières d'entreprises à MONEIN suite à ces matinées.
- Dans le cadre de la **« Semaine de la création »,** deux matinées ont été organisées en partenariat avec France Travail et la Banque de France. Le 3 décembre 2025 à la pépinière d'entreprises à ARTHEZ-DE-BÉARN et le 4 décembre 2025 à la pépinière d'entreprises à MONEIN, une quinzaine de porteurs de projet et/ou de jeunes créateurs ont pu prendre connaissance de l'offre globale proposée au sein du réseau des pépinières d'entreprises, visiter les locaux et échanger avec les locataires. Suite à ces rencontres, un prospect a candidaté pour intégrer un atelier à la pépinière à Biron au 1er trimestre 2026.

L'accueil en pépinières d'entreprises

- **Le suivi des entreprises en pépinières :**

Au cours de l'année 2025, le réseau de pépinières d'entreprises a accueilli six nouvelles jeunes entreprises et 27 rendez-vous de suivi ont été réalisés auprès de 13 entreprises, dont quatre sont dans leur 4ème année d'activité.

- **Les entreprises hébergées en pépinières au 31 décembre 2025 :**
  - 6 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises généraliste à ARTIX (bureaux + ateliers) ;
  - 2 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises généraliste à BIRON (bureaux + ateliers) ;
  - 4 entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises généraliste à MONEIN (bureaux + ateliers) ;
  - 1 entreprise hébergée à la pépinière d'entreprises artisanale à ARTHEZ-DE-BÉARN (ateliers équipés de vestiaires et d'un bureau).

13 jeunes entreprises occupent les locaux du réseau de pépinières.
Parmi les dirigeants (y compris cogérants), on compte 8 hommes et 7 femmes.
Fin 2025, 46 % des dirigeants des entreprises des pépinières sont des femmes.

- **Les recettes générées :**

En 2025, les recettes s'élevaient à 161 913.99 € HT de loyers (137 000 € HT étaient estimés au BP 2025) et 27 450,79 € HT de forfaits de charges et services (22 140 € HT étaient estimés au BP 2025), 10 220,86 € HT de remboursement de charges (fluides), soit un total de 199 585,64 € HT.

- **Le chiffre d'affaires généré - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :**

Au total les entreprises résidentes (jeunes entreprises et entreprises mâtures issues de l'accompagnement en pépinière) ont généré 2 122 000€ HT de chiffre d'affaires.
La CFE totale pour les entreprises présentes au 31/12/2025 est de 5 105 €.

L'accueil de porteurs de projet

Le réseau de pépinières d'entreprises est très souvent sollicité soit directement par les porteurs de projet, soit par les partenaires locaux (France Travail, PLIE, Conseil départemental, Mission Locale) pour recevoir et apporter un premier niveau d'informations sur la création / reprise d'entreprises, ou pour les orienter vers un interlocuteur spécifique technique.

En 2025, 25 personnes ont été orientées vers le réseau de pépinières d'entreprises dont :

- 14 femmes et 11 hommes,
- 21 porteurs de projet et 4 travailleurs indépendants / entreprises.

Les disponibilités et occupations au 31 décembre 2025

Pépinière	Nombre de bureaux vides	Nombre d'ateliers vides	Taux d'occupation*
ARTIX	3	5	51,75 %
ARTHEZ-DE-BÉARN	3 modules « bureau + atelier »		25,01 %
BIRON-ORTHEZ	3	1	49,58 %
MONEIN	3	1	71 %

Le poids des ateliers selon qu'ils soient loués ou non, du fait de leurs surfaces importantes comparées à celles des bureaux, impacte fortement le taux d'occupation global par pépinière (surfaces commercialisées en m²). Exemples opposés de taux d'occupation : ARTHEZ-DE-BÉARN 25,01 % (3 modules libres) et MONEIN 71 % (3 ateliers loués / 4 mais il reste quand même 3 bureaux libres).

Au total sur les quatre pépinières : 1 300,80 m² commercialisés sur 2 571,21 m² commercialisables, soit 50,60 % d'occupation global.

Toutefois, il convient de noter que si on se réfère au nombre d'espaces disponibles (bureaux, ateliers, plateaux de bureaux) sur les quatre pépinières d'entreprises, le taux d'occupation est 65 % (37 espaces occupés sur un total de 57 espaces).

Par pépinière :

- ARTIX : 69 % (20 espaces occupés sur 29)
- BIRON : 63 % (7 espaces occupés sur 11)
- ARTHEZ-DE-BÉARN : 25 % (1 espace occupé sur 4)
- MONEIN : 69 % (9 espaces occupés sur 13)

Les sorties positives :

En 2025 : trois entreprises ont quitté le réseau pour s'établir sur le territoire.

L'accueil en espace de travail partagé et de coworking

La communauté de communes compte deux espaces de travail partagé et de coworking :

- au Pôle I.Étech à ORTHEZ depuis 2013,
- à la pépinière d'entreprises à ARTIX depuis 2018.

Cette offre de service permet à toute entreprise, salarié, porteur de projet, indépendant, etc. de bénéficier d'un espace professionnel fonctionnel en dehors du domicile et de l'entreprise. Cela peut permettre à un indépendant sans local de recevoir un partenaire ou un client dans un endroit professionnel, à une jeune entreprise de démarrer avec des charges minimisées en n'utilisant le bureau que les jours nécessaires, etc. Cela constitue donc une offre de service complémentaire en termes d'accueil d'entreprises. Parallèlement, cela permet de faire connaître l'offre d'immobilier d'entreprises.

En 2025, 35 personnes ou structures avaient une convention d'utilisation active ; les utilisations sont très variables, de l'utilisation très ponctuelle à l'utilisation régulière.

Cela représente, d'après le logiciel de réservation, 4 517 heures de réservations, soit :

- 208 réservations en salle de réunion à ORTHEZ,
- 209 réservations en bureau individuel à ORTHEZ,
- 240 réservations en bureau partagé à ORTHEZ
    - Soit 657 réservations à ORTHEZ,
- 24 réservations en salle de réunion à ARTIX,
- 138 réservations en bureau individuel à ARTIX,
- 4 réservations en bureau partagé à ARTIX
    - Soit 166 réservations à ARTIX.

Cette activité a généré une recette de 6643,51 € HT.

Le test d'activité : l'accueil en coopérative d'activité et d'emploi

Depuis avril 2018, la communauté de communes a souhaité développer son offre de service en termes d'accompagnement à la création d'activité. Elle a conclu à cet effet un partenariat avec la SCIC Pau-Pyrénées, porteuse d'une coopérative d'activité et d'emploi. Cet outil complémentaire permet à des porteurs de projet de pouvoir tester en situation réelle une activité économique avant de se lancer seuls et de façon indépendante. L'objectif pour le territoire : être en capacité de proposer des outils et dispositifs complémentaires pour accompagner au mieux l'initiative entrepreneuriale.

À cet effet, quatre réunions d'informations collectives ont été organisées en 2025.

Quatre personnes ont été rencontrées (trois femmes et un homme) et deux comités d'agrément ont été organisés en 2025, pour permettre la signature de deux contrats d'appui au projet d'entreprise.

Six personnes ont été suivies au cours de l'année ; deux nouveaux contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE) ont été signés, d'une durée de 6 mois et 12 mois.

1.4 COMMERCE ET ARTISANAT

SOUTIEN AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'accompagnement des commerçants et artisans se traduit notamment par du conseil, de la mise en relation, de l'orientation vers des partenaires économiques locaux et des aides directes. Ce service concerne tous les stades de vie de l'entreprise, de la création à la transmission/cession en passant par le développement ou les situations de difficulté.

Dans le cadre de son règlement d'intervention en faveur des commerçants et des artisans, la communauté de communes de Lacq-Orthez a soutenu les **projets d'investissement** de 12 entreprises commerciales et artisanales pour un montant d'aides cumulées de 62 584 €. En contrepartie, les dirigeants ont investi 334 871 € HT dans l'aménagement de leurs locaux, la réfection de leurs façades ou l'acquisition de matériel professionnel.

Le dispositif d'aide à la **transformation numérique** des entreprises mis en place durant la crise du Covid a permis de soutenir une entreprise pour un montant d'aide de 1 056 €. L'objectif est d'inciter les commerçants et artisans à développer leur visibilité numérique et à proposer des services plus en adéquation avec les besoins et usages des consommateurs.

En 2025, la CC Lacq-Orthez a indemnisé sept entreprises orthéziennes ayant subi des nuisances dans le cadre des **travaux de requalification** de la rue des Jacobins à ORTHEZ, sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, pour un montant de 65 159, 90 €.

En milieu rural, par le biais de son intérêt communautaire, la communauté de communes de Lacq-Orthez soutient et accompagne les communes dans leurs démarches de **création ou maintien du dernier commerce du village**. Une dizaine d'initiatives locales a été recensée prenant des formes de gouvernance très diverses et nécessitant donc un accompagnement à des degrés divers.

ÉVÈNEMENTS À CARACTÈRE COMMERCIAL



La 33ème édition de la **foire de MOURENX** s'est déroulée les 10 & 11 mai 2025 et a accueilli près de 150 exposants en extérieur et sous chapiteaux individuels. Malgré une météo peu favorable sur certaines plages horaires, la fréquentation globale a été jugée satisfaisante par l'ensemble des commerçants et des compagnies d'animation. Le public a répondu présent dès que les conditions climatiques le permettaient.

Les animations, organisées sous le thème des Pirates, ont attiré un large public familial, avec la présence d'environ 1 200 personnes durant le week-end. Les acteurs du MI[X] ont accueilli environ 640 personnes au sein de la cyberbase, de la galerie et des autres espaces du centre culturel. Le stand institutionnel de la CC Lacq-Orthez a vu sa fréquentation baisser, avec une cinquantaine de visiteurs. 12 associations mourenxoises étaient présentes, ainsi que le service enfance jeunesse de la mairie de Mourenx.

Du côté de la restauration, les professionnels sédentaires de Mourenx ont très bien travaillé tout au long du week-end et figurent parmi les principaux bénéficiaires économiques de la manifestation. Les associations locales ont également été mobilisées et ont contribué activement à la réussite de cette édition. Au total, plus de 2 000 repas ont été servis, sans compter les food-trucks répartis sur la Foire.

Sur le plan commercial, la Foire conserve une capacité de fidélisation : 42 % des commerçants et 50 % des artisans présents avaient déjà participé à une édition précédente. Un questionnaire de satisfaction leur a été soumis : les retours sont positifs sur l'ambiance, les animations, la qualité de l'accueil et l'organisation générale. Des pistes d'amélioration ont été identifiées et seront travaillées pour maximiser le succès commercial de l'événement.

Comme lors des éditions précédentes, un point d'attention demeure : la zone artisanat a rencontré un succès inégal, avec une affluence moindre comparée à d'autres événements du territoire (Marché de Noël, Foire d'ARTIX, marchés nocturnes d'ORTHEZ). Un travail spécifique devra être mené sur cette thématique pour renforcer l'attractivité de l'espace dédié.

Le budget alloué à cet évènement s'est élevé à 88 100 € pour le service commerce et à 12 000 € pour la communication.



Le 4 juillet et le 22 août, deux **marchés nocturnes** dans le centre-ville d'ORTHEZ ont été organisés conjointement avec la municipalité pour un montant de 6 000 € (plus 4 600 € de communication). Ils se sont déroulés sans encombre, bénéficiant d'une météo clémente, avec une participation en croissance d'environ 80 commerçants pour chaque marché, contre 60 en 2024 et 40 les années précédentes. Une majorité d'artisans était présente, aux côtés de producteurs locaux, de vendeurs d'objets de décoration et de mode. À chaque marché, deux concerts de rue puis un concert sur scène en deuxième partie de soirée ont été proposés par la CC Lacq-Orthez, ainsi que des activités pour les enfants en cœur de marché. Pour l'occasion, certains commerçants sédentaires, notamment les métiers de bouche, ont joué le jeu en prolongeant leurs horaires d'ouverture dans la soirée.

Les **Festi'marchés** sont maintenant ancrés dans le paysage commercial estival. Cette 6ème édition a atteint son objectif en animant les marchés hebdomadaires du territoire en pleine saison touristique. Le budget de 13 500 € (plus 4 298 € de communication) a permis d'organiser 21 concerts et temps festifs sur les marchés hebdomadaires des sept communes suivantes : MOURENX, ARTIX, ORTHEZ, PUYOÔ, ARTHEZ-DE-BÉARN, MONEIN et LUCQ-DE-BÉARN.



Près de 5 000 visiteurs se sont déplacés à la **foire d'ARTIX** qui s'est tenue les 11 & 12 octobre 2025. Une centaine d'exposants ont investi les rues du cœur de ville et 23 ont été installés sous chapiteaux, majoritairement des artisans d'art. Six associations dont l'Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, le Point Jeunes de la ville d'ARTIX, la Calendreta et l'AMAP, étaient également présents. Pour la grande majorité, les commerçants sont satisfaits de leurs ventes, avec une activité plus importante le dimanche. Pour une minorité, l'objectif n'a pas été atteint pour diverses raisons (« emplacement pas adapté », conjoncture économique, concurrence sur la Foire, etc.). Les commerçants provenaient à 22 % de la communauté de communes, 57 % des Pyrénées-Atlantiques, 18 % des Landes, 6 % des Hautes-Pyrénées, 6 % de la Gironde et 13 % venaient de départements situés hors du Sud-Ouest. Les animations spectaculaires inspirées de danses et sports urbains ont attiré un large public, notamment les enfants qui ont pu s'adonner à ces activités ludiques et originales. Sept groupes de musique, des jeux en bois et des animations enfants ont égayé les rues durant le week-end.

Le soleil était au rendez-vous et a permis une fréquentation très satisfaisante. La météo favorable a également contribué au succès des animations proposées cette année. La presse a d'ailleurs relayé et salué « l'affluence record » de cette 29ème édition. Le budget pour cette foire s'est élevé à 25 300 € pour le service commerce et 3 300 € pour la communication.



Les centres-villes de MOURENX et d'ARTIX ont accueilli les **animations de Noël** de la communauté de communes, du 14 au 22 décembre.

Pour la seconde année, la communauté de communes de Lacq-Orthez et la mairie de MOURENX ont organisé conjointement les festivités de Noël, sur différents temps : les trois marchés hebdomadaires des samedis de décembre ont été animés par des groupes musicaux et par la présence du Père Noël. L'après-midi du samedi 13 décembre a été consacré à des animations familiales avec des manèges à tarifs réduits, des jeux, des ateliers, un défilé de Noël et des concerts. À 17h45, la parade du Carnaval a démarré pour diriger le public vers le parvis du MI[X]. Le spectacle « Le Grand MI[X] du Père Noël » a débuté aux alentours de 18h mêlant son, lumière, laser, artifices ainsi que des performances de danses, de chant, de DJ et d'alpinisme dans un univers disco-noël. Pour clôturer cette soirée, le chocolat chaud, le vin chaud et la photo avec le Père Noël étaient offerts aux administrés. Le public a largement participé aux animations proposées. « Le Grand MI[X] du Père Noël » a ravi petits et grands, en rassemblant plus de 3 000 personnes, et a été qualifié de « GRANDIOSE » par la Presse.

Le marché de Noël d'ARTIX s'est tenu les 20 et 21 décembre. Au vu des conditions météorologiques, le marché a dû être fermé au public à 16h30 le dimanche au lieu de 18h. 28 artisans et 2 associations artisiennes ont exposé leurs produits dans une ambiance chaleureuse et festive avec la présence de groupes en déambulation sur les deux jours, de manèges forains, d'une ferme pédagogique et de la photo avec le Père Noël. La majorité des exposants ont été satisfaits de leurs ventes malgré la fermeture anticipée. Pour le spectacle du samedi soir, les 400 chaises ont rapidement été occupées et la rue s'est remplie pour assister à la « Visite chez le Père-Noël : au royaume magique des jouets ». Ce spectacle mêlait

projection d'images, son et artifices. À l'issue de celui-ci, l'association des Anciens Pompiers de Paris offrait chocolat et vin chaud sur le parvis de la Mairie. Le marché et le spectacle ont connu un réel succès, avec un pic de fréquentation le samedi soir sur le marché et une forte affluence pour le spectacle avec plus de 1 000 personnes présentes. L'incident technique du feu d'artifice (problème de programmation) et la fermeture avancée du marché de Noël n'ont pas impacté la réussite de cet évènement.

Le budget des festivités de Noël a représenté 52 000 € pour le service Commerce.

1.5 POLITIQUE TOURISTIQUE

En écho à sa stratégie tourisme qui vise une amélioration de la qualité de l'offre touristique sur le territoire, la communauté de communes dispose d'un règlement d'intervention qui lui permet de soutenir les acteurs du tourisme dans leur demande d'obtention de classements, de labels de qualité ou d'écolabels.

En 2025, 21 acteurs ont été éligibles au dispositif pour un montant d'aides de 2 863,40 €.

Les labels soutenus sont majoritairement des classements de meublés 3 étoiles (12), 2 étoiles (3), 4 étoiles (2), puis 1 chambres d'hôtes références, 1 écolabel (Clé verte), 1 accueil vélo et 1 destination d'excellence.

COLLECTE 2025 DE LA TAXE DE SÉJOUR (TS) SUR LES NUITÉES 2024

Le montant total collecté est de 118 397,88 € pour 118 943 nuitées (payantes et exonérées), soit + 4,8 % par rapport à 2024.
La collecte est assurée à 56 % par les opérateurs numériques (65 547,48 €) et 44 % en direct (52 850,40 €).

238 hébergements pour 1 844 lits : 7 hôtels, 4 campings, 178 meublés de tourisme, 39 chambres d'hôtes, et 10 auberges collectives.
Top 3 des communes en nuitées : ORTHEZ (24 216), BIRON (15 893) et ARTHEZ-DE-BÉARN (11 384).

8 283,85 € ont été versés au Département au titre de la taxe additionnelle (10 %) et 27 943,31 € à la Société du Grand Projet Ferrovière du Sud-Ouest au titre de la taxe additionnelle (34 %).

PROMOTION DU TOURISME – OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BÉARN

Par délibération en date du 16 décembre 2025, la CC Lacq-Orthez a approuvé la signature de la convention de partenariat et d'objectifs qui court du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028. La CC Lacq-Orthez lui délègue les missions touristiques d'accueil, d'information, de promotion et de commercialisation. Pour l'année 2025, une subvention de 367 648,83 € lui a été versée ainsi que le reversement d'une partie de la taxe de séjour (75 351,17€) pour un total de 443 000 €.

La CC Lacq-Orthez a financé en investissement quatre bornes d'informations touristiques : MONEIN, ARTHEZ-DE-BÉARN, MOURENX et ORTHEZ. Coût de fonctionnement 2025 : 4 773,60 €. En 2025 : renouvellement de la borne de MONEIN pour 6 000 € TTC.

Quatre comités de direction se sont tenus en 2025 : 19 février (CA 2024, DM BP 2025, RA), 24 avril, 30 septembre et 25 novembre (DOB 2026).

GESTION DE LA BASE DE LOISIRS ORTHEZ-BIRON

Bilan de la saison 2025

La baignade sur la plage a été surveillée du 5 juillet au 31 août, tous les jours de 11h à 19h.

Fréquentation : 15 110 personnes pour une recette de 38 094 € (- 24 % par rapport à 2024).

Frais de fonctionnement

115 042,64 € HT pour des fournitures d'entretien et de petits équipements, fluides, contrats de maintenance, entretien du site, assurances, locations, fournitures plage, contrôle de l'eau, entretien du plan d'eau, etc.

Investissements réalisés

23 732,34 € HT pour un équipement vélos, du petit équipement, une main courante d'escalier et du mobilier de cuisine pour le restaurant.

Loyers

23 605,09 € HT sont facturés au titre des loyers dus par le club de ski nautique, la buvette de la plage, Topwatt, le club de tir à l'Arc, Rythm'o lac, la Gaule Orthézienne et le Louisabella.

Animations base de loisirs

- **Fête du Lac – 14 juin 2025 :** Olympiades (15 équipes, 70 participants), activités grand public (pédalos, premiers secours, tir à l'arc, jeux gonflables, paintball, bubblefoot, escalade, mini parcours accrobranche, trampolines, poneys, vélos électriques, gyropodes, petits chevaux à pédales, babyski et nouveautés 2025 laser game, labyrinthe géant, tyrolienne au-dessus du lac et parcours du coeur), marché de producteurs (648 assiettes vendues), feu d'artifice.

  Fréquentation : plus de 6 000 personnes (mauvaise météo avec alerte orange aux orages). Budget : 17 712,17 € HT.

- **Animation CPIE 19 août :** observation des oiseaux, 16 participants.

- **Accueil d'animations :** Foulées Fébus, Sandball, Handispoir, UNSS, ONCK, Salies Carp'64, Sport adapté, Pompiers, comité départemental de beach handball, Rythm'o lac, Sud-ouest relaxation, Pau sud aquapalmes, Eduka natura, Les copains de Titine, etc.

PLAN LOCAL DE RANDONNÉES

Budget de fonctionnement 2025 : 139 780,71 € pour 55 chemins de randonnées sur 636 km.

Entretien du PLR

- Entretien des chemins (fauchage manuel et mécanique, balisage) : 96 087,32 €.
- Petits travaux, fournitures et équipements : 22 769,27 €.

Investissements 2025 / Révision du PLR

Le 25 mars 2024, le conseil communautaire a approuvé le projet de révision du PLR : 790 km, 74 boucles (dont 8 liaisons). 48 boucles pédestres dont 2 PMR, 314,7km. 13 circuits vélos (VTT, VTC et 1VAE), 308,48km. 13 boucles mixtes, 164,12 km.
2024 : préparation du DCE, consultation, attribution des marchés et notification.
2025 : ordres de services de démarrage des travaux le 9 janvier 2025. Ont été réalisés : des travaux d'ouverture et hydrauliques finis le 11 avril 2025, la mise en place des équipements finis fin juin 2025, le balisage sur toute l'année, la signalétique dont la conception a débuté le 4 mars 2025 et la pose à partir de septembre 2025.
Topoguide / Fiches pdf / carto VTT : marché engagé pour 13 320 € (descriptifs des boucles et conception).

Journée rando 2025

La 18ème journée des « Randonnées entre Gave et Côteaux » a eu lieu le dimanche 5 octobre à LUCQ-DE-BÉARN, en partenariat avec la commune et les associations de marcheurs du territoire (Mourenx Évasion, les Randonneurs de MASLACQ, la section « Marche » du Foyer des Soarns).

80 bénévoles mobilisés ; 710 randonneurs (des pluies éparses).

Budget : 5 665,97 € (dont fauchage 1 523,70 €) et service communication 3 472,80 €.

Labellisation FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

Boucles labellisées : 2 ORTHEZ médiéval, 43 SALLESPISSE, 7 MONEIN, 15 DOAZON, 28 MONEIN Laring, 30 CUQUERON, 35 MESPLÈDE, 36 ABOS, 37 VIELLESÉGURE, 46 LANNEPLAÀ, 49 Crêtes PUYOÔ-RAMOUS, 51 SAINT-GIRONS-EN-BÉARN.

Convention 2019-2023. Non renouvelée en 2024 et 2025, attente du nouveau PLR révisé. Budget engagé pour le renouvellement en 2026 : 2 000 €.

Animations grand public

- **4 géocaches :** MONEIN (Castérasse), ARTHEZ-DE-BEARN (fontaine des Cagots), ORTHEZ (Laqueyre), PARBAYSE.
- **6 sentiers d'interprétation :** MONEIN, LENDRESSE, MOURENX, ORTHEZ médiéval, Le Laring à MONEIN et LABASTIDE-CÉZÉRACQ.
- **3 parcours Terra aventura :** ORTHEZ (3 165), MONEIN (3 099) et MOURENX (2 886) Fréquentation 9 150 personnes. Budget 2025 : 2 536,80 €.
- **20 juin à MESPLÈDE :** rando commentée par le CPIE sur le lin, annulée.

SCHÉMA D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

En 2024, la mission de mise en place d'un schéma d'accueil des camping-cars a été confiée au cabinet FI Conseils en groupement avec Nathalie LESPIAUCQ (architecte) et l'entreprise Ading (maîtrise d'œuvre). Plusieurs comités de pilotages entre 2024 et 2025 ont permis de proposer les projets suivants (validés en commission économique le 11 mars 2025) à :

- ORTHEZ, entrée de la base de loisirs : borne de service.
- ORTHEZ, parking de la Poustelle : stationnement 2/3 places.
- MONT, ancien site Giesper : aire de service et de stationnement (10 emplacements avec possibilité d'extension).
- MONEIN, parking du camping : stationnement 2/3 places à côté de la borne de service.
- BIRON, Barthes : stationnement (3 places).
- LACOMMANDE, à côté de l'ancienne piscine : stationnement (2 places) puis observation des usages si besoin de proposer du service.
- SAUVELADE, Abbaye : stationnement (2 places) puis observation des usages si besoin de proposer du service.
- LABASTIDE-CÉZÉRACQ, à côté de l'aire de jeux : stationnement (2 places).

Budget total : 110 000 €.

Le bureau communautaire du 8 septembre 2025 a émis un avis favorable pour la réalisation du projet à l'exception de l'aire de MONT.
Lancement de la maîtrise d'œuvre le 19 septembre 2025. Consultation du 17 novembre au 3 décembre, marché attribué à l'entreprise Etchart pour 59 259,60 €, le 18 décembre.

1.6 POLITIQUE FONCIÈRE

BOURSE AUX LOCAUX

Depuis 2014, la communauté de communes de Lacq-Orthez a développé sur son site internet un outil d'offres immobilières et foncières à vocation économique. Cet outil est conçu pour informer au mieux les porteurs de projets économiques des opportunités à saisir sur le territoire, que ce soit pour l'acquisition d'un bien ou pour la location (terrains, bâti, commerce…). L'annonce est publiée gratuitement sur le site de la communauté de communes, en contrepartie, le contributeur s'engage à tenir informée la CC Lacq-Orthez en cas de vente ou de location du bien.

Depuis août 2025, avec la refonte du site internet, le contributeur dépose son offre lui-même et le service gestionnaire met en forme, valide et publie l'annonce.

Ainsi, la CC Lacq-Orthez facilite l'implantation des porteurs de projets sur son territoire.

ACQUISITIONS / VENTES

Les recettes des ventes en 2025, hors budgets annexes, s'élèvent à 1 037 943 € HT. Il n'y a pas eu d'acquisitions foncières en 2025.

En intégrant les budgets annexes des zones d'activités, le montant total des recettes liées aux ventes s'élève à 1 395 155 € HT.

Le transfert de biens du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la création d'une zone d'activités de l'échangeur de Bellocq au profit de la CC Lacq-Orthez (dissolution du SIVU le 30 juin 2024) a pour valeur 184 453,60 €

Pour l'année 2025 la CC Lacq-Orthez a donc cédé :

Budget Principal

- BELLOCQ : vente des parcelles ZH 8 et ZH 86, classées en zone agricole à la commune de BELLOCQ pour un montant de 5 223 € HT ;
- NOGUÈRES : vente du bâtiment « MEAC » parcelles AA 28, 31 et 32 à la SCI immobilier PAPREC MOURENX pour un montant de 700 000 € HT ;
- ORTHEZ, Zone Louis : vente des parcelles BK 17 et BK 75 à la société SCI LOUIS (LAFONT TP) pour un montant de 332 720 € HT.

Budgets annexes

- ARTHEZ-DE-BÉARN, Zone N'Haux : vente du lot 1 - parcelle B 884 à la société CEVEDOS pour un montant de 30 192 € HT ;
- ARTHEZ-DE-BÉARN, Zone La Geüle : vente de la parcelle C 951 à la SCI MIDAS (groupe METIS) pour un montant de 93 460 € HT ;
- ARTIX, Zone Eurolacq 2 : vente des lots 5A et 5B – parcelles ZD 174 et 175 à la SCI MÉDICAL ADOUR pour un montant de 233 560 € HT.

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Orthez : zone de la Passerelle

En 2017**,** l'établissement public foncier local (EPFL) Béarn Pyrénées a acquis pour le compte de la CC Lacq-Orthez l'ensemble immobilier Saïca, ancienne papeterie des Gaves pour un montant de 500 000 €. L'ensemble des bâtiments du site, d'une superficie totale de 11ha 23a 85ca, a été démoli.

La passerelle a été réhabilitée en 2021-2022. Les travaux de la zone d'activité (2ha) et de requalification du site (9ha) ont débuté en 2023 ; la zone a été inaugurée en septembre 2024.

En 2023, l'ensemble du site a été acquis auprès de l'EPFL pour un montant de 1 652 317 € et le lot 7 a été vendu au Centre hospitalier des Pyrénées pour un montant de 304 313 €.

Le montant global des dépenses pour cette opération s'élève à 7 380 254 € HT.

Ce projet a bénéficié de diverses subventions. Par conséquent, le reste à charge pour la collectivité est de **2 985 914 € HT** déduction faite des recettes attendues lors de la vente des terrains.

En 2025, la prestation d'entretien des végétaux par la société retenue pour les aménagements paysagers s'est terminée. L'entretien est désormais réalisé par la régie de la communauté de communes.

Le projet de création d'un accès direct aux quais de la gare depuis le cheminement piéton situé sur la rive droite a fait l'objet de diverses études et échanges avec les représentants de SNCF réseaux et SNCF gare et connexion. Ce projet a reçu un avis favorable de la SNCF en fin d'année.

ARTIX : giratoire d'accès à la zone Eurolacq 2

En 2024, les travaux permettant la réalisation d'un giratoire d'accès à la zone d'activité Eurolacq 2 ont débuté. Le giratoire a été réceptionné en mars 2025. Le coût des travaux s'est élevé à 1 059 654 € TTC. Il bénéficie d'un cofinancement par la société Prolacq et d'une participation financière du département 64.

LES BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

La communauté de communes de Lacq-Orthez est propriétaire de 18 bâtiments d'activités (hors pépinières d'entreprises), occupés par 67 locataires. En 2025, les loyers perçus, charges comprises et incluant le crématorium, se sont élevés à 755 119 € TTC.

Par ailleurs, les recettes issues de la location de terrains accueillant des fermes photovoltaïques ainsi que la société AMARENCO, producteur d'énergie, sur une superficie totale de 80 hectares, ont représenté 350 490 € TTC.

La communauté de communes perçoit également des revenus provenant de la location de diverses parcelles de terrain, pour un montant annuel de 18 414 € TTC.

Ainsi, l'ensemble des recettes locatives s'est élevé à 1 124 023 € TTC en 2025.

Le crématorium Lacq-Orthez

La CC Lacq-Orthez a confié l'exploitation, par contrat de délégation de service public, à la société COMPAGNIE FUNÉRAIRE DU BÉARN (CFB) pour une durée de 27 ans à compter du 28 décembre 2017.

Il y a deux niveaux de redevances perçues par la collectivité :

- Fixe de 5 000 € HT / an,
- Annuel de 1,5 % du chiffre d'affaires, soit la somme de de 10 134,80 € HT pour 2025.

L'année 2025 confirme la bonne dynamique du crématorium. Le chiffre d'affaires atteint 705 164 €, soit une progression de 9,2 % par rapport à 2024. Le résultat bénéficiaire s'établit à 120 795 €, en hausse de 7,4 % par rapport à l'exercice précédent.

1.7 SOUTIEN À L'AGRICULTURE

LES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq (devenue ensuite Lacq-Orthez) s'est associée à la Chambre d'agriculture pour proposer des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) en partenariat avec les communes du territoire.

Au cours des six marchés de type festif organisés sur le territoire de la communauté de communes, les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place dans une ambiance animée par un groupe musical.

Intérêt collectif des MPP :



- La mise en place de ces marchés est un atout pour les producteurs. Les avantages sont multiples : une valorisation de la production, du savoir-faire, du métier d'agriculteur et du statut de producteur. Ces soirées permettent un complément de revenu non négligeable pour nombre de producteurs et permettent aux jeunes agriculteurs de se faire connaître.
- Pour le consommateur, cela représente la promesse d'une offre variée de produits locaux, de qualité et de saison. Les marchés des producteurs de pays sont une réponse aux nouvelles attentes de consommation (proximité, qualité, sécurité, etc.) et permettent de retrouver de la convivialité au cœur des villages.
- Au-delà de l'animation sur la commune, la valorisation de la richesse et de la diversité du terroir, en organisant ces marchés, la CC Lacq-Orthez permet de renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs car ce sont des outils de développement des circuits courts. Ils permettent également aux producteurs de pouvoir développer une activité commerciale.

La saison 2025 en quelques chiffres :

55 producteurs différents ont participé aux marchés organisés par la CC Lacq-Orthez dont 27,3 % avaient leur siège d'exploitation sur le territoire de la communauté de communes.

Communes	Lieux	Date	Nbre total d'assiettes vendues	Nbre total Frites et accompagne-ments vendus	Nbre de Producteurs
BIRON-ORTHEZ-CASTÉTIS - *repli*	Base de Loisirs	14 juin	648	648	24
LUCQ-DE-BÉARN	Place de l'Église	27 juin	351	303	11
MOURENX	Espace de plein air des Ponts-Jumeaux au bourg	17 juillet	367	180	11
MONEIN - *repli*	Sous la halle Place Henri Lacabanne	23 juillet	599	570	16
ORTHEZ - *canicule*	Place d'Armes	7 août	1497	1350	24
ARTHEZ-DE-BÉARN	Place Cézaire	5 septembre	263		11

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



Le Pays de Béarn a porté à la mise en place d'un projet alimentaire territorial sur l'ensemble des huit intercommunalités de son territoire. Il a été labellisé par le ministère de l'Agriculture le 8 février 2023 pour trois années (2023-2026). Ce projet s'inscrit dans le cadre des objectifs nationaux prévus dans le Programme National de l'Alimentation (PNA). C'est une démarche coconstruite qui vise à rassembler tous les acteurs de l'alimentation pour travailler ensemble à la création d'un système alimentaire plus durable, plus local et équilibré. C'est un cadre qui permet de prendre en compte les différents enjeux : sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

Dans ce cadre, quatre objectifs stratégiques ont été identifiés. Ils se déclinent en huit actions qui seront déployées dans la période 2023 - 2026 :

- Préserver le foncier, favoriser l'installation et aller vers une agriculture nourricière
    - Mise en place d'un groupe de travail foncier transmissions
    - Construction d'une stratégie foncière collective à l'échelle du Béarn
- Développer la transformation et consolider la distribution de produits locaux, en circuits courts
    - Relier les initiatives, travailler sur la chaine de valeur, soutenir la diversification : cellule de veille économique
    - Soutien stratégique au développement de la transformation locale
- Garantir l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous
    - Favoriser une restauration collective de proximité et de qualité
    - Déploiement d'un programme de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage
- Valoriser le terroir et le patrimoine culinaire
    - Préfiguration d'un conseil local de l'alimentation
    - Création d'outils de communication et de promotion des productions locales et de la gastronomie béarnaise

Dans ce cadre, en 2025, **une étude sur la dynamique agricole et foncière du Béarn** a été lancée.

Une réunion à l'attention des acteurs de la **restauration collective** a été organisée dans chaque EPCI.

2025 est également l'année de lancement du **défi culinaire** qui a permis de tester la capacité du territoire du Pays de Béarn à s'approvisionner localement pour nourrir ses habitants. Il s'agissait de réaliser un repas 100 % local et bas carbone. 12 établissements ont été volontaires dont le RIE de LACQ et la commune de MOURENX, 2 600 convives ont été servis, le rayon d'approvisionnement moyen était de 9 à 40 km. Cela a généré 12 000 € de recettes pour les producteurs du Pays de Béarn.

Enfin, l'action **Lo Topin** a été poursuivie en 2025 dans 32 classes réparties sur huit intercommunalités. Il s'agit d'un parcours pédagogique en quatre temps qui permet aux enfants de découvrir des produits alimentaires locaux, d'échanger avec un acteur qui transforme ces produits et de participer à un atelier pratique autour de la réalisation et du partage d'une recette.

1.8 CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE LOCALE

PARTICIPATIONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Au-delà des questions d'investissement, la communauté de communes de Lacq-Orthez a soutenu, en 2025, de nombreuses initiatives dans le domaine économique et de l'insertion par l'activité économique mais également des associations, organisations et structures qui travaillent au quotidien au développement du territoire.

Le montant total attribué en 2025 par le pôle développement économique s'est élevé à **1 284 860,83 €,** soit **635 978, 83 €** pour les cotisations et participations financières statutaires à divers organismes et **648 882 €** pour les subventions aux associations et autres structures (cf. détail ci-après).

Cotisations et participations financières statutaires

NOM DE LA STRUCTURE	CHAMP D'ACTION / BUT STATUTAIRE	MONTANTS OCTROYÉS
AADT (Agence d'attractivité départementale Tourisme) 64 Béarn Pays basque	Participe à l'élaboration et assure la mise en œuvre du Schéma touristique départemental défini par le CD 64.	10 000 €
Office de tourisme CŒUR DE BÉARN	Assure des missions touristiques d'accueil, d'information, de promotion et de commercialisation.	367 648,83 € € *(+ 75 351,17 € de TS)*
CLUSTER TOURISME BÉARN	Structure fédératrice des acteurs du tourisme visant à créer une synergie propice au développement des entreprises locales.	150 €
COMPTE FAIRE - MISSION LOCALE	Dispositif mis en œuvre pour aider les jeunes échappant au FAJ (fonds d'aide aux jeunes en difficulté).	11 189 €
CHEMPARC (GIP)	Animation de l'écosystème industriel existant et promotion du territoire en vue d'implantation de nouvelles industries sur le bassin de Lacq.	80 000 €
GRAPE	Grand réseau néo-aquitain des pépinières d'entreprises	800 €
SYNDICAT MIXTE AÉROPORT PAU-PYRÉNÉES	Gestion de l'aéroport Pau-Pyrénées	166 200 €
	TOTAL	**635 978, 83 €**

Subventions aux associations et autres structures

NOM DE LA STRUCTURE	CHAMP D'ACTION / BUT STATUTAIRE	MONTANTS OCTROYÉS
Développement économique : volet Animation économique		
INITIATIVE BÉARN	Favoriser l'initiative créatrice d'emplois par la création et la reprise d'entreprises artisanales et commerciales (octroi d'aides financières sans intérêts, ni garantie, ni caution - accompagnement du projet par un suivi et un parrainage).	6 500 €

Développement économique : volet Animation économique		
LACQ ODYSSÉE, CCSTI des Pyrénées-Atlantiques et des Landes	Développer la culture scientifique, technique et industrielle dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes.	61 000 €
LACQ PLUS	Promouvoir l'emploi et les compétences sur l'ensemble du bassin de Lacq ; développer et améliorer les relations entre les différents intervenants en vue de favoriser le développement du bassin de Lacq.	12 800 €
ORGANISATIONS SYNDICALES du bassin de Lacq :	Subvention destinée aux trois organisations syndicales, dont le siège est fixé à la Maison de Pays de Mourenx. Elle permet la défense des salariés en organisant des permanences juridiques et la diffusion d'informations et de tracts ainsi que des formations en direction des élus et nouveaux adhérents.	12 825 €
- *CFDT*		*4 275*
- *CGT*		*4 275*
- *FO*		*4 275*
RÉSEAU ENTREPRENDRE ADOUR	Favoriser la création et la préservation d'emplois par la promotion et le soutien de l'entrepreneuriat dans sa zone de rayonnement.	1 500 €
SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) PAU PYRÉNÉES - Réseau pépinières	Partenaire du réseau des pépinières d'entreprises pour la mise en place d'un maillon complémentaire dans la chaine de la création d'activités. Convention de partenariat CCLO (Pépinières) // Test d'activité ante création.	1 030 €
	TOTAL volet Animation économique	**95 655 €**

Développement économique : volet Insertion économique		
A TOUT SERVICE	Promouvoir l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté socio-professionnelle ; initier toute mesures de nature à favoriser la mobilisation des personnes, leur formation et la pérennisation des emplois proposés ; créer toute activité contribuant à développer les services envers particuliers ou entreprises, de façon à pourvoir à la demande ou aux besoins repérés.	16 000 €
CENTRE SOCIAL LO SOLAN :	Mener des actions en faveur de l'insertion dans la vie professionnelle et des activités à caractère éducatif et de formation.	31 700 €
- *Lutte contre l'illettrisme Itinérance Cam's Artix / Arthez*		*2 071*
- *Espace Bien-Être Solidaire*		*8 629*
- *Auto-école sociale Code et conduite*		*21 000*
ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DES PA - Accélérateur d'insertion / E2C 64	Organisme de formation visant à l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes éloignés de l'emploi, âgés de 16 à 25 ans.	8 000 €

Développement économique : volet Insertion économique		
MISSION LOCALE JEUNES des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez	Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des 16 - 25 ans, contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale d'insertion.	208 402 €
TRANSITION - PLIE OUEST BÉARN	Animer et gérer diverses missions visant à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation ou en voie d'exclusion du marché du travail ainsi que toutes actions favorisant le développement local, l'économie solidaire et l'emploi sur le territoire Ouest Béarn.	153 796 €
- *Soutien aux actions qui comprennent entre autres la gestion du PLIE, plateforme mobilité, clause insertion sociale, et soutien RTHTPE*		*139 185*
- *Pérennisation poste agent d'entretien*		*14 611*
	TOTAL volet Insertion économique	**417 898 €**

Commerce / Artisanat		
ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)	Favoriser l'insertion économique des publics fragiles - Microcrédit accompagné aux projets de création / développement de micro-entreprises et d'accès à l'emploi.	7 500 €
Office du commerce et de l'artisanat du BASSIN DE LACQ	Promouvoir le tissu commercial et artisanal, animer et dynamiser le tissu commercial et artisanal.	55 000 €
Office du commerce et de l'artisanat D'ORTHEZ	Développer et promouvoir des actions de promotion commerciale, favoriser le développement et l'expansion du commerce.	55 000 €
	TOTAL Commerce / Artisanat	**117 500 €**

Foncier / Agriculture		
COMICE AGRICOLE DE LAGOR	Présenter des animaux lors de foires ou salons, organiser des voyages d'études avec visites de fermes ou sociétés agroalimentaires.	1 500 €
IFOCAP ADOUR	Organiser des journées découvertes, des conférences-débats, etc. pour former les responsables ruraux.	1 500 €
COLLECTIF FERMIER 64	Promouvoir et développer la production fermière en circuit court dans les P.A.	1 259 €
MANGEZ BÉARNAIS	Offrir aux producteurs et aux professionnels de l'alimentation une solution commerciale et logistique qui facilite l'approvisionnement en circuits courts dans tout le Béarn.	2 500 €
POUSS'EN BÉARN SCIC PAU PYRÉNÉES	Dispositif d'accompagnement en espace test agricole.	1 970 €
ADELFA	Étude et prévention de la grêle	3 100 €
	TOTAL Foncier / Agriculture	**11 829 €**

Tourisme (*OT dans participations statutaires)		
Association La Route des Vins du Jurançon	Organiser portes ouvertes, concerts à Lacommande, animations à la Commanderie.	3 000 €
FLANING BÉARN	Valoriser le territoire (actions touristique, culturelles et patrimoniales) et gérer le site de la Commanderie à LACOMMANDE.	2 500 €
RYTHMO'LAC	Mettre en œuvre des animations sur la base de loisirs Orthez-Biron.	500 €
	TOTAL Tourisme	**6 000 €**

2 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Introduction

2025 est la dernière année pleine et entière du mandat 2020-2026.

Elle est ainsi une année relativement courante mais intense avec un budget conforme aux années passées.

Au niveau organisationnel, à noter la prise de poste au 1er avril d'un nouveau Chef de Parc routier et moyens logistiques.

Dans les dossiers singuliers, nous pouvons relever :

- ORTHEZ - RD 9 et dépendances vertes avenue du Pesqué : suite à l'affaissement constaté fin 2024 suite à un forage GrDF, rendu mission géotechnique G5 fin second semestre permettant de caractériser les origines du phénomène de fontis assorti d'un principe de résolution. De nombreuses rencontres sur une année avec les parties prenantes permettront la signature en 2026 d'un protocole transactionnel avec GrDF, sa maîtrise d'œuvre et l'entreprise réalisatrice du forage, ainsi que la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les Collectivités.
- LABASTIDE-MONRÉJEAU : fin novembre 2025, d'importants désordres affectent le chemin de la mairie ainsi que l'impasse de l'église. Les origines sont la conséquence d'un projet de construction d'un bâtiment collectif situé au-dessus des voies. Le chantier est stoppé en attendant des études complémentaires, les voies mises en sécurité.

Dans les dossiers structurants, nous pouvons retenir :

- La restitution du diagnostic routier courant dernier trimestre : cette étude, outre l'état des lieux, permet de caractériser l'état général du réseau viaire de la Communauté, de porter à connaissance de chaque commune l'état particulier de son réseau ainsi que d'offrir un outil de prospective à notre collectivité en matière d'entretien.
- Le transfert de compétence eau/assainissement au 1er janvier 2026 n'aboutira pas : suite à la loi n° 2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences, il est décidé de ne pas poursuivre l'étude d'accompagnement au transfert. Les phases de l'étude sont ainsi recalées pour clore administrativement ce dossier.
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal emportant l'abrogation de 32 cartes communales sera approuvé le 16 décembre 2025. L'objectif de réalisation dans le mandat a été tenu (3,5 années).

2.1 DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Le PPI 2020-2026 du pôle aménagement, prévoit un budget annuel de 2,55 M€ TTC consacré à la pérennisation du patrimoine des voiries de la CC Lacq-Orthez (1 365 km de voies communales ; 220 km de voies départementales en agglomération) : 2,1 M€ pour les chaussées, 300 k€ pour les trottoirs, 150 k€ pour les ouvrages d'art.

Par ailleurs, un ensemble d'opérations individualisées a été réalisé en 2025 avec un bon niveau de consommation et un report sur 2026 des chantiers non terminés au 31 décembre 2025 (1,8 M€ TTC) :

- en investissement : 5 660 843 € TTC,
- en fonctionnement : 1 550 000 € TTC.

Le montant global exécuté en matière de travaux comprend 2,3 M€ de projets d'aménagements.
Pour l'ensemble des communes, les travaux d'aménagements de voirie et d'espaces publics ont porté sur les opérations suivantes :

- ORTHEZ ..... Rue des Jacobins ..... 454 582 €
- ORTHEZ ..... Rue de la Carrère ..... 200 120 €
- MOURENX ..... Participation aménagement place du Béarn ..... 131 512 €
- MOURENX ..... Réfection Av Ermitage et parking du Belvédère ..... 74 928 €
- MONT ..... Aménagement du carrefour Las Bignes ..... 28 996 €
- LACQ ..... Aménagement de la traversée du village RD 817. ..... 618 018 €
- MONEIN ..... Aménagement du cœur de ville tranche1 : Parking Église .... 205 890 €
- BAIGTS-DE-BÉARN ..... Aménagement de la rue de la Carrère ..... 272 000 €
- LABASTIDE-MONRÉJEAU .... Aménagement du carrefour du chemin de la Mairie ..... 50 000 €

RECETTES ATTENDUES

Les recettes pour l'ensemble des travaux proviennent du Conseil Départemental pour les opérations au titre de travaux sur routes départementales (ADTRD) et la participation des communes pour le volet qualitatif et pluvial des projets réalisés. Elles s'établissent en 2025 à 200 145 € TTC.

Il est à rappeler qu'en juin 2024, le Département a mis fin à l'aide au tiers, notamment en matière de voirie communale, ce qui engendre une perte de recettes annuelles de 180 k€/an.

ACTIVITÉS DU BUREAU D'ÉTUDES DE LA DIRECTION ADJOINTE DES ESPACES PUBLICS

Le bureau d'études est un service support de conception et d'ingénierie technique au service du pôle aménagement. Il est composé de deux agents, un technicien titulaire de catégorie B à temps complet, d'un second agent contractuel de catégorie B à temps complet (diplôme d'ingénieur paysagiste).

Les missions du bureau d'études

- Réaliser les études de conception des espaces publics (voirie, éclairage public et espaces verts) sur l'ensemble du territoire de la CC Lacq-Orthez,
- Concevoir les pièces techniques et graphiques des projets d'aménagement,
- Assurer la mise à jour et le classement des données et récolements (SIG),
- Produire des études pour le compte des communes de la CC Lacq-Orthez dans le cadre du service commun,

- Animer chaque mois « L'instant projets », une revue des projets conduits par la CC Lacq-Orthez réunissant tous les métiers de l'espace public : chaussées, VRD, éclairage, exploitation, végétal.

50 % des activités concernent les projets d'aménagement d'espaces publics.

→ **11 études** menées en 2025 pour un portefeuille d'affaires représentant **1 916 000 € TTC.**

44 % des activités concernent les études et plans techniques spécifiques.

6 % de l'activité a été consacrée au renouvellement de l'accord-cadre travaux de voirie.

Les projets d'aménagements d'espaces publics réalisés en 2025

- MOURENX – Aménagement du parking du belvédère – 75 000 € TTC - Opération engagée en 2025, réalisée en 2026,
- MONT – Création d'une voie-verte – 200 000 € TTC (service commun),
- ARTIX – Requalification de la rue Montaigne – 75 000 € TTC,
- SERRES-SAINTE-MARIE – Requalification du parking aux abords du restaurant panoramique : 49 000 € TTC,
- TARSACQ – Requalification de la rue Lou Bilatge – 82 000 € TTC :
  - 75 000 € TTC – Voirie,
  - 7 000 € TTC – Espaces verts.
- ORTHEZ – SAINTE-SUZANNE – Rue de la Carrère - Phase 1 – 410 000 € TTC,
- LACQ – Requalification de la RD817 :
  - Convention tripartite : 1 200 000 €,
  - CC Lacq-Orthez : 680 000 €.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le programme de pérennisation comprend une diversification des techniques employées : Grave Emulsion (GE), Béton Bitumineux à Froid (BBF), Enduits Superficiels d'Usure (ESU), Béton Bitumineux Semi-Grenu (BBSG 0/10 ou 0/6), Grave Non Traitée (GNT), travaux externalisés.

84 tronçons de voies ont été retenus, 36 km de voies traitées, 157,100 m² de superficie traitée sur 46 communes concernées :

Secteur	Nombre de communes Concernées par des travaux	Nombre de voies	Linéaire (km)	MONTANT ESTIMÉ
CENTRE	14	24	9,4	698 944 €
EST	22	26	9,4	708 000 €
OUEST	16	47	16	1 016310 €
Total général	**52**	**97**	**34,8**	**2 783 527 €**

ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC ROUTIER

Il a été décidé en cours d'année 2024 de renouveler le diagnostic routier du patrimoine des voies communautaires, le précédent datant de la période 2011-2013. Lors du BS 2024, une ligne de crédits avait été octroyée pour renouveler ce diagnostic. Il s'agit de disposer d'informations objectives actualisées relatives aux chaussées et aux éléments constitutifs de tout ou partie du réseau (chaussées, trottoirs, dépendances, équipements de signalisation…). Après consultation, l'offre de la société SOGEFI a été retenue pour un montant de 85 860 € TTC. Les analyses ont été livrées mi 2025.

Les quantités de patrimoine routier ont pu être précisées :

Patrimoine concerné	Quantité
Chaussée et trottoirs sur voirie communale	1.400 km de voies, 391 km de trottoirs
Trottoirs et entretien des RD en agglomération	123 km
Ouvrages d'art (ponts, murs soutènement)	340 ouvrages
Signalisation Horizontale	6.235 ponctuels, 236 km de linéaire
Signalisation Verticale de police	9764 panneaux
Signalisation Verticale de Jalonnement et SIL	794 panneaux
Fauchage des accotements	2.007 km d'accotements
Curage des fossés	776 km de fossés

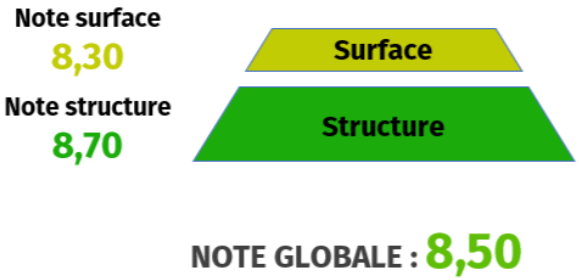
Ci-dessous les différents résultats obtenus pour la note globale d'état des chaussées sur l'ensemble du linéaire du territoire.

Linéaire état général (m)				
Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais	TOTAL
1 187 223	165 880	89 404	64 744	1 507 251

Toutes les notes calculées sur les sections de 100 m ont ensuite permis d'obtenir les notes moyennes suivantes sur l'ensemble du territoire de la CC Lacq-Orthez :

- Note de surface : 8,30,
- Note de structure : 8,70,
- Note globale : 8,50.

La surface et la structure apparaissent plutôt dans un état convenable.



Statistiques par commune – Notes moyennes par commune de la Note Globale :

Les notes moyennes de la Note Globale sont aussi obtenues pour chaque commune, ce qui permet de voir les différences d'état de chaussée d'une commune à une autre.

- La note minimale est de 6,90,
- La note maximale est de 6,90,
- La note moyenne est de 8,50.

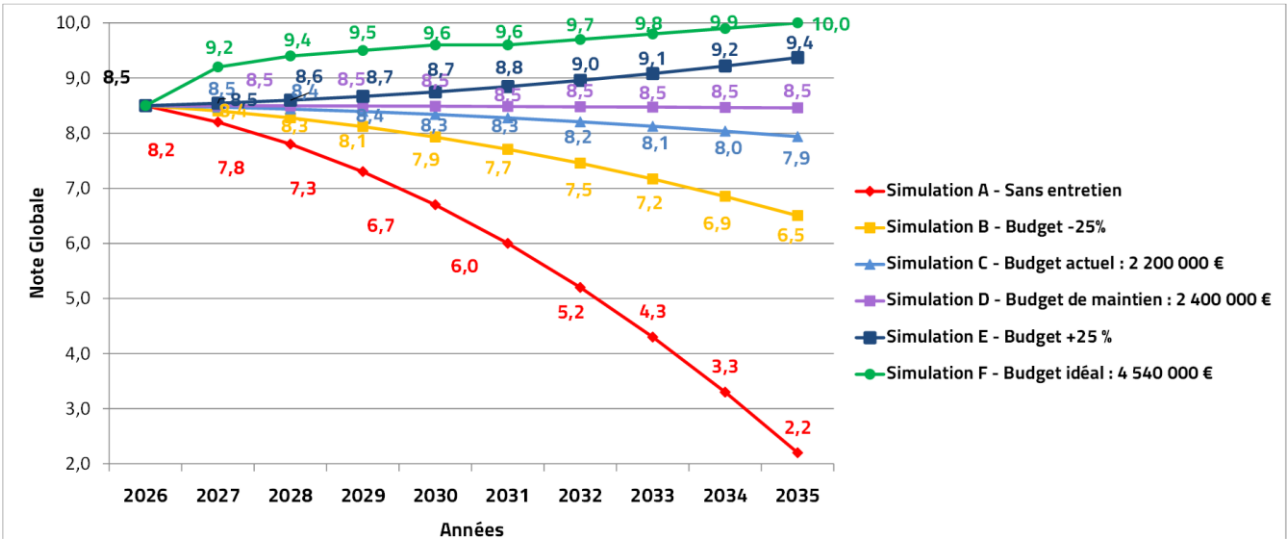
Ainsi, plusieurs simulations sur 10 ans ont été réalisées avec des budgets différents. Pour chaque simulation, et sur chacune des 10 années de la simulation, la note globale a été calculée sur le réseau. Il est ainsi possible de voir l'évolution de l'état général du réseau sur 10 ans à partir de ces 6 simulations.
Il a été évalué le coût de travaux nécessaires pour chaque section. Le montant total de travaux nécessaires pour pérenniser le réseau routier a ainsi été évalué à 37 384 517 € HT valeur 2024, pour un horizon de 10 ans.

Différentes simulations de scénario d'investissements annuels ont été projetés pour évaluer l'évaluation de la note globale du réseau :

Simulations	Budgets* (€ TTC)
Simulation A (sans entretien)	0 €
Simulation B (Budget faible -25%)	1 650 000 €
Simulation C (Budget actuel)	2 200 000 €
Simulation D (Budget de maintien)	2 400 000 €
Simulation E (Budget fort +25%)	2 750 000 €
Simulation F (Budget idéal)	4 540 000 €

* Budget dont 100 000 € en régie

En affichant les différentes évolutions de la note globale par simulation, il est possible de comparer les simulations les unes après les autres.



Des travaux sur les dépendances et la signalisation

Il faut également garder en tête qu'en plus des travaux sur la chaussée, des travaux sur les dépendances et la signalisation représentent un certain coût :

- Signalisation verticale : 10 500 panneaux au total à remplacer tous les 12 ans, soit 875 panneaux par an → Pour un panneau à 200 € HT, soit 175 000 € HT /an.
- Signalisation horizontale : 6 000 SH ponctuels + 235 de SH linéaire → Pour une remise à niveau estimative de 150 € HT par élément ponctuel + 2 € HT / m, il faut prévoir 225 000 € HT (SH ponctuelle tous les 4 ans) + 117 500 € HT (SH linéaire tous les 4 ans) pour reprendre la signalisation horizontale, soit un total de 342 500 € HT / an.
- Trottoirs : Environ 3 % de trottoirs en mauvais état (environ 10 km) → Pour une remise à niveau estimative de 300 € HT / m, il faut prévoir 300 000 € HT pour reprendre 1 km de trottoir par an.
- Accotements : Environ 2 % d'accotements en état mauvais (environ 40 km) → Pour une remise à niveau estimative de 30 € HT / m, il faut prévoir 150 000 € HT pour reprendre 5 km de trottoir par an.
- Places et parkings : 29 places et parkings en état mauvais ou très mauvais (environ 38 000 m²) → Pour une réfection estimative de 35 € HT / m², il faut prévoir 132 000 € HT par an pour reprendre 10 % de ces places chaque année.

2.2 SERVICE OPÉRATIONNEL DES ESPACES PUBLICS

MISSIONS ET DOMAINE D'INTERVENTIONS DU SERVICE

Le service Opérationnel des Espaces publics a pour mission d'assurer l'entretien et la maintenance de l'ensemble du patrimoine de la communauté des communes afin de garantir la sécurité, le confort et l'agrément des usagers.

Il intervient sur le Patrimoine Voirie revêtements en veillant à la réparation et à la rénovation des chaussées et accessoires de voirie. Le service prend également en charge l'entretien du patrimoine végétal et arboré, incluant la taille, le remplacement et le suivi sanitaire des plantations, afin de préserver la qualité paysagère et la biodiversité.

Son action quotidienne contribue à la durabilité des infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie.

UNITÉS GESTION PATRIMOINE VOIRIE SECTEURS MOURENX ET ORTHEZ

Activités revêtements

- **Bilan réparations ponctuelles de la chaussée Blow-Patcher** : 70 % du programme validé par les communes ont été réalisés soit une rénovation de 15 892 m/l de chaussée et une quantité d'appliquée de 447,95 tonnes ou 28,2 tonnes/km.
  L'équipe est intervenue sur 57 communes entre le mois de mars et le mois de novembre.
  Nous notons que l'équipe a répondu à 53 demandes ISIGEO soit une augmentation de 11 demandes par rapport à l'année 2024.
- **Bilan réparations chaussées atelier RGS** : l'équipe a atteint l'objectif de finaliser le programme validé par les communes.
  37 694 mètres linéaires ont été réalisés ce qui représente 374 225 l d'émulsion et 1 313 825 kg de granulats.
  La saison s'est étalée du mois d'avril au mois d'octobre et l'équipe est intervenue sur 33 communes pour un nombre de 63 interventions.
- **Bilan autres activités** : l'équipe est intervenue 569 fois pour des opérations avec enrobés manuels, ce qui représente 193 tonnes d'enrobés à froid et 160 tonnes d'enrobés à chaud.

Activités maçonnerie génie civil

- **Bilan équipe de maçonnerie** : l'équipe intervient sur des poses de bordures, reprises de murs en pierre, ouvrages d'arts, regards, dalles béton ou fausses pierres. 700 chantiers ont été réalisés sur tout l'exercice.
- **Bilan équipes de terrassements génie civil** : les équipes de terrassements interviennent sur les curages de fossés, pose de canalisations sur les réseaux humides secondaires ou réseaux secs. Cette activité représente 621 chantiers.

Activités de l'unité patrimoine voirie gestion propreté urbaine désherbage de voirie

- **Bilan ramassage de déchets sur voirie balayage et corbeilles** : l'équipe comptabilise 635 passages « corbeilles » soit 67 tonnes collectées et envoyés sur l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de MOURENX, 155 passages en déchèteries et 381 tonnes de balayures amenées et retraitées au centre de revalorisation d'ABOS. L'équipe comptabilise sur ces missions 2 716 interventions.

- **Bilan désherbage, démoussage des trottoirs, chaussées placettes** : 2 012 interventions sont comptabilisées. Une partie du désherbage voirie a été externalisée sur les communes de MOURENX, ORTHEZ pour un montant de 89 000 € TTC.
- **Missions supplémentaires** : nettoyage des marches et fêtes de villages : 900 heures. Nettoyage des marchés de MONEIN, ORTHEZ, MOURENX et ARTIX : 2 080 heures.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ PATRIMOINE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LES 60 COMMUNES

- **Bilan sur la question gestion de la problématique de la vitesse** : l'unité a réalisé en interne 24 études de comptage sur cet exercice sur tout le territoire.
- **Bilan Signalisation d'Intérêt Local (SIL) ou Signalisation Directionnelle en Agglomération** : la SIL de la commune d'ARTIX a été changée, pour un montant de 96 000 € TTC. La phase étude a été externalisée. Le génie civil et la pose des panneaux ont été réalisés en interne.
- Des études ont également été menées sur les communes de BELLOCQ pour un montant de 9 000 € TTC et sur la commune de MONT pour un montant de 9 000 € TTC.
- **Bilan de la régie signalisation verticale, horizontale et adressage** : 1 031 interventions avec une proportion de 57% des interventions en faveur de la signalisation verticale pour un budget de 90 000 € TTC d'achat de fournitures et 31% des interventions sur la signalisation horizontale qui représente l'achat de 4 tonnes de peinture pour un budget de 20 000 € TTC pour un montant en fournitures de 96 000 € TTC.
- **Bilan externalisation de la signalisation horizontale pour des enduits de peinture à chaud passages piétons** : interventions sur les communes d'ORTHEZ, ARTIX, MOURENX, PARDIES, TARSACQ, OS MARSILLON, MONEIN, SERRES SAINTE MARIE, MASLACQ, BELLOCQ et SAINT BOES pour un montant de 80 000 € TTC.

UNITÉ GESTION ESPACES NATURELS SUR LES 60 COMMUNES

Activités gestion du patrimoine arboré

- **Abattages d'arbres** : 406 opérations réparties sur les 53 communes et un temps total de 4 716 heures.
- **Prestations externalisées** : 10 abattages et 13 élagages pour un montant de 9 862 € TTC.
- **Diagnostics sanitaire externalisés** : 5 rapports d'expertise d'arbres pour un montant de 2 208 € TTC.
- **Essouchages** : 71 opérations pour 159 souches sur 33 communes et un temps total de 275 heures.
- **Lutte contre les frelons asiatiques sur le domaine public** : 63 opérations réparties sur 18 communes et un temps passé de 294 heures.
- **Interventions de sécurisation sur le Plan Local de randonnée** : 40 opérations et un temps total passé de 344 heures
- **Opérations diverses** : 112 opérations et un temps total passé de 1 450 heures.

L'essentiel des demandes faites par les communes transitent par l'application métier ISIGEO.

Les arbres abattus (400 tonnes) sont broyés et valorisés en plaquettes pour du paillage sur les massifs arbustifs dispersés de la collectivité. Cette valorisation est estimée à 5 986 € TTC.

Activités dépendances vertes sur les 60 communes

- **Bilan activité Lamiers** : l'activité de lamier est réalisée du 17 décembre au 8 avril sur les dépendances vertes. Elle permet de laisser entrer la lumière sur les routes et d'améliorer la visibilité.

Le lamier intervient pour sécuriser les branches dangereuses menaçant la chaussée et les réseaux aériens. Cette action contribue à la sécurité routière.
Cette activité représente 2 076 heures de travail.
4 communes ont été traitées (VIELLENAVE-D'ARTHEZ, CASTEIDE CAMI, SERRES-SAINTE-MARIE, LAGOR, LUCQ-DE-BÉARN).

- **Bilan activités broyage des accotements de voirie et des prairies traitées en fauches tardives** : le fauchage broyage des accotements de voirie est réalisé pour garantir la sécurité routière et maintenir la visibilité tout en s'inscrivant dans une recherche de préservation de la biodiversité.
  Le broyage en fauche tardive s'inscrit dans une démarche de gestion différenciée des Espaces Verts.
  Le fauchage broyage des accotements de voirie (297 km) représente 5 309 heures de travail qui s'étale de mi-avril au mois de décembre en 3 passages.
  Le fauchage broyage des prairies classées en entretien fauche tardive (106 hectares) représente 823 heures de travail.

UNITÉS GESTION PATRIMOINE VÉGÉTAL SECTEURS DE MOURENX ET ORTHEZ

Déploiement de la gestion différenciée sur les 60 communes

Dans la continuité du travail engagé en 2024 par les charges de secteur, qui avait consisté à présenter la démarche de gestion différenciée aux communes, à en expliquer les principes et à faire valider les différents niveaux d'entretien, l'année 2025 a permis de poursuivre son déploiement opérationnel. Cette nouvelle étape a visé à traduire les orientations validées sur le terrain, en adaptant les interventions aux usages et aux caractéristiques de chaque espace, tout en optimisant les moyens humains et matériels. Cette démarche s'accompagne de la mise en place d'un calendrier prévisionnel de rénovation et de simplification des massifs et des haies programmées sur 5 ans.

Répartition des entretiens en fonction des surfaces

Unité de gestion	Haie ml	Boisement m²	Massif m²	Sol revêtu m²	Surface engazonnée m²	Arbre U	Arbuste U	Fleurissement aérien U
Quantité unitaire	29 871	101 376	58 611	201 839	3 933 401	17 064	3 585	1 292
Surfaces en Hectares		10	6	20	393			

La régie a la charge de l'entretien et l'embellissement des espaces verts de 13 communes.

L'entretien des 47 autres communes est externalisé pour un budget de 1,45 M € TTC.

Le budget total de fonctionnement est de 1,88 M € TTC.

Action spécifique, restructurations ou créations de massifs, plantations d'arbres sur les 60 communes

- **Concours villes et village fleuris - maintien de la 3ème fleur de Mourenx** : la ville de MOURENX a présenté sa candidature pour le maintien de sa 3ème fleur. Les équipes ont été mobilisées pour préparer la visite du jury et mettre en valeur le travail réalisé sur les espaces verts, le fleurissement et la qualité du cadre de vie. Cette démarche a également permis de valoriser les pratiques mises en œuvre en matière de gestion différenciée et d'entretien des espaces publics.
  Pour cette occasion, 8 sites ont été réhabilitées par la régie pour un montant TTC de 18 755 euros de fournitures.

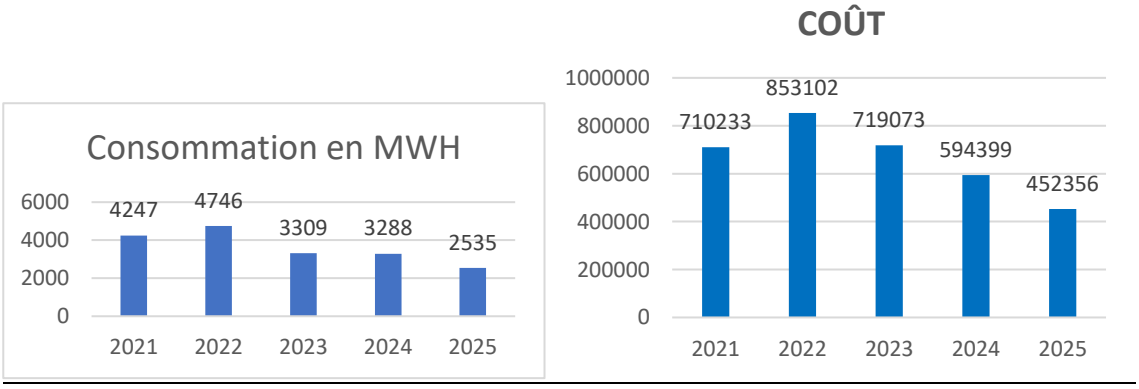
- **Des aménagements en régie valorisant le savoir-faire des équipes** : au-delà des opérations courantes d'entretien, les équipes ont également été mobilisées sur plusieurs projets d'aménagement réalisés en régie, parmi lesquels la manifestation « un arbre un enfant » à MOURENX, l'aménagement du patio du siège de la CC Lacq-Orthez, des parvis de la salle des fêtes de PARDIES et de la mairie de LABASTIDE-MONRÉJEAU, du centre bourg de LACOMMANDE, du lotissement Lou Villadge à TARSACQ, le réaménagement du rond-point de PUYOÔ, de deux ronds-points sur SAULT-DE-NAVAILLES, ainsi que les abords du restaurant panoramique de SERRES-SAINTE-MARIE. De l'étude des projets jusqu'à leur réalisation sur le terrain, ces opérations permettent de valoriser les compétences techniques et le savoir-faire des agents de la régie. Elles constituent également une source de motivation, en proposant des missions diversifiées et valorisantes qui permettent de rompre avec la routine des activités quotidiennes.
  Le total investit sur ces aménagements est de 36 200 € TTC.

2.3 SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nos objectifs sont d'assurer une sécurité, maîtriser le vieillissement du parc, diminuer le nombre de pannes, réduire le délai d'intervention pour la maintenance, faire des économies d'énergie, éclairer juste, diminuer la pollution lumineuse.

ÉNERGIE

- Bilan énergétique de l'éclairage public de la CC Lacq-Orthez



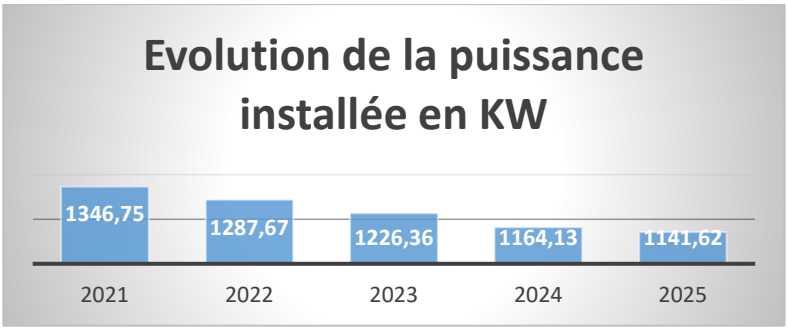
(Source EDF)

Remarque : Les efforts d'investissement sur les lanternes LED permettent une baisse de la puissance consommée par l'éclairage public.

INDICATEURS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Communes	Nombre d'armoire de commande	Nombre de points lumineux	Puissance totale des points lumineux (W)	Puissance moyenne des points lumineux (W)	Nombre d'habitant (INSEE 2019)	Nombre de candélabre par habitant
CCLO 2025	**642**	**14439**	**1141622**	**79**	**52702**	**0,27**

- **57 communes** pratiquent l'extinction (95 %),
- **28 communes** pratiquent la coupure total l'été de l'éclairage public (47 %),
- **1 commune** a une coupure complète de l'éclairage (exception de la départementale),
- **1 commune** n'a pas d'éclairage public,
- **1 141,62 KWh** Puissance totale installée en 2025.



- Consommation en KWh par habitant (valeur cible ADEME= 60KWh/hab.) : **48 KW/an/hab**,
- Coût total de la consommation électrique de l'éclairage : **452 356 € TTC**,
- Coût de l'électricité rapporté à l'habitant : **8,58 €/hab.**

PROJETS NEUFS

OS-MARSILLON	Abords de la Mairie	27 146 €
MOURENX	Rue ST Exupéry	114 110 €
ORTHEZ	Complément de travaux d'éclairage public du projet rue des Jacobins	5 449 €
MOURENX	Abords du Bélvédère	44 256 €
SERRES SAINTE MARIE	Abords du restaurant Panoramique et de l'église	19 976 €
MONT	Giratoire Mont	15 790 €
PARDIES	Salle des fêtes	22 835 €
BAIGTS DE BEARN	Rue de la Carrère	73 833 €
MOURENX	Barrière place Pierre et marie Curie	13 500 €
MOURENX	Place Jules Verne (ville fleurie)	18 450 €
ORTHEZ	Maison des associations	19 750 €
	TOTAL	375 096 €

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

ARTIX	Avenue de Cescau	72 739,91 €
LABASTIDE-MONREJEAU	Chemin de la Mairie	41 523,20 €
ABOS	Tranche 2 rue du Haut. ABOS	112 774,00 €
LACQ	Travaux de remaillage réseau ECP suite à la traversée de Lacq	182 400,00 €
CESCAU	Route de Bougarber D233 / route des Crêtes	43 854,00 €
	TOTAL	453 291,11 €

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Pour être en phase avec les exigences de sobriété, de protection de la biodiversité et pour lutter contre la vétusté du parc, la communauté de communes de Lacq-Orthez souhaite la rénovation de son parc.

Notre objectif : 1000 lanternes par an.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a mis en place un projet de rénovation du patrimoine d'éclairage public **« ECOLUTZ ».** Ce programme permet d'une part de faire des économies d'énergie en divisant par 2 la puissance des luminaires rénovés et d'autre part préserve la biodiversité.

- Nombre de lanternes LED remplacées en 2025 : 516 lanternes (le budget ECOLUTZ a été limité à 50 % de sa dotation annuelle habituelle).
- **49 % du parc est rénové,**
- **Le gain de puissance instantanée économisé est de 22 510 W,**
- **Le gain de la puissance annelle 753 kWh/an (données EDF).**

VEILLE TECHNOLOGIQUE

L'éclairage public constitue aujourd'hui un enjeu majeur de transition énergétique, de préservation de la biodiversité et de qualité du cadre de vie. Les solutions mises en œuvre doivent être adaptées aux spécificités de chaque commune et aux usages des habitants.

Dans ce contexte, la veille technologique et les expérimentations permettent de concilier qualité du service public, acceptabilité sociale et maîtrise des consommations énergétiques.

2.4 SERVICE PARC ROUTIER ET MOYENS MATÉRIELS

ACQUISITIONS DE MATÉRIELS ET DE VÉHICULES POUR LE PÔLE AMÉNAGEMENT SERVICE ESPACES PUBLICS

Sur la section investissement, sur 528 620 € de crédit votés, 461 160 € feront l'objet d'un report de crédit en 2026.

3 marchés publics et 4 consultations ont été établis pour les acquisitions de 2025.

Les acquisitions pour le pôle aménagement :

- marché de deux tondeuses autoportées diesel avec coupe frontale 1m80, pour un budget de 69 120 € - Patrimoine végétal de Mourenx et Orthez,
- MAPA d'une grue auxiliaire sur plateau berce (poly-benne), pour un budget de 86 220 € - Éclairage Public,
- MAPA d'un broyeur de branche sur remorque, pour un budget de 67 464 € - Patrimoine Arboré Mourenx,
- l'achat UGAP d'un tracteur agricole avec une épareuse, pour un budget de 158 270 € - Dépendances Vertes d'Orthez,
- l'achat UGAP d'un véhicule utilitaire léger pick-up **électrique**, pour un budget de 50 823,55 € - Propreté urbaine de Mourenx,
- un pont élévateur pour l'atelier pour un budget de 18 075 € - Parc routier,
- acquisition et renouvellement de petits matériels pour un budget de 51 682 €,
- grosses réparations sur le matériel roulant pour un budget de 27 114 €.

ACTIVITÉ DU SERVICE PARC ROUTIER

Ventes aux enchères sur le site AGORASTORE

Aucune vente de matériels ou engins sur le site Web AGORASTORE n'a été réalisée en 2025.

Cette absence de vente est due au renouvellement dans l'année du chef de service du Parc Routier.

En parallèle, un contrat avec des nouvelles modalités a été conclu en décembre 2025 avec AGORASTORE.

ACTIVITÉS DU SERVICE ATELIER-MAGASIN

Atelier

L'exécution budgétaire sur la section fonctionnement est de l'ordre de 100 % pour 746 900 € de crédits votés.

L'activité atelier s'est soldée par 1 104 interventions sur les matériels, ce qui représente 2 985 heures de main d'œuvre.

La plus forte activité est réalisée sur le matériel roulant, néanmoins 214 interventions sont opérées sur le petit matériel soit 394 heures de main d'œuvre.

L'atelier a réalisé 107 dépannages sur route, ces interventions sont opérées dans les deux heures.

68 % des heures des 3 agents de l'atelier sont imputés sur les coûts de maintenance des véhicules et matériels. Une planification du travail en 2026 sur le logiciel Atal permettra d'améliorer la ventilation des heures sur le matériel.

L'activité 2025 de l'atelier a été impactée par 62 jours d'arrêt maladie (dont un arrêt de longue durée).

Magasin

1 136 mandats ont été effectués pour le Parc Routier en 2025 :

- 917 par le magasin,
- 219 par l'atelier.

Les budgets dédiés au magasin sont les suivants :

- l'achat de fournitures et des pièces détachées est de 368 000 €,
- l'achat des EPI est de 78 000 €.

Effectif magasin : Remplacement d'un agent parti à la retraite en octobre par un collègue en mutation interne.

MARCHÉ À BON DE COMMANDE

Les marchés à bon de commande en cours sont les suivants :

- fourniture d'équipements de protection individuelle protection du corps pour le personnel de la collectivité (notifié en 2024),
- fourniture de vêtements de travail,
- fourniture et livraison de lubrifiants (notifié en 2024),
- fourniture et livraison de consommables d'usure pour le matériel de fauchage,
- fourniture de consommables pour l'entretien des véhicules du parc routier (notifié en 2024),
- fourniture de balais de voirie,
- fourniture de consommables motoculture (notifié en 2025),

- fourniture de pneumatiques équipant les véhicules du parc routier et prestations associées (notifié en 2024),
- marché de prestations de réparations des véhicules routiers, engins agricoles,
- marché des vérifications règlementaires sur les matériels roulants (notifié en 2025).

2.5 SERVICE PATRIMOINE BÂTI

L'ÉQUIPE RÉGIE

En 2025, la régie a effectué **1 093 interventions.**

La **polyvalence des agents permet de traiter 919 interventions par un agent seul** et 149 en binômes. Les 25 autres interventions ont été réalisées à plus de 3 agents, il s'agit principalement de logistique évènementielle.

91 % du temps de travail est **dédié à l'entretien des bâtiments**.

25 % des interventions sont **réalisées dans la journée** (il s'agit de dépannages urgents) et 50 % des demandes d'intervention sont clôturées sous 3 jours.

LE SUIVI DES TRAVAUX EXTERNALISÉS

1 045 dossiers ont été **traités dans l'année** : ils concernent des dépannages, de l'entretien, de l'aménagement.

44 affaires ont basculé en 2026.

Marchés d'entretien en 5 lots relancés (serrurerie, peinture, plomberie, électricité, menuiseries) pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

22 contrats de maintenance pour s'assurer de la conformité de 597 points de vérification : chauffage, climatisation, sécurité incendie, automatismes, étanchéité, lignes de vie et points d'ancrage, installations électriques et gaz, assainissement, bornes AGP, aires de lavage, etc.

2 référés judiciaires sont en cours : le remplacement de la couverture de l'Hôtel d'entreprises du Pesqué, l'isolation des façades et des problématiques de traitement d'air de l'extension du siège de MOURENX.

6 déclarations de sinistre suivies au MI[X] : fissures sur voiles béton, infiltrations (dalles du plots, salles de cinéma 1&2, salle du personnel) et pierres agrafées.

Le projet de réaménagement du hall d'accueil de l'antenne est finalisé pour être proposé au vote.

Le service a assisté plusieurs pôles sur différents projets : 5ème extension de Chemstart'Up, extension de M2I, chiffrage de 29 réserves émises par la PMI dans le cadre du référentiel petite enfance (soit 66 chantiers à traiter en 2026 à l'échelle des 7 crèches).

Les principales dépenses en fonctionnement :

- AGV MOURENX – Reprise d'étanchéité sur quatre logements (2 574 €),
- Crèche ORTHEZ - Remise en état d'une façade (déclaration de sinistre en DO – 6 906 €),
- Crèche LAGOR – Ravalement de façades (20 568 €) + Reprises d'étanchéité et mesures conservatoires (4 680 €),
- Crèche MOURENX – Remplacement de 2 portes gondolées (2 144 €),
- Tous bâtiments – Remplacement d'extincteurs périmés (5 812 €),
- MI[X] – Reprises d'étanchéité et mesures conservatoires (10 745 €),
- Hôtel CC Lacq-Orthez – Remplacement de cassettes HS (8 736 €),

- Pôle IeTech – Rechapage et reprise de coupoles d'étanchéité (2 295 €),
- Terrains familiaux ORTHEZ – Reprise étanchéité à la jonction de deux logements (3 552 €).

Les principales dépenses d'investissement (** gain estimatif de -10 %, en attente de données pour estimation gain réel) :*

- AGV MOURENX - Mise en conformité PMR de la salle de bain du logement n°7 (12 910 € subvention MDPH = 6 755 €) + Création de compteurs électriques divisionnaires (10 179 €) + Remplacement des 16 portes bois des cabanons par des PVC (12 752 €),
- Antenne ORTHEZ – Remplacement installations thermiques Mission Locale (39 943 €),
- MI[X] - Réfection façade principale avant pose nouvelle enseigne (7 701 €) + Relamping LED (77 600 €*),
- Centre Yves Dréau - Relamping LED (14 441 €*) + Remplacement de menuiseries oscillo-battantes par des ouvrants à la française afin de favoriser l'aération naturelle des locaux (21 018 €),
- Hôtel CC Lacq-Orthez – Remplacement Automate sous-station (5 427 €) + Sécurisation locaux Présidence (13 362 €),
- Pépinière ARTIX - Relamping LED (31 147 €*) + Menuiseries intérieures pour fermer la banque d'accueil afin de baisser les consignes de chauffage du hall (5 982 €),
- Terrains familiaux ORTHEZ - Remplacement de toutes portes métalliques par des portes en aluminium (18 620 €).

L'OPTIMISATION DE L'ÉNERGIE DU PATRIMOINE BÂTI COMMUNAUTAIRE

Optimisation contractuelle

- Audit et ajustement des contrats gaz et électricité : maximiser la performance tarifaire.
- Gains estimés : Gaz (Modif. MI[X]) + TotalEnergies : - 5 343 € TTC ; EDF : - 95 206 € TTC.
- Mise en place du nouveau marché TE64 2026/2028 : consolidation/fiabilisation des 670 PDL.

Gestion et analyse des données énergétiques

- Centralisation et suivi des consommations électricité/gaz/eau des bâtiments et électricité éclairage public : **2 points de production + 701 points de consommation** (31 compteurs d'eau, 8 compteurs gaz, 34 compteurs électriques bâtiments et 628 compteurs éclairage public).
- Identification et correction d'anomalies de facturation : à ce jour, 585 factures annuelles rien que pour les bâtiments (71 pour l'eau, 407 pour l'électricité, 107 pour le gaz).
- Avoirs obtenus : SAUR : 4 589,70 € TTC ; EDF : 271 637 € TTC (éclairage public et bâtiments).
- Études d'opportunité d'action d'économies d'énergie : panneaux photovoltaïques, gestion d'occupation de locaux, remplacement d'équipement, récupération d'eau de pluie, etc.
- Suivi et analyse des données GTC : suivi des dérives de température, fonctionnement d'équipement, etc. + sensibilisation et pilotage énergétique (animation de sessions auprès des responsables d'établissements intercommunaux).

Suivi règlementaire

- Décret Tertiaire : déclarations annuelles des consommations sur OPERAT (dépôt de dossiers de demande de modulation des objectifs non validé).
- Décret BACS : mise en œuvre des actions stoppée à la fin de la phase APD (étude d'impact du projet sur les installations techniques des bâtiments intercommunaux concernés)

Mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique (hors relampings déjà cités)

- Hôtel CC Lacq-Orthez - Ballon d'ECS thermodynamique pour douches des vestiaires : - 13 396 € TTC/an,
- Pépinière MONEIN - Installations de panneaux photovoltaïques : - 2 081 € TTC/an,
- Crèche BAIGTS-DE-BÉARN - Régulation sur chaudière existante : - 1 020 € TTC/an,
- Crèche SAULT-DE-NAVAILLES - Régulation sur pompe à chaleur existante : - 2 845 € TTC/an,
- Crèche LAGOR - Remplacement chaudière et mise en place d'une régulation : - 1 276 € TTC/an.

Participation à des démarches transversales :

Projet de boucle d'autoconsommation collective (pôle développement économique), Contrat Objectif Territorial (direction générale), Bilan de Gaz à Effets de Serre (pôle environnement).

EXÉCUTION DU BUDGET ALLOUÉ AUX BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

Les sections FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT ont été exécutées à hauteur de 98 %.

2.6 SERVICE URBANISME

ORGANISATION DU SERVICE

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et la fin de la procédure d'élaboration du PLUi, et la prise en charge des dossiers annexes relatifs au transfert de compétence. Le renfort pour l'instruction ADS a été effectué en 2024 et prolongé en 2025, par le recrutement d'un agent ETP contractuel, nécessaire à la continuité de l'activité ADS. En complément, s'est ajouté le renfort du secrétariat du Pôle aménagement et du secrétariat du service urbanisme au regard de la charge de travail supplémentaire induite par la procédure suscitée.

La dématérialisation de l'instruction des autorisations du droit des sols, (mise en œuvre au 1er novembre 2021) a connu plusieurs améliorations techniques au cours de l'année. L'accompagnement quotidien auprès des communes par les agents instructeurs, le secrétariat du service urbanisme durable et l'équipe support de la Société IF Technologies a permis d'une part d'intégrer les éléments techniques du logiciel CLIMAP et d'autre part de rendre des propositions d'arrêté toujours juridiquement solides, suivant les évolutions règlementaires, assurées par une veille juridique des agents instructeurs.

Une réunion d'information/formation, organisée par le Service urbanisme durable auprès des Secrétaires de Mairies, sur l'évolution règlementaire et des fonctionnalités du logiciel CLICMAP, s'est déroulée sur deux sites le jeudi 18 septembre 2025, le matin à SALLESPISSE et l'après-midi à PARDIES, l'accueil ayant été réalisé par les communes. Une réunion d'actualisation sera reprogrammée pour l'année 2026.

PLANIFICATION

Procédure d'Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et approbation

La communauté de communes de Lacq-Orthez a prescrit, le 26 septembre 2022, la procédure d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), sa mise en œuvre a été effective dès la nomination du Bureau d'Etudes Toponymy en février 2023 avec un calendrier défini et notamment l'approbation du PLUi Lacq-Orthez le 16 décembre 2025.

L'année 2025 a donc été marquée par les différentes phases de la procédure dont la phase d'arrêt de projet du PLUi (arrêté une première fois le 11 février 2025, puis une seconde fois le 16 juin 2025), la phase de consultation des personnes publiques associées et consultées lancée le 24 février 2025 pour une période de 3 mois, puis la phase de réponses à la concertation. Les réponses ont été envoyées aux pétitionnaires début août 2025. Concernant la phase d'enquête publique qui s'est déroulée du 18 août 2025 au 26 septembre 2025 (soit 40 jours consécutifs), une commission d'enquête composée d'un Président et de 5 commissaires enquêteurs dont un suppléant, a été nommée par décision du Tribunal administratif de Pau le 5 juin 2025. Le procès-verbal a été remis au Président de la communauté de communes le 7 octobre 2025, la réponse apportée par la CC Lacq-Orthez à la commission d'enquête a été envoyée le 17 octobre 2025 et complétée le 20 octobre 2025. Le rapport de la commission d'enquête est parvenu à la CC Lacq-Orthez le 26 octobre 2025. L'approbation du PLUi a été présentée au vote des 60 communes le 16 décembre 2025.

DPU, DIA, Taxe d'aménagement, RLPI, TLPE

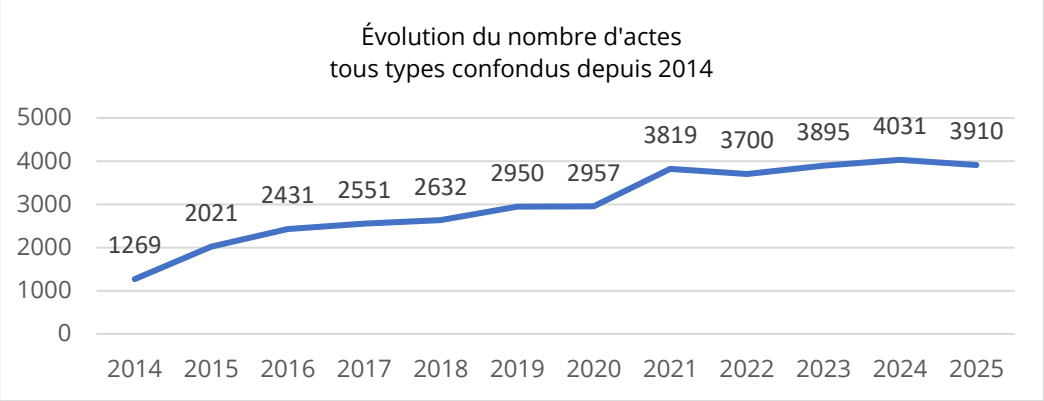
Le travail initié en 2022 et 2023 a été repris en octobre 2024 et interrompu en juin 2025 lors de la conférence des Maires du 30 juin 2025. Les orientations et choix opérés durant cette conférence de Maires ont été les suivants :

- Instruction du Droit d'Intention d'Aliéner (DIA) : la commune réceptionne et instruit les DIA déposées sur son territoire (la commune reste le guichet unique via le logiciel métier Clicmap).
- Règlement Local de Publicité (RLP) : pas de prise de compétence de la CC Lacq-Orthez.
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : seule la commune d'ORTHEZ SAINTE-SUZANNE a instauré la TLPE.
- Taxe d'aménagement (TA) : à partir du 1er janvier 2026, la CC Lacq-Orthez a la possibilité d'instituer la TA intercommunale avec l'accord de ses communes membres dans les conditions de majorité suivantes : accord donné par 2/3 au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.

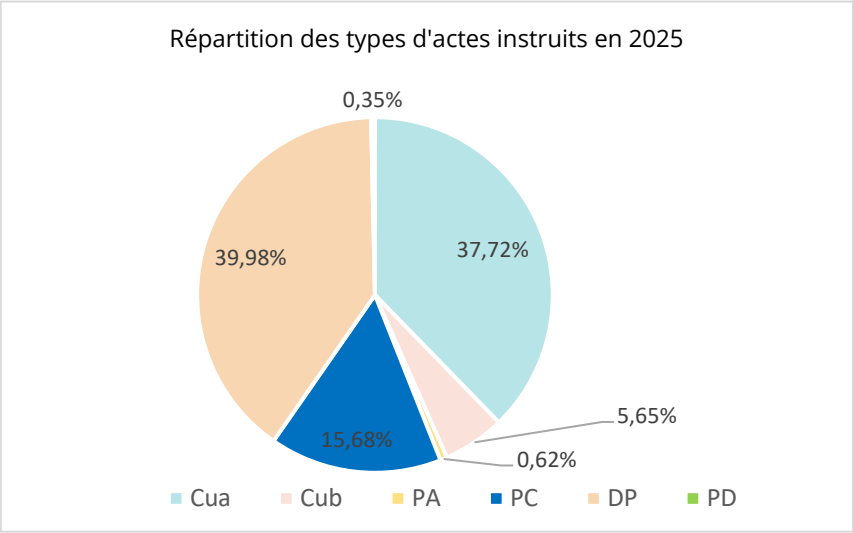
  Ceci impliquerait : une taxe perçue par la CC (en lieu et place des communes), un taux unique sur l'ensemble du territoire ou révision des taux, choix des exonérations, choix des conditions de reversement de la taxe aux communes.
  La taxe d'aménagement ne sera pas perçue pour les années 2022, 2023, et 2024.
  La taxe d'aménagement à percevoir par la suite par l'intercommunalité sera intégrée dans le nouveau pacte financier et fiscal.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

En 2025, le service a traité **3 910** dossiers d'urbanisme déposés, tous actes confondus, confirmant la conjoncture d'évolution constante, accentuée notamment par le projet d'élaboration du PLUi en cours. Pour rappel en 2024, 4 031 dossiers d'urbanisme ont été traités par le service.



La part des types d'actes instruits en 2025 a poursuivi son évolution notamment pour les Cua, PA et PC comme constaté en 2024.



L'approbation du PLUi, en transversalité avec le PLH et le PCAET, mais aussi les missions relevant du transfert de compétence planification urbaine (taxe d'aménagement, DUP, etc.) ont déterminé le travail qui reste à accomplir afin de fixer les nouvelles orientations, en vue d'une application courant 2026 et années suivantes.

3 PÔLE ENVIRONNEMENT

3.1 GEMAPI

La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est définie aux items 1°,2°,5°,8° de l'article L211-7 du code de l'Environnement et a été transférée au 1er janvier 2019 à quatre syndicats présents sur le territoire de la CC Lacq-Orthez.

La CC Lacq-Orthez verse aux syndicats une participation financière annuelle qui permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement de l'année (cf. tableau), et qui provient de la taxe gemapi. Le budget de chaque syndicat est constitué des participations de tous les EPCI qui les composent par application de critères définis dans les statuts des syndicats (population carroyée, linéaire de berges, superficie du bassin versant…) mais aussi de subventions des organismes publics comme l'Agence de l'eau, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et L'Europe.

SMBGP	SBVL	SIGOM	SMGOAO
582 500 €	57 942 €	10 193 €	6 500 €

La CC Lacq-Orthez a voté en 2025 un produit gemapi de 800 000 € identique aux années antérieures dont 143 000 € sont reversés aux communes dans le cadre des attributions de compensation. L'État verse à la collectivité une dotation de 151 782 €, donc seuls 648 218 € sont retranscris par les services fiscaux en taux applicable sur les taxes locales.

LE SMBGP

Le **S**yndicat **M**ixte du **B**assin du **G**ave de **P**au intervient sur le bassin versant du gave de Pau et ses affluents, soit un territoire composé de 900 km de cours d'eau, 154 000 hectares, trois départements, deux communautés d'agglomération, sept communautés de communes (dont six membres) et 260 000 habitants.

LE GAVE DE PAU

Le montant des travaux sur le gave de Pau pour l'année 2025 s'élève à 470 000 € dont 50 % financés par le SMBGP, 35 % par l'agence de l'eau et 15 % par la Région Nouvelle-Aquitaine. Sur le territoire de la CC Lacq-Orthez, les travaux ont concerné principalement les communes d'ARTIX, ARGAGNON, MONT et BAIGTS-DE-BÉARN, ainsi qu'ABOS pour une protection de berge en génie végétal.

Un tiers des chantiers du programme 2025 s'est concentré sur la gestion des atterrissements fixés, avec comme objectif principal de remobiliser les sédiments. Environ 2/3 de l'enveloppe 2025 ont été consacrés à ces travaux.

La CC Lacq-Orthez est concernée par six bassins versants qui couvrent pour certains, d'autres EPCI mentionnés ci-après. L'essentiel des actions menées en 2025 est présenté par la suite. Il est précisé que les montants TTC indiqués n'incluent pas les différentes subventions obtenues.

LES AFFLUENTS DU GAVE DE PAU

- **BASSIN BAÏSE ET LUZOUÉ (CC LACQ-ORTHEZ, CCHB, CAPBP)**

En 2025, la démarche de sécurisation de la vallée de la Baïse contre le risque inondation s'est poursuivie avec une validation en novembre par le COPIL de construction du barrage écrêteur de crues de la Baïse sur les communes d'ABOS et PARBAYSE, et le renforcement et l'allongement de la digue de PARDIES. Des études géotechniques ont été menées, des inventaires flore/faune et des discussions avec les acteurs agricoles concernant les indemnités sachant que ces projets figurent au PAPI pour un financement par le fonds Barnier.

Des travaux dans le cadre de la 3ème année du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) ont été menés : restauration du Luzoué et retrait d'embâcle à CARDESSE (14 142 €), restauration de la Baysère et retrait d'embâcle à MONEIN (6 790 €), entretien de la Baïse, réouverture d'annexes hydrauliques à MOURENX et OS-MARSILLON (23 992 €) et restauration de la Baïse à PARDIES et ABOS (28 624 €)

- **BASSIN AGLE ET AULOUZE (CAPB, CC LACQ-ORTHEZ)**

Des travaux dans le cadre de la 4ème année du PPG ont été réalisés : restauration de 15 200 m^2 de zones humides à LACQ (40 681 €), restauration végétale et rajeunissement de la ripisylve sur 1,6 km à LACQ et LABASTIDE-MONRÉJEAU (24 053 €), plantation de ripisylves à ARTIX et LACQ (17 228 € avec travaux sur Denguin), recharge sédimentaire du lit de l'Agle à LACQ (3 701 €), entretien des secteurs sensibles aux inondations sur l'Agle et l'Aulouze à LABASTIDE-CÉZÉRACQ, ARTIX, SERRES-SAINTE-MARIE et LACQ (4 400 €)

- **BASSIN GEÜLE-HENX-CLAMONDÉ (CAPBP, CC LACQ-ORTHEZ)**

L'étude hydraulique du ruisseau Clamondé sur CASTÉTIS et la faisabilité de l'arasement d'un seuil pour assurer la continuité piscicole et hydraulique ont été réalisées (46 440 €).

La deuxième année de travaux du PPG a pu être exécutée en 2025 avec une réadaptation du programme par rapport au prévisionnel validé en 2024, pour des raisons de faisabilité de mise en œuvre et de priorisation. Le montant total des travaux et des études s'est élevé à 154 662 €.

Les travaux suivants ont été réalisés : la restauration de ripisylve et enlèvement d'embâcles (450 ml) sur le ruisseau le Rontun à ORTHEZ (7 438 €) et à BAIGTS-DE-BÉARN (450 ml) sur le ruisseau Lous Baigts (11 113 €), la restauration de ripisylve et la reconstitution d'un lit naturel avec replantation de ripisylve (620 ml) sur le ruisseau de Conques (33 464 €), la restauration de 640 ml de ripisylve (8 538 €) et

l'arasement de la partie supérieure hors d'eau du seuil Martène (18 551 €) sur le Clamondé à CASTÉTIS, et la gestion de ripisylve (1 305 ml) et la replantation (150 ml) sur le ruisseau de la Geüle à MONT-GOUZE (29 118 €).

- **BASSIN LAÀ-GEÜ (CC LACQ-ORTHEZ, CCBG)**

Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau a pu être lancé en 2025 suite à la DIG du 6 février. Le montant total des travaux effectués s'élève à 66 621 € avec notamment des travaux de renaturation d'envergure.

Les travaux suivants ont été réalisés : la renaturation de berge et recharge sédimentaire sur le Sergois à LUCQ-DE-BÉARN (10 666 €), la restauration végétale et la renaturation du Geü à MASLACQ (25 583 €), le reméandrage, la plantation de ripisylve et la lutte contre la Jussie sur le ruisseau de BIRON (24 661€), la plantation de ripisylve sur le ruisseau des Sources à ORTHEZ (5 710 €).

- **BASSIN JUSCLES-HIES (CAPBP, CC LACQ-ORTHEZ)**

En 2025, pour sa neuvième année d'intervention, le programme pluriannuel de gestion a permis de restaurer la continuité écologique sur le Cazauran à TARSACQ (5 682 €).

L'étude du nouveau PPG s'est poursuivie courant 2025 (59 000 €) ainsi que l'étude hydraulique des bassins versants de Las Hies, la Juscle et du Cazauran (154 000 €).

- **BASSIN DES AFFLUENTS RIVE DROITE ET RIVE GAUCHE DU GAVE DE PAU AVAL (CC LACQ-ORTHEZ, CCBG, CCPOA)**

Le programme pluriannuel de gestion des affluents du gave de Pau aval a été déclaré d'intérêt général par le Préfet le 6 mars 2025. De nombreux travaux ont pu être réalisés dont les plus importants sur le Lataillade à PUYOÔ, dans le but de recréer des zones humides favorables à la biodiversité, mais également de réduire les pics de crues et les phénomènes d'étiage. Un montant de 95 941 € a été investi dans l'optique de renaturer les cours d'eau du bassin versant.

Outre le PPG (86 000 €), des études de dimensionnement d'aménagement pour réduire le risque inondation sur PUYOÔ ont été menées (264 000 €) avec décision d'une étude complémentaire pour recherche d'une solution alternative pour améliorer l'écoulement du Saubagnac (7 080 €) en crue à PUYOÔ.

Les travaux suivants ont été menés : la retalutage en pente douce et plantation de ripisylve sur le Saubagnac à PUYOÔ (19 512 €), la restauration végétale du Lataillade à PUYOÔ (3 243 €), la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le ruisseau de Galihère à RAMOUS (11 418 €), la restauration végétale et décorsetage sur l'Arriou de Labasse à SALLES-MONGISCARD (8171 €).

LES OUVRAGES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le SMBGP gère plusieurs ouvrages présents sur le territoire CC Lacq-Orthez et classés par l'État pour leur rôle de protection contre les inondations suite aux études de régularisation menées par le syndicat.

Tous les sites sont désormais équipés d'échelles limnimétriques et de capteurs de pression ou radar pour le suivi des niveaux d'eau en temps réel et à distance ; les communes concernées ont été formées.

Au-delà des interventions d'entretien courant (deux à quatre par an), l'année 2025 a été marquée par la vidange du barrage du Grecq à ORTHEZ pour le dévasement du fond du lac, qui n'avait jamais été faite depuis la mise en eau du lac, le remplacement des échelles, et le traitement de la Jussie, plante invasive (69 271 €) ainsi que par la création d'une zone d'expansion de crues et d'un bras de décharge le long du Luzoué à MOURENX et OS-MARSILLON (412 000 €).

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Fin 2025, toutes les actions du programme d'études préalables sont finalisées à l'exception des études préalables aux constructions d'ouvrages qui se poursuivront en 2026. C'est dans ce cadre que s'inscrivent notamment les animations scolaires menées par le SMBGP auprès des écoles du territoire.

En ce qui concerne le PAPI complet qui a été mené en parallèle de la révision de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI), il a été labellisé en décembre 2025.

CHARTE DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU BASSIN DU GAVE DE PAU

La charte de gestion de la ressource eau vise à impulser une gestion intégrée, équilibrée, cohérente et partagée de la ressource eau, à préparer l'émergence du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle du bassin versant, et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs. Elle couvre la période de février 2025 à février 2028. Le territoire concerné correspond au bassin versant du Gave de Pau, de ses sources au niveau du cirque de Gavarnie jusqu'à sa confluence avec le gave d'Oloron, ainsi que les 10 km de gaves réunis jusqu'à l'Adour. Il intègre également les nombreux affluents du gave de Pau.

La charte a été validée le 25 septembre par le comité de pilotage. La CC Lacq-Orthez y a adhéré par délibération en date du 18 décembre.

LE SBVL

Le **S**yndicat du **B**assin **V**ersant des **L**uys intervient sur le bassin versant du Luy de France, du Luy du Béarn et des Luys réunis sur le département des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, soit un territoire composé de 1 500 km de cours d'eau sur un bassin de 1 350 km². Il couvre neuf EPCI dont 23 communes de la CC Lacq-Orthez.

En 2025, l'étude annexe hydraulique sur l'Aubin (HAGETAUBIN) s'est poursuivie avec le cabinet Hydrétudes, pour un montant de 75 428 € TTC. L'objectif est de restaurer les fonctionnalités des anciens bras de l'Aubin.

Une protection de berge par fascinage de saules et plançons avec plantations arbustes a été réalisée en amont du pont du ruisseau de Lesclauze à SAULT-DE-NAVAILLES (cf. photos ci-contre).
La réflexion sur le nouveau PPG a été engagée et confiée au bureau d'études SCE pour 160 737 € TTC.



Le SBVL a profité de cette année 2025 pour revoir ses supports de communication en intégrant le guide du riverain et le guide du délégué en vue du renouvellement des conseils municipaux en mars 2026.

Plusieurs conseils ont été apportés aux mairies (SAINT-MÉDARD, CASTEIDE-CANDAU et BONNUT) sur des problématiques identifiées localement par ces communes.

LE SIGOM

Le **S**yndicat **I**ntercommunal du **G**ave d'**O**loron et **M**auléon intervient sur le bassin versant du Saley, du Saison et du gave d'Oloron, soit un territoire composé de 1 600 km de cours d'eau sur une superficie de 1 000 km² environ. Il couvre quatre EPCI dont cinq communes de la CC Lacq-Orthez (LANNEPLAÀ, LOUBIENG, OZENX-MONTESTRUCQ, SALLES-MONGISCARD et VIELLESÉGURE).

Le dossier de déclaration d'intérêt général et de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été déposé le 5 août, mais compte tenu des délais d'instructions et des compléments demandés, il ne sera validé qu'en 2026.

LE SMGOAO

Le **S**yndicat **M**ixte du **G**ave d'**O**loron, **A**spe, **O**ssau et de leurs affluents intervient sur une partie du bassin versant du gave d'Oloron, soit un territoire composé de 700 km de cours d'eau sur une superficie de 1 000 km² environ. Il couvre trois EPCI dont une commune de la CC Lacq-Orthez (LUCQ-DE-BÉARN) pour son cours d'eau le Layous. Le bassin versant de cet affluent a fait l'objet d'un diagnostic de l'inondabilité au même titre que les six autres bassins versant des affluents du gave d'Oloron présents sur la CC Béarn des Gaves.

Le Programme d'études préalables au PAPI concernant la totalité du gave d'Oloron et donc les six communes de la CC Lacq Orthez a été validé en janvier 2025, ce qui a permis d'engager les 1ères opérations.

3.2 ÉNERGIE CLIMAT AIR

FINALISATION DU PCAET

Le PCAET a été validé le 10 janvier par le Comité de pilotage et approuvé par un vote lors du conseil communautaire du 27 janvier 2025. Les élus ont validé un programme de 30 actions. La date du 27 janvier 2025 est le point de départ du PCAET qui durera 6 ans jusqu'au 27 janvier 2031.

L'ensemble des documents comprenant un diagnostic, une stratégie, un programme d'actions et une évaluation environnementale a été déposé le 28 janvier 2026 sur la plateforme ADEME dédiée aux PCAET. Une association a déposé un recours contre le PCAET le 26 mars 2025 conformément à la procédure légale. Le 31 décembre 2025, le tribunal administratif n'avait toujours pas convoqué la communauté de communes pour répondre à ce recours.

ANIMATIONS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PCAET

La CC Lacq-Orthez a reconduit le programme scolaire « l'école de l'énergie » animé par l'association Ecocène à destination des élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Les animations 2024-2025 se sont terminées en mars 2025. Une présentation des travaux réalisés par les élèves a été faite en amont du conseil communautaire de juin 2025. Sept écoles étaient bénéficiaires des animations 2024-2025 soit 10 classes et 206 élèves.

En septembre 2025, 10 classes ont été sélectionnées. Elles sont issues de huit communes différentes avec 213 élèves bénéficiaires. Les interventions se dérouleront de novembre 2025 à mars 2026. La restitution sera organisée en juin 2026.

Le coût de cette action de 9 100 € TTC par an est entièrement financé par la collectivité.

LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Conformément à la réglementation (article L. 229-25 du code de l'environnement), le service Énergie Climat Air a mis en œuvre le Bilan des Emissions des Gaz à Effet de Serre (BEGES) relatif à l'impact climatique du fonctionnement de la collectivité. Le service réalise ce bilan tous les trois ans depuis 2015, c'est la première fois que le BEGES doit prendre en compte les émissions indirectes, ainsi la société TAKE AIR a été retenue pour accompagner le service dans l'élaboration du BEGES. Ce document comprend un diagnostic et un programme d'actions sur trois ans.

Cette mission a commencé le 10 mars par une présentation en bureau et s'est terminée le 16 décembre 2025 par une validation en bureau. Pour son élaboration le BEGES a mobilisé l'ensemble des services au travers de 24 temps d'échanges coanimés par le bureau d'étude et le service, notamment la journée du 16 septembre 2025 de coélaboration du programme d'actions réunissant techniciens et élus.

Le coût de la prestation est de 13 770 € TTC entièrement supporté par la collectivité.

ENQUÊTE COMMUNALE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'action 1.2.2 du programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial prévoit la mise en œuvre d'une enquête communale.
Le bureau du 5 mai a validé le contenu et la méthode de déploiement de l'enquête.
Ainsi entre juillet et novembre, le service Énergie-Climat-Air a rencontré l'ensemble des 60 communes au cours d'entretiens administrés en mairie.
Ces réunions ont permis de recenser :

- Les consommations énergétiques de la commune,
- Les pratiques favorables à l'environnement,
- Les éléments du patrimoine communal (bâtiments, véhicules …) et le niveau de verdissement,
- Les installations d'énergies renouvelables supérieures à 100 kW présentes sur son territoire,
- Les équipements favorisant les mobilités alternatives (bornes de recharges, parkings vélo et parkings de covoiturage),
- Les aménagements et projets en lien avec l'adaptation au changement climatique,
- Les sièges d'exploitations agricoles présents sur la commune,
- Les friches industrielles, commerciales et résidentielles,
- Les entreprises de la filière bois ainsi que les coupes forestières.

Le bilan de cette enquête a été présenté le 2 décembre en commission environnement.

ANIMATION TERRITORIALE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le service Énergie-Climat-Air suit l'ensemble des projets d'énergie renouvelable d'une taille significative. À ce titre, le chef de service participe à la commission départementale ENR animée par la DDTM ; en 2025 cela représentait cinq réunions : 17 avril (Projet agrivoltaïque à PARBAYSE), 19 juin (photovoltaïque flottant à ABOS et TARSACQ), 17 septembre (projet ECHO), 15 octobre (photovoltaïque à SARPOURENX) et 11 décembre (deux projets photovoltaïques à MOURENX et MASLACQ).

Par ailleurs, le service Énergie-Climat Air a :

- Animé en interne la réponse de la collectivité au document cadre photovoltaïque au sol élaboré par la préfecture et la chambre d'agriculture,
- Participé à la commission départementale sur la biomasse et le groupe de travail forêt du Pays de Béarn. Cette mission est désormais réalisée par le service foncier pour éviter les doublons,
- Suivi l'étude menée par le pôle développement économique et le bureau d'étude Philexis sur la création d'une boucle d'autoconsommation collective autour du parking de chemstart'up,
- Sollicité la préfecture sur le devenir de la centrale hydroélectrique d'Orthez (aujourd'hui à l'arrêt) et rédigé une demande pour récupérer les données technico-économiques auprès de la DREAL,
- Organisé une intervention d'une heure dans le cadre de la conférence des maires du 30 juin. Cette intervention concernait les boucles d'autoconsommation collectives d'énergie permises par la loi APER. Les intervenants étaient : ENEDIS, le bureau d'étude Philexis et l'association CMONSORELH.

AUTRES MISSIONS

Participation au COTECH « Bien vivre à +4°C » animé par l'Audap

Dans le cadre du COTECH, le service a participé à sept réunions qui réunissaient l'Audap et plusieurs techniciens de collectivités du territoire en charge de l'adaptation au changement climatique. Ces réunions ont abouti à la mise en place d'un forum dédié à l'adaptation des territoires au changement climatique le 26 juin ainsi qu'à la production d'une note d'information destinée aux collectivités.

ZIBAC

Le service a participé à douze réunions du projet « Zone Industrielle Bas Carbone » (décarboner le bassin industriel de Lacq) animées par le GIP CHEMPARC. L'année 2025 a été consacrée à la finalisation de la signature des contrats entre les industriels et l'ADEME et à l'organisation d'un événement de lancement le 10 avril.

Observatoire / réunions internes

Le service a participé à plusieurs réunions en lien avec l'observatoire du territoire : COT, observatoire de l'habitat, bilan du service habitat, ...

Fonds vert PCAET 2025

Le service a géré une enveloppe de 114 500 € du Fonds Vert PCAET pour financer deux projets communaux à ARTIX et LABASTIDE-MONRÉJEAU. La mission consistait à faire le lien entre les services l'Etat, les communes et le service comptabilité/finances de la CC Lacq-Orthez.

3.3 BIODIVERSITÉ : TRAME VERTE ET BLEUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions trame verte et bleue, la CC Lacq-Orthez a poursuivi le partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN) pour leur expertise biodiversité, et l'accompagnement.

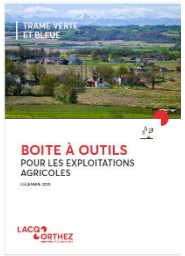
Certaines de ces actions ont été menées en 2025, avec notamment :

ACTION 2 : AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LA DYNAMIQUE DE DÉPRISE DE L'ÉLÈVAGE

Cette action menée conjointement par la CC Lacq-Orthez, la Chambre d'Agriculture, la SAFER et le CEN a pour objectif de disposer d'un état des lieux précis sur les exploitations agricoles du territoire en ciblant plus précisément les exploitations d'élevage de ruminants, lister les dispositifs agricoles favorables à la biodiversité, mener une enquête auprès des 230 éleveurs concernés par cette étude pour ensuite définir des propositions d'actions en associant le monde agricole.

Les 22 et 23 mai, deux réunions de présentation de l'étude aux éleveurs de ruminants ont été organisées.

Un questionnaire a été envoyé aux 230 éleveurs afin de récolter des données agricoles sur la structuration des exploitations (individuelle, sociétaire, type d'atelier, de cultures, surfaces déclarées), la structuration du foncier des exploitations (propriété, location), la typologie des exploitations, des classes d'âges, de la main d'œuvre (familiale, double actif, nombre de personne(s)) et des démarches de transmission/reprise et installations. 140 éleveurs ont répondu.



Des visites terrain sur les exploitations des éleveurs de plus de 55 ans ont été réalisées afin de mieux les accompagner pour cette enquête.

Les 4 et 8 octobre, deux réunions de présentation des résultats de l'enquête menée auprès des éleveurs avec remise d'un livret « boîte à outils » réalisé par la collectivité et les partenaires sur les dispositifs d'accompagnement existants ont été organisées.

ACTION 7 : ACCOMPAGNER ET FACILITER LA PLANTATION DE HAIES

25 000 arbres et arbustes ont été plantés en 2024 chez 47 propriétaires du territoire, soit 12,5 km de haies champêtres qui relieront les espaces naturels les uns aux autres.

Cette action de plantations de haies champêtres inclut un accompagnement, avec la fourniture de plants de remplacement fin 2024 pour une replantation réalisée début 2025, et l'organisation de deux demi-journées de formation le 27 novembre à MASLACQ et le 5 décembre à LABASTIDE-CÉZÉRACQ. Ces séances avaient pour objectif de mieux accompagner les propriétaires et de les former à la taille des arbres et arbustes ainsi que de façon plus globale, à l'entretien. Elles ont été réalisées avec l'appui du Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine et de l'entreprise d'insertion Pépinière Environnement, pour leur technicité sur l'entretien des haies et la biodiversité.

ACTION 9 : CONTRIBUER À GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT DU TERRITOIRE

Cette action s'est limitée à la présentation sur terrain aux élus de la commission environnement du rendu de l'étude des vieilles forêts du territoire sur la commune de MONEIN lors d'une commission environnement « terrain » du 3 juillet.

ACTION 12 : RESTAURER ET GÉRER LES LANDES SÈCHES

Seule la lande sèche de MONEIN a été diagnostiquée pour définir les enjeux et les possibilités de gestion et de restauration de cette lande identifiée comme réservoir de biodiversité.

En 2025, deux interventions de roulage de fougères ont été réalisées (juin et août), afin de diminuer l'emprise de la fougère aigle par affaiblissement de la plante. Cet entretien pour un montant de 1 200 € TTC consiste essentiellement à restaurer les landes atlantiques à Erica et Ulex afin de favoriser un ré enherbement naturel de la zone.

Cette opération d'entretien sera renouvelée tous les ans selon une périodicité à déterminer en fonction de la réponse du milieu à la gestion.

ACTION 14 : SENSIBILISER LES SCOLAIRES À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRITOIRE

L'objectif est de sensibiliser les scolaires à la protection de la biodiversité du territoire : faire connaître aux élèves des écoles primaires, les richesses du patrimoine naturel local, les intégrer dans une démarche pédagogique et ludique autour des trames vertes et bleues, en prolongement de leur programme scolaire, en intégrant également la préservation des espaces naturels sensibles.

Pour cette année 2025-2026 ,13 classes soit 270 élèves du territoire, ont bénéficié de ces animations, avec deux demi-journées en classe et une journée terrain sur l'un des sites naturels sensibles, zones humides du territoire de la CCLO.

Le coût total de cette action pour l'année 2025-2026 (animations CPIE, transport et ingénierie) a représenté un budget global de 20 460,40 € TTC, avec une participation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 10 230 €.

Au regard du bilan positif de ces animations pour cette année scolaire, cette action sera reconduite pour l'année scolaire 2026-2027 avec le CPIE.

ACTION 15 : SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX RICHESSES DU PATRIMOINE NATUREL DU TERRITOIRE

Des journées de découverte des Espaces Naturels Sensibles du territoire ont été proposées au public par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Nouvelle-Aquitaine (CEN). L'objectif est de sensibiliser la population et les usagers à la prise en compte de la biodiversité du territoire.

ACTION 16 : VALORISER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DANS L'OFFRE TOURISTIQUE

Dans le cadre de la révision du Plan Local de Randonnées (PLR) lancée par le service tourisme, sept sites réservoirs de biodiversité ont été intégrés dans le nouveau PLR :

- Prairies et Tourbières de CESCAU, Landes d'ABOS,
- Lande sèche de MONEIN, Landes humides de SAULT-DE-NAVAILLES,
- Vallon du Clamondé à ARTHEZ-DE-BÉARN et MESPLÈDE,

- Sentier pédagogique de la vallée de l'Aubin à DOAZON,
- Lande humide du bois de la Seube à BOUMOURT-CESCAU-MAZEROLLES.

De la signalétique directionnelle et des panneaux pédagogiques spécifiques à chaque site ont été mis en place.

La mise en valeur de chaque site dans le futur topoguide, via l'application CCLO-icône randonnées et sur le réseau GEOTREK du département a été réalisée.

3.4 GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

EXERCICES PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)

Le PPI est un plan de secours propre à un ou plusieurs industriels. Il est activé par le Préfet à la demande de l'exploitant en cas d'accident technologique susceptible d'avoir des conséquences au-delà des limites du site industriel. Il définit l'organisation des secours.

Le territoire de la CC Lacq-Orthez est couvert par 4 PPI dont la révision a été finalisée en mars 2021 :

- Le Plan particulier d'intervention d'Air Liquide France Industrie de PARDIES,
- Le Plan particulier d'intervention d'Arkéma MONT,
- Le Plan particulier d'intervention de la plateforme Induslacq,
- Le Plan particulier d'intervention Chem'pôle 64.

Des exercices sont réalisés chaque année par la Préfecture pour tester les plans particuliers d'intervention. En 2025, 2 exercices ont été organisés : Sobegi UTG à Induslacq le 12 juin et Arkema MONT le 20 novembre, mais sans participation cette année de la CC Lacq-Orthez par manque de disponibilité.

Les communes concernées par le périmètre d'intervention sont également associées pour tester leur plan communal de sauvegarde.

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

La Commission de Suivi de Site (CSS) du Bassin de LACQ est une instance d'échanges et de concertation entre les services de l'État, les industriels, les collectivités, les salariés et les associations.

Elle est présidée par Christian Lombart depuis mai 2021 et plusieurs Maires de communes industrielles y siègent et participent aux travaux.

La CSS s'est réunie trois fois en bureau et deux fois en « plénière » pour partager l'information concernant l'activité des entreprises existantes et les événements particuliers comme le projet TREFLE d'Arkema, le plan d'actions défini par Biobéarn pour lutter contre les nuisances olfactives, les PFAS mais aussi échanger sur l'avancée des études en cours comme le projet ZIBAC.

Les comptes rendus des séances sont publics et consultables sur le site de la Préfecture www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr.

À noter qu'en ce qui concerne la problématique des nuisances olfactives, les industriels de la plateforme Induslacq et Chem'pôle 64, communiquent à travers un bulletin hebdomadaire téléchargeable sur le site www.universlacq.fr, qui comprend des informations sur les signalements, les relevés de stations de mesures de polluants par Atmo Nouvelle-Aquitaine et les éléments marquants de fonctionnement de la plateforme.

L'activité des nez formés se poursuit avec des séances de révision régulières assurées par Atmo Nouvelle-Aquitaine.

LA TÉLÉALERTE

Cet outil d'appel en masse, qui vient compléter le dispositif de sirènes seveso déclenché en cas d'accident technologique est toujours opérationnel depuis sa mise en service en 2016, suite à une réflexion menée avec les entreprises seveso du bassin de LACQ qui ont d'ailleurs contribué à son financement.

43 communes sont concernées par un ou plusieurs périmètres de danger dont 10 hors territoire CC Lacq-Orthez.

Les tâches entre la CC Lacq-Orthez et les industriels pour la gestion de cet outil se répartissent de la façon suivante :

Pour la CC Lacq-Orthez :

- Collecte et vérification des données (annuaire, inscriptions volontaires, formulaire d'inscription),
- Transmission des données aux industriels (Induslacq, Chem'Pôle64, Arkéma Mont, Alfi Pardies) tous les 2 mois,
- Test annuel sur les inscriptions volontaires pour vérifier le bon fonctionnement de l'outil.

Pour les industriels :

- Import des données transmises par la CC Lacq-Orthez pour mise à jour,
- Déclenchement en cas de risque technologique en lien avec leur PPI et lors des exercices.

Au-delà de son utilisation par les industriels lors des exercices PPI, cet outil est testé directement une fois par an la CC Lacq-Orthez, mais non réalisé en 2025.

3.5 GESTION DES DÉCHETS

LA PRÉVENTION

LES BIODÉCHETS

L'année 2025 est marquée par l'installation des premiers sites de compostage partagé desservant 2 200 habitants sur les communes D'ARTHEZ-DE-BÉARN, d'ORTHEZ, de MONEIN et de MOURENX.





Les 12 points de collecte des biodéchets en apport volontaire ont été mis en place sur l'hypercentre d'Orthez.

Le déploiement des composteurs individuels se poursuit puisque ce sont plus de 58 % des foyers pavillonnaires qui en sont équipés permettant ainsi de détourner plus de 1 000 tonnes d'ordures ménagères.

LES ANIMATIONS

36 animations de prévention des déchets ont été réalisées. Ces actions ont permis de sensibiliser près de 1 000 personnes (grand public, professionnels, collectivités, gros producteurs). L'utilisation de lunettes virtuelles acquises par la collectivité complètent les outils et support de communication.
Le service déchets participe aux grands événements nationaux tels que la Semaine Européenne de Réduction des Déchets et la Quinzaine de Tous au compost.

LE RÉEMPLOI

Le partenariat de notre collectivité avec deux recycleries, Créa'locale et AIMA a permis de réduire le tonnage reçu en déchetterie de plus de 70 tonnes.

LA COLLECTE

La réduction du tonnage d'ordures ménagères amorcée depuis plusieurs années s'est de nouveau accélérée en 2025 avec la modification de la dotation en bacs à ordures ménagères des professionnels les incitant à trier leurs biodéchets. Cette nouvelle orientation a ainsi permis de baisser de 6 % le tonnage d'ordures ménagères et de ramener le ratio à 165 kg/habitant.

Néanmoins, une caractérisation des ordures ménagères, initiée par CITEO, a révélé la présence persistante de nombreux déchets valorisables au sein de celles-ci.

Si 3 152 tonnes d'emballages ménagers ont été collectées, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2024, il est à déplorer une augmentation des refus de tri dont l'erreur de tri liée aux habitants représente près de 80 %.

Les collectes à domicile des déchets verts et des encombrants restent stables.

La flotte de véhicules continue de se moderniser avec l'achat d'une nouvelle benne à ordures ménagères, en remplacement d'un véhicule ancien.

LES DÉCHETTERIES



La déchetterie d'ORTHEZ s'est dotée de deux nouveaux quais et des travaux de réfection du haut de quai se sont déroulés en début d'année. Une benne pour les déchets incinérables a été installée à titre expérimental afin de réduire l'enfouissement du tout-venant.

Les marchés de travaux pour l'extension et la rénovation de la déchetterie de Ramous ont été attribués ; leur démarrage débutera en 2026 en raison d'aléas administratifs.

La fréquentation en déchetterie a légèrement diminué par rapport à 2024 avec 134 000 entrées.

Les tonnages réceptionnés ont également diminué de 5 % par rapport à 2025 soit un ratio de 277 kg/habitant. Cette baisse est principalement liée à la réduction des apports de déchets verts qui représentent cependant 1/3 du tonnage accueilli.

LE TRAITEMENT

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE DE MOURENX

Les travaux de rénovation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de MOURENX entamés en 2024 se sont achevés au printemps 2025.

10 737 tonnes de déchets (ordures ménagères, refus de tri, Déchets Industriels Banals) ont été incinérées et 18 500 tonnes de vapeur ont été vendues à la SOBEGI.

Les apports tiers (provenant principalement du syndicat de traitement Bil Ta Garbi) représentent 15 % du tonnage entrant.

À noter que la procédure judiciaire à l'encontre de l'ancien exploitant pour défaut d'entretien est au stade de l'expertise.

LE PÔLE DE GESTION DES DÉCHETS D'ORTHEZ

L'ensemble du site a accueilli 5 754 tonnes dont 2 457 ont été enfouies en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

De manière générale, la quantité de déchets ménagers a baissé de 4 % par rapport à 2024, avec un ratio de 551kg/habitant.

Il est à noter que 94 % des déchets ménagers sont valorisés.

Comme chaque année, la collectivité adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, dans lequel l'activité du service est précisément décrite.

4 PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE

4.1 ENFANCE - ENSEIGNEMENT

PETITE ENFANCE – TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN JANVIER 2014

Le service Petite Enfance (PE) gère cinq crèches intercommunales ainsi que deux structures labellisées sur ORTHEZ : le Relais Petite Enfance (RPE / lieu de référence pour toutes les questions liées à l'accueil du jeune enfant) et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP / soutien à la parentalité).

La communauté de communes de Lacq-Orthez soutient également financièrement :

- le RPE AMAYRA dont le siège est situé à ARTIX, à hauteur de 26 886 €,
- le LAEP « Lo Petit e Tots » géré par le centre social LO SOLAN à MOURENX, à hauteur de 15 030 €,
- les crèches associatives de MOURENX et MONEIN : la communauté assure l'entretien des bâtiments des crèches associatives de MONEIN, 24 places (20 820 € en 2025), et de MOURENX, 49 places (7 760 € en 2025) et leur alloue une subvention de fonctionnement annuelle (21 538 € et 173 172 €) ; les deux crèches perçoivent par ailleurs directement des aides de la CAF.

L'observatoire de la petite enfance, outil de positionnement politique (unique sur le département et reconnu comme un modèle par la CAF), réunit chaque année les partenaires. Il établit à 85 % le taux de couverture d'accueils formels sur la CC Lacq-Orthez (au-dessus des moyennes nationale, régionale et départementale). Les services et les partenaires ont par ailleurs mis en place un projet innovant : **le guichet d'accueil petite enfance Lacq-Orthez** depuis le 1er avril 2024 / celui-ci est géré conjointement par les deux RPE du territoire ; l'un associatif et l'autre public.

Gestion des crèches intercommunales

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et sont âgés de 10 semaines à 4 ans.

Une équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'un psychologue et d'un référent « Santé et Accueil Inclusif » (RSAI), intervient dans chaque crèche ainsi qu'un pool de remplacement, composé de trois agents. Le personnel d'encadrement est en conformité avec les normes réglementaires.

Depuis 2019, la démarche "manger bio et local" a été adoptée dans les crèches intercommunales pour une alimentation saine et de qualité. Les crèches se maintiennent toujours au niveau 2 du label d'ECOCERT « En cuisine ». Cuisine en régie et maîtrise des coûts. De plus, le service a engagé des actions respectueuses de la santé environnementale (utilisation uniquement de produits d'entretien écolabellisés, de couches écologiques, de la vaisselle en inox et verre et jouets en bois privilégiés).

135 places dans les structures publiques ont permis l'accueil de 225 enfants en 2025. 73 places dans les structures associatives ont permis l'accueil de 169 enfants en 2024.

- **La crèche « Les Magnolias » d'ORTHEZ – 50 places depuis le 5/11/2018** – 88 enfants.
  - Le bâtiment est également composé d'un RPE et d'un LAEP.
  - 20 agents + 2 cuisinières + 1 secrétaire à 20 %, soit 22,6 équivalents temps plein (ETP) dont 15,5 auprès des enfants.
  - CA 2025 : 1 193 431 € dont 87,53 % de charges de personnel (une année marquée par des changements de personnel : mobilités, disponibilités, arrêts longs).
  - Taux d'occupation facturé : 78 %.

- **La crèche du « Soleil-Levant » de LAGOR** – a ouvert ses portes en septembre 2009
  25 places, dont 5 réservées à TORAY CFE (partenaire privé qui a participé à hauteur de 52 000 € en 2025) - 4 enfants TORAY CFE (8 en 2024) sur 37 enfants accueillis (48 en 2024).
  - 10 agents – 9,7 ETP dont 6,8 auprès des enfants
  - CA 2025 : 650 228 € dont 86,54 % de charges de personnel (absentéisme : 1 en disponibilité, 2 en longue maladie).
  - Taux d'occupation facturé : 62,16 % (2024 : 72,47 % / 2022 : 77 %).
    La baisse des effectifs se confirme cette année - augmentation de la participation de la CC Lacq-Orthez. Réflexion sur la baisse de la capacité d'accueil.

- **La crèche « L'îlot P'tits Pieds » d'ARTIX – 30 places** – 54 enfants accueillis.
  - Cette structure municipale a été transférée à la CC Lacq-Orthez au 1er janvier 2016.
  - 13 agents soit 11,4 ETP (+ 1 apprentie EJE) dont 8,6 auprès des enfants
  - CA 2025 : 613 182 € dont 87,89 % de charges de personnel.
  - Taux d'occupation facturé : 82 %.
    Organisation en âge mélangé et équipe stable.
- **La crèche « Graines d'éveil » de BAIGTS-DE-BÉARN** ouverte en 2015, **15 places,** 24 enfants.
  - 6 agents + 1 agent de cuisine et d'entretien soit 5,85 ETP dont 4,5 auprès des enfants.
  - CA 2025 : 360 510 € dont 88,08 % de charges de personnel.
  - Taux d'occupation facturé : 76 % (82 % en 2024). Plusieurs modifications de contrats.
  - 2 arrêts longs – bonne cohésion d'équipe.
- **La crèche « Les Mini-pousses » de SAULT-DE-NAVAILLES**, 2015, **15 places,** 22 enfants
  - 5 agents + 1 agent de cuisine et d'entretien soit 5,85 ETP dont 4,5 auprès des enfants.
  - CA 2025 : 344 854 € dont 87,7 % de charges de personnel.
  - Taux d'occupation facturé : 71,38 % (80 % en 2024). Plusieurs contrats modifiés.
  - Équipe stable.

Le coût total pour la CC Lacq-Orthez pour la petite enfance est de **3 626 137 €** (frais de bâtiments compris), financé par les partenaires institutionnels (essentiellement la CAF) et les usagers, à hauteur de **53,56 %**, soit un reste à charge pour la CC Lacq-Orthez en 2025 de **1 684 069 €** (augmentation de 74 477 € par rapport à 2024 due à l'augmentation des charges de personnel).

ENSEIGNEMENT

Les collèges et lycées ont bénéficié d'un soutien financier pour les projets et voyages pédagogiques ainsi que leurs associations sportives, sections sportives et leurs foyers socio-éducatifs à hauteur de 34 530 €.

Les aides financières aux étudiants (65 000 € INSCRITS AU BUDGET / DM -32 500 € : TRANSFERT « PISCINE »)

147 aides financières, soit 43 872,50 €, pour les allocations d'études supérieures et stages obligatoires ont été attribuées pour l'année scolaire 2025-2026 à **116** étudiants.

32 389,38 € étaient consommés au 31 décembre 2025 sur le budget 2025.

L'aide aux devoirs (bilan 2025) dans les écoles primaires

41 écoles ont bénéficié de ce service et 40 communes étaient concernées. 90 intervenants et 4 coordonnatrices ont pris en charge 608 enfants inscrits.

Au total, 6 766,5 heures sur 34 semaines ont été rémunérées par la CC Lacq-Orthez, soit 199 heures en moyenne/semaine et 5,7 ETP.

Accès à la piscine pour tous les élèves des écoles primaires

La communauté de communes de Lacq-Orthez prend en charge les frais de transport et d'entrée des écoliers (piscines de MOURENX, ORTHEZ, ARTHEZ-DE-BÉARN) pour un coût de 239 039,82 € en 2025.

4.2 HABITAT

APPROBATION DU PLH 2024-2029

Après deux ans d'études et de concertation avec les 60 communes et l'ensemble des acteurs de l'habitat que sont les bailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier, acteurs sociaux, artisans, institutionnels (...), le troisième Programme Local de l'Habitat (PLH) de Lacq-Orthez a été adopté le 27 janvier 2025.

Ce nouveau PLH fait du projet de développement économique du bassin de Lacq une véritable opportunité au service de son regain démographique tout en veillant à conforter un cadre de vie de qualité et à apporter une réponse à tous les parcours de vie. Aussi, les objectifs du PLH sont ambitieux : produire 2 000 logements en neuf et en renouvellement urbain pour accueillir 2 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. La stratégie du PLH est pleinement adossée aux perspectives de création de 1 600 emplois.

Une part significative de la production de logements sera orientée vers du logement locatif social mais aussi intermédiaire et en accession maîtrisée dans le but de fixer les salariés sur le territoire. Par ailleurs, dans la continuité du précédent PLH mais avec l'objectif d'intensifier les résultats, le projet vise à amplifier la remobilisation du parc vacant et la requalification du parc existant, avec l'appui de son guichet Habitat-Énergie France Rénov' et de divers outils et dispositifs mobilisables sur l'habitat privé.

En 2025, avec l'accompagnement de l'AUDAP, deux études spécifiques ont été menées afin de définir des actions et outils très opérationnels visant à mettre en œuvre les objectifs du PLH. Ainsi, un travail a été mené avec les entreprises du territoire sur le lien emplois/logements et une étude a été conduite sur les capacités financières d'acquisition des ménages.

En outre, le premier volet de l'observatoire de l'habitat et du foncier a été réalisé avec l'AUDAP par la mise à disposition d'un outil de DATA Visualisation permettant un suivi, une évaluation et un réajustement du PLH.

SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Le Guichet Habitat-Énergie et aides à la rénovation

Depuis le 1er janvier 2025, le Programme d'Intérêt Général (PIG) PACTE Territorial a pris le relais du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique). L'ANAH pilote le nouveau service public de la rénovation de l'Habitat et le finance à 50 % (ingénierie du Guichet Habitat Énergie France Rénov' de Lacq-Orthez). Une convention PIG PACTE TERRITORIAL a été signée le 30 juin 2025 par le CD64, la DDTM, et les EPCI de Lacq-Orthez, Béarn des Gaves, Luys en Béarn et Nord Est Béarn pour formaliser les engagements de chaque partie sur une période 2025-2027. Ainsi, l'ANAH apporte une subvention annuelle de **75 717 €** et la Région Nouvelle-Aquitaine **37 563 €** à Lacq-Orthez.

Le Guichet Habitat Énergie a délivré près de 600 conseils de premier niveau, 108 conseils personnalisés et 31 accompagnements avec visite du logement. La collectivité accompagne les particuliers quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs. En outre, cinq copropriétés ont été renseignées dans leur projet de rénovation énergétique.

Avec l'arrivée d'une conseillère France Rénov' en avril 2025 pour suppléer l'équipe, la première semaine de l'Habitat a pu être organisée en novembre avec des animations sur les marchés et des animations tout public en complément des réunions d'information reconduites auprès des acteurs de la rénovation.

Concernant le soutien financier aux projets de rénovation en 2025, 179 logements ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Bien Chez Soi 3 » et de l'OPAH-RU d'Orthez pour un montant total de **322 378 €** (des transferts de crédits ont donc été nécessaires, le BP étant de 265 000 €).

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du centre-ville d'ORTHEZ

L'objectif de ce programme centré sur le cœur de ville est de réhabiliter 120 logements et d'accompagner cinq copropriétés. Le bureau d'étude ALTAIR anime l'opération pour un coût annuel de **46 740 €** subventionné à hauteur de **35 536 €**. Sur la quatrième année d'OPAH-RU, 38 visites ont été réalisées par ALTAIR et 6 logements ont été agréés pour mobiliser des aides financières de l'ANAH, du Département et de la CC Lacq-Orthez. Au total à l'automne 2025, 59 logements étaient en cours de rénovation dans le cadre des aides de l'OPAH-RU. En parallèle, un réel effet d'entraînement sur divers projets de rénovations non subventionnés par l'OPAH-RU mais par d'autres dispositifs d'aides (MaPrimRénov', fondation du Patrimoine, …) est observé. En 2025, plusieurs actions proactives ont été menées pour aller vers les propriétaires de logements vacants et copropriétaires d'immeubles dégradés.

Concernant la lutte conte l'habitat indigne, le comité technique instauré en 2023 sous le pilotage du Pôle Départemental de Lutte Contre l'Habitat Indigne (DDTM) et réunissant tous les partenaires compétents (ARS, CAF, ville d'Orthez, ADIL, Conseil Départemental, ALTAIR) s'est tenu à trois reprises, permettant un suivi précis de la résorption des situations présentes sur les 60 communes.

Outils et dispositifs de lutte contre le bâti dégradé et vacant

Le travail d'étude pré-opérationnelle à la mise en place d'un dispositif spécifique sur les cinq centres-bourgs de MONEIN, ARTHEZ-DE-BÉARN, SAULT-DE-NAVAILLES, PUYOÔ et BELLOCQ a été repris en 2025. Des études de faisabilité techniques et financières ont été réalisées avec un architecte pour évaluer l'opportunité de mettre en place une OPAH-RU multisites à la suite de celle du centre d'ORTHEZ où une reconduction est envisagée. Le cabinet ALTAIR a été retenu pour cette mission pour un coût de **11 868 €**.

SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PUBLICS À PRIX MAÎTRISÉS

La résidence Pablo Picasso de 25 logements à MOURENX réalisée avec Domofrance a été livrée en juin 2024 (attente des DGD pour le solde de subventions). L'opération de LAGOR de 10 logements (Domofrance) a été livrée en avril 2025 (attente des DGD pour le solde). La réhabilitation d'un bâti ancien à ORTHEZ par la Fondation COS pour y réaliser une Maison relais de 25 places (10 logements) devrait se terminer courant 2026. L'opération de LABASTIDE-MONRÉJEAU de 10 logements a démarré en septembre 2025 mais un aléa technique a interrompu le chantier ce qui a mis en attente le paiement du premier acompte. La deuxième tranche d'ABOS comprenant 8 logements (Office 64) a été lancée en février 2025 (premier acompte versé **14 147 €**). Le projet de réhabilitation de LACQ sur l'ancien presbytère (Office 64) a démarré en Avril 2025 (1er acompte versé **12 415 €**). A MOURENX, le projet d'acquisition-amélioration de 60 logements avenue Pasteur par le bailleur Patrimoine a démarré en Février 2025 (premier acompte versé **85 302 €**).

Beaucoup d'opérations sont à l'étude pour un démarrage des travaux courant 2026 : BAIGTS-DE-BÉARN (6 logements) avec l'Office 64, MOURENX (22 logements) avec CDC Habitat, ORTHEZ (29 logements) et PUYOÔ (25 logements) avec Domofrance. D'autres sont à l'étude mais n'ont pas encore fait l'objet de délibération à ce jour.

POLITIQUE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CC Lacq-Orthez assure la gestion locative des équipements d'accueil des gens du voyage. Depuis la disparition de l'association Gadjé Voyageur, aucune médiation locative sociale n'est assurée auprès des locataires de MOURENX. Concernant l'aire de grand passage d'ORTHEZ faisant office d'aire de stationnement toute la période hivernale, la gestion est assurée par l'EIRL SAN AUGUSTIN pour un montant annuel de **33 850 €**. La régie de l'aire a, quant à elle, enregistré des recettes à hauteur de **15 583 €**.

Enfin, le bilan des grands passages estivaux a enregistré six stationnements illicites qui ont fait l'objet d'une procédure d'expulsion : NOGUÈRES (15 caravanes), PARDIES (70 caravanes), ARTIX Eurolacq 2 (7 caravanes), MONT (40 caravanes), LAGOR (15 caravanes), LAÀ-MONDRANS (12 caravanes) et MOURENX (12 caravanes).

4.3 MOBILITÉS

Le développement des actions mobilités sur le territoire s'exerce à l'échelle du bassin de mobilité (composé de la CC Lacq-Orthez et de la CC Béarn des Gaves) et dans le cadre contractuel d'un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) avec la Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale et Locale. En 2023, ce document s'est décliné en une feuille de route opérationnelle pour six ans, dans le cadre d'un travail partenarial avec la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA), la CC Béarn des Gaves, le Pays de Béarn, le Conseil Départemental 64, le syndicat NAM et le gestionnaire SNCF. En 2025, le chargé de mission recruté en 2024 dans le cadre du Contrat de Développement et de Transition pour assurer la mise en œuvre de la feuille de route a quitté ses fonctions (poste co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 60 % pour soutien à l'ingénierie). Les EPCI n'ont pas souhaité reconduire le poste.

Le COM permet à la CC Lacq-Orthez d'avoir une participation régionale sur les projets en matière de mobilités à hauteur d'un plafond de **220 004 €,** dont la majeure partie est affectée au fonctionnement du service de TAD.

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD MOBILACQ)

Ouvert depuis 2012 et face à un léger fléchissement de la fréquentation depuis 2022, le service de TAD a fait l'objet d'une réflexion d'amélioration en 2024. Des évolutions ont été proposées au 1er trimestre 2025 concomitantes au renouvellement du marché de transport.

Les modalités de fonctionnement ont été mises en œuvre au 30 juin 2025 et concernent :

- La division du territoire en deux zones pour optimiser les trajets des véhicules,
- L'ouverture de nouvelles destinations pour raison médicale (LACQ, LAGOR, LUCQ-DE-BÉARN ET MASLACQ),
- La prise en charge à domicile,
- L'élargissement de l'amplitude horaire du service (8h à 18h du mardi au vendredi),
- La continuité du service sur la pause méridienne,
- Le développement d'une gamme tarifaire plus accessible (tarifs allers-retours, jeunes et solidaires),
- Le verdissement de la flotte (quatre véhicules, tous électriques et accès PMR).

En 2025, 7 175 réservations ont été effectuées par le service de TAD, soit **8 133 passagers**, avec **un taux de groupage moyen de 19 %**. Les trois principaux motifs de déplacements restent liés aux déplacements vers les **centres commerciaux**, à des rendez-vous **médicaux**, et aux **démarches administratives**.

La nouvelle offre proposée sur la seconde moitié de l'année a permis d'attirer de nouveaux usagers : 150 personnes et 36 mineurs. 120 usagers ont été accompagnés sur la période.

Le coût de fonctionnement du service pour 2025 s'élève à **366 253,73 €** dont 358 047,23 € de prestations de service liées au marché d'exploitation et 8 206,50 € de frais de communication, financés à hauteur de **187 314,27 €** par le Conseil Régional (conventions juillet 2024 à juin 2025 et de juillet à décembre 2025) et de **17 075 €** par la participation des usagers. La **CC Lacq-Orthez finance 153 657,96 € (41 %).**

LE COVOITURAGE

Pour rappel en 2024, la CC Lacq-Orthez et l'association Transition ont déposé un dossier commun à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoires Inclusion Mobilité Sobriété » (TIMS) pour expérimenter une ligne de covoiturage. Le projet a été retenu.

Les conclusions de l'étude ont mis en avant une ligne de covoiturage entre PUYOÔ et MONEIN en passant par le bassin de LACQ. Cependant, les élus du COPIL n'ont pas souhaité poursuivre le projet en raison de contraintes techniques et également de coûts de fonctionnement liés à l'animation et des coûts d'investissement onéreux (acquisition du mobilier, maîtrise d'ouvrage) pour initier une expérimentation sur une période courte ne permettant pas d'évaluer avec satisfaction les usages du service.

Une réorientation de projet a été proposé et validée : l'expérimentation d'un outil de mise en relation de covoitureurs à l'échelle d'un bassin d'employeurs en partenariat avec l'association Lacq+ et la CCI Pau Pyrénéens. Le projet sera proposé au 1er trimestre 2026.

En parallèle et en lien avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la communauté de communes a engagé une réflexion avec l'AUDAP pour structurer un réseau d'aires de covoiturage sur son territoire. L'objectif est de proposer un maillage d'aires de proximité pour le territoire de la CC Lacq-Orthez. Le résultat est attendu pour janvier 2026. Ces travaux à hauteur de 10 jours pour un montant de 5 200 € sont intégrés à la convention triennale.

LE VÉLO

La sensibilisation des habitants au changement de pratique de mobilité est une priorité identifiée par la CC Lacq-Orthez sur le Plan de Mobilité Simplifié, le Contrat Opérationnel de Mobilité ainsi que le projet de territoire.

Aussi, en adéquation avec un événement national nommé « Mai à Vélo » qui vise à développer des animations de sensibilisation autour du vélo, la CC Lacq-Orthez a lancé un appel à projets « Mai à vélo 2025 » sur le territoire de la CC Lacq-Orthez. 18 animations avec 14 opérateurs ont pu être organisées entre le 1er et le 31 mai sur les communes de MONEIN, ORTHEZ, MOURENX, LABASTIDE-CÉZÉRACQ et CESCAU :

- Essais de vélos cargos,
- Ateliers de réparation,
- Balades à vélo,
- Ateliers de maniabilité,
- Balade patrimoniale,
- Conseils d'entretien,
- Découverte du vélo stepper.

Au total **247 personnes** ont participé à ces différents temps. Cet appel à projets a coûté **4 529,44 €.**

LES TRAVAUX PARTENARIAUX

Depuis la validation du Plan de mobilité Béarn en 2023, un point d'étape sur les sujets mobilité est programmé en janvier 2026. L'objectif sera de faire un tour de table et d'échanger entre territoires sur les initiatives lancées et les projets réalisés.

4.4 CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Une nouvelle feuille de route pour le MI[X]

La réflexion menée avec le cabinet « Le troisième pôle » et l'ensemble des entités du MI[X] autour d'une nouvelle feuille de route a conduit à repréciser les objectifs du MI[X] : mise en place d'une programmation en co-production/coopération, aménagement et renforcement de l'accueil physique dans les espaces communs, nouvelle communication générique et digitale pour faciliter l'accès à l'offre culturelle, signalétique sur site retravaillée. La création d'un poste de coordinateur culturel a été actée à cet effet. Le coordinateur a pris ses fonctions en février 2025. En automne 2025, deux temps forts ont rassemblé 250 personnes autour de l'illettrisme et de Lacq-Orthez Terre de vin

Budget

Le budget global de fonctionnement du service (MI[X] + Médiathèque + Cyberbases) s'est élevé en 2025 à **1 815 449 €, dont 328 353 €** pour les charges de fonctionnement partagées entre la CC Lacq-Orthez et la commune de MOURENX. La Mairie de MOURENX a reversé à la CC Lacq-Orthez **64 592 €** pour ces charges.

Pour le fonctionnement, la CC Lacq-Orthez a reçu des subventions du Département à hauteur de **17 000 €**. La médiathèque et les cybers ont eu des recettes propres en régie à hauteur de **6 688 €**. Les cybers ont reçu, en 2025, **6 860 €** en paiement de leurs interventions dans les collèges sur la citoyenneté numérique entre novembre 2023 et février 2025.

PÔLE LECTURE

Il est constitué de 22 bibliothèques qui partagent une base de données commune, **une carte de lecteur unique et gratuite** sur l'ensemble du territoire et un programme d'animations commun.

Animations

Pour ce programme d'animations commun, les bibliothèques du réseau choisissent une thématique qui est déclinée sur une année scolaire, de septembre à juillet. Sur une année civile, deux thématiques sont donc abordées. Pour 2025, les thématiques choisies ont été : au 1er semestre, le développement durable « Construisons ensemble un monde durable » et au 2ème semestre, le futur et ses enjeux « Demain ».

Au total, **3 145 personnes** ont bénéficié de ce programme d'animations thématiques sur **89 rendez-vous** (Rdv) pour l'ensemble du réseau, dont **1 243 personnes** (pers.) pour la Médiathèque du MI[X] sur **18 Rdv**.

Outre ces animations thématiques, la Médiathèque du MI[X] a un **programme d'animations régulières propre**, qui concerne : les accueils de classe (3 468 pers. sur 190 Rdv), les accueils petite enfance (crèches, PMI, assistantes maternelles… 716 pers. sur 57 Rdv), les lectures de contes et les jeux littéraires (903 pers. sur 56 Rdv), le festival du jeu vidéo (1 410 pers. sur 47 Rdv), les concerts, ateliers autour du son, la nuit du cinéma (384 pers. sur 7 Rdv), la Micro Folie (364 pers. sur 38 Rdv), les lectures, présentation de nouveautés et club lecture pour les adultes (786 pers. sur 32 Rdv), les interventions, accueils et ateliers pour les publics adultes spécifiques (apprenants du centre social, personnes en situation d'illettrisme, école de la 2ème chance, séniors, maisons de retraite… 421 pers. sur 24 Rdv).

Au total **8 648 personnes** ont bénéficié de ces animations régulières, hors thématique, sur **453 rendez-vous**. Ces animations se sont déroulées dans les locaux de la Médiathèque ou hors les murs, dans les locaux des partenaires.

En 2025, en termes d'animations (propres et thématiques), la Médiathèque du MI[X] a organisé **471 rendez-vous** et a accueilli **9 891 personnes**.

Fonds propres et fonds prêtés par la bibliothèque départementale

Les fonds propres des bibliothèques du réseau s'élèvent à **162 489 documents dont 57 347** appartiennent à la Médiathèque du MI[X].

La bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques met à disposition du réseau (essentiellement des petites structures) des fonds qui se sont élevés en 2025 à **9 503 documents**.

Emprunteurs et prêts

Les emprunteurs actifs (qui ont fait au moins un emprunt dans l'année) en 2025 sont au nombre de **9 019 pour l'ensemble du réseau,** dont **3 025 pour la Médiathèque du MI[X]**

Ils sont composés de 5 836 adultes, 2 961 enfants et 222 collectivités (essentiellement des écoles).

253 454 documents ont été prêtés dont **94 809 par la Médiathèque du MI[X]**.

13 141 documents ont fait l'objet de réservations dont 9 514 documents ont circulé d'une bibliothèque à une autre grâce au système de navette du pôle lecture.

RÉSEAU CYBER-BASES

Actions régulières

Accueils partagés de scolaires au sein du MI[X], interventions en collège (y compris soirées à destination des parents), actions partenariales (publics ados, familles, EHPAD…) et animations de sensibilisation aux

enjeux (festival du jeu vidéo, foire de MOURENX, journées des familles, Cybersécurité pour tous…) ont rythmé l'année.

Action spécifique 2025 (Action-phare Numérique Responsable)

Un nouvel événement a été organisé, « La Semaine De(s)Connexions », qui entend sensibiliser et accompagner le public sur les enjeux du Numérique Responsable. Cette semaine d'ateliers et d'animations à destination des agents, des professionnels et du grand public abordait notamment les sujets suivants :

- Impact environnemental (nettoyage de fichiers, augmentation de la durée de vie d'ordinateurs…),
- Données personnelles,
- Temps d'écran,
- IA,
- Infox (fake news).

Chiffres et évolution

Le service compte **641 adhérents**, soit 6 % de plus qu'en 2024. La gratuité de l'adhésion pour tous a pris effet fin septembre et permet notamment une meilleure fluidité des publics médiathèque et cyberbases (la loi « Robert » acte la fourniture d'un accès à internet gratuit dans les bibliothèques).

Le service accueille environ **600 visites mensuelles** (en légère hausse), durant lesquelles la demande d'accompagnement est très fréquente. Environ **1 200 rendez-vous individuels** ont été effectués. D'autre part, une centaine d'ateliers thématiques hebdomadaires a été animée. Avec les nombreuses interventions et animations, nous comptons environ 3 000 personnes touchées.

Sur l'année, une centaine d'ordinateurs ont bénéficié d'une « seconde vie » grâce à un accompagnement à l'installation d'un système libre, gratuit et pérenne (Linux). Sans cette opération, ces appareils auraient aggravé la quantité des déchets électroniques (difficilement recyclables), ou mis en péril la sécurité informatique de leurs propriétaires (fin des mises à jour de Windows 10 en octobre 2025).

Orientations

Au-delà de la transmission de savoir-faire et des conseils personnalisés, les missions de sensibilisation aux enjeux du numérique se renforcent, à destination des jeunes et des parents par exemple, ou autour de sujets comme les intelligences artificielles, la souveraineté numérique ou l'impact environnemental.

INICIATIVA

La CC Lacq-Orthez, au titre de sa compétence de soutien à la langue béarnaise, gasconne et occitane en partenariat avec le Département, initie des projets et accompagne les associations du territoire œuvrant en ce sens. Elle participe également au programme de valorisation et de développement de l'identité culturelle du Béarn au sein du Pays de Béarn.

Le budget alloué pour 2025 s'est élevé à **41 941 €,** financés à hauteur de **5 200 €** par le Département.

Les actions menées par la CC Lacq-Orthez en faveur de la langue béarnaise ont été plus spécifiquement portées par les équipes des crèches et de la médiathèque du MI[X] : animations, acquisition d'ouvrages et sensibilisation des agents à la langue béarnaise.

Par ailleurs en 2025, les services et élus tourisme et culture ont participé aux ateliers de team building béarnais dans le cadre du projet LIVHES à l'échelle du Béarn. La médiathèque du MI[X] s'est également engagée avec le réseau pôle lecture dans l'animation du projet « Topin, a hum les marmites » projet pédagogique porté par le pôle métropolitain Béarn sur les savoir-faire culinaires pour une intervention

dans les écoles à compter de la rentrée 2026. L'étude d'une micro folie béarnaise en partenariat avec les communautés de communes, le Cerdoc et le pôle métropolitain a par ailleurs été initiée.

4.5 DÉVELOPPEMENT LOCAL

PAYS LACQ-ORTHEZ BÉARN DES GAVES

Le Pays Lacq-Orthez Béarn des Gaves constitue un espace de coopération, porté par les deux communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves, centré désormais sur le Contrat Local de Santé (CLS) et la politique contractuelle tel que le Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région.

L'animation du nouveau dispositif Contrat de Développement et de Transition (CDT), élaboré en 2022 avec la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA), a été confiée au pôle métropolitain Béarn.

En 2025, la CC Lacq-Orthez et la CC Béarn des Gaves ont souhaité renouveler l'ingénierie commune pour le soutien technique à la mise en œuvre du Contrat Opérationnel de Mobilité. La RNA, dans le cadre du Contrat de Développement et Transition a apporté son soutien financier pour ce poste mutualisé à hauteur de 10 500 € sur la période du 1er janvier au 27 juillet 2025, l'agent ayant quitté ses fonctions en cours d'année. Les EPCI n'ont pas souhaité renouveler le poste.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Pour rappel, le contrat 2ème génération 2023-2028 est composé de 4 axes et de **25 fiches actions** :

- Prévention promotion santé : 10 fiches,
- Autonomie : 3 fiches,
- Environnement santé : 5 fiches,
- Accès au soin coordination : 7 fiches.

Une vingtaine de pilotes et copilotes assurent la mise en œuvre du contrat en s'appuyant sur la mission de coordination portée par la CC Lacq-Orthez.

De nombreuses actions sont proposées et planifiées grâce à la dynamique des acteurs et leur forte implication, en voici quelques exemples :

- Valorisation et promotion des actions en prévention promotion santé portées par les acteurs du territoire : animations « Octobre Rose » portées par les communes ou les associations (ORTHEZ, PUYOÔ, MONEIN, ARTIX, la Ligue contre le cancer, le CRCDC, la CPAM), actions de Santé Publique portées par le Centre Hospitalier (CH) d'ORTHEZ ou la CPTS par exemple, « Mars Bleu », « Juin vert », « Movember », « Mois sans Tabac », campagne de lutte contre le moustique tigre,
- Organisation par la CC Lacq-Orthez d'une journée dédiée aux aidants à MOURENX en partenariat avec la MSA Sud Aquitaine, AGIR ARCCO, la CARSAT et une vingtaine de structures médico-sociales du territoire,
- Actions de sensibilisation à l'alimentation au MI[X], au bien vieillir chez soi avec les animations du Guichet Habitat Énergie de la CC Lacq-Orthez,
- Participation de la CC Lacq-Orthez à la journée de sensibilisation au Handicap organisée par le CH d'ORTHEZ,
- Communication, soutien technique et logistique pour l'organisation de formations à destination des professionnels de santé sur le territoire, des aidants avec France Alzheimer, de réunions (GIP ESEA, CPTS Adour Gaves, PSSM).

Par ailleurs, la CC Lacq-Orthez a renouvelé en septembre 2024 la convention de partenariat pour trois ans avec Présence Médicale 64 pour favoriser les installations de nouveaux médecins selon six axes dont la promotion de la non concurrence entre les territoires. Un travail sur l'année a permis de proposer un pacte d'engagement territorial pour l'installation des médecins signé par l'ensemble des EPCI des Pyrénées-Atlantiques. Ce pacte formalise l'engagement collectif pour un accueil coordonné et encourage le partage de bonnes pratiques et de ressources.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Depuis le 1er janvier 2014, la gestion du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), compétence de la CC Lacq-Orthez suite à la fusion de la communauté de communes de Lacq-Orthez et la communauté de communes du canton d'ORTHEZ, a été confiée à l'association Gaves et Bidouze, support du Réseau Gérontologique et de la MAIA sur le territoire de la collectivité. En 2019, l'association est devenue ICA 64, avec des missions à l'échelle départementale. Le CLIC s'adresse aux personnes âgées pour les guider dans leurs droits et dispositifs spécifiques.

Un agent de la CC Lacq-Orthez est mis à disposition pour l'animation du CLIC dans le cadre d'une convention renouvelée par délibération du 22/09/2025 à compter du 1er janvier 2026 pour trois ans, le coût du poste étant remboursé par l'association ICA 64.

PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Depuis 2008, la CC Lacq-Orthez apporte son soutien aux projets de recherche et aux actions de valorisation et de transfert de technologie en lien avec le développement du bassin de LACQ, au travers d'une convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Dans ce cadre, la convention de partenariat a été renouvelée et confortée pour la période de 2023 à 2026. Pour ces quatre années, a été approuvée la réservation d'une enveloppe budgétaire globale de **318 000 €.**

D'autre part, en 2025, la CC Lacq-Orthez a clôturé son soutien à la chaire MOVE relative aux « mutations de la mobilité en faveur du développement durable (aide de **5 000 €** par an) concernant l'axe de recherche « mobilité durable et réseaux ».

La CC Lacq-Orthez a décidé d'apporter son soutien à une nouvelle chaire ANR industrielle « Net Zero Reconciliation » concernant les enjeux juridiques liés à l'acceptabilité et l'appropriation de la transition énergétique dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et du sous-sol (engagement pour quatre ans à compter de 2026 à hauteur de 15 000 € par an).

À l'échelle du Pays de Béarn, la CC Lacq-Orthez a participé à l'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) adopté le 26 octobre 2022. Pour poursuivre ce travail, une conférence territoriale réunissant l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'ESRI a été installée en mars 2023 et se réunit chaque année, la CC Lacq-Orthez y participe.

Enfin, la CC Lacq-Orthez a décidé de soutenir le projet de Campus des métiers et qualifications (CMQ), qui vise à établir une meilleure adéquation entre les besoins métiers et l'offre de formation sur la filière des métiers de l'énergie verte et décarbonée. Porté par la cité scolaire de MOURENX en partenariat avec Chemparc, Territoire d'industrie, Lacq + et l'UPPA, le dossier de labellisation a été retravaillé en 2025 pour de nouveaux échanges et transmission au ministère de l'Éducation Nationale.

5 PÔLE RESSOURCES

5.1 FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent, par section et chapitre, les crédits ouverts au budget 2025, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

Les résultats

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement	**57 492 989,94**	**63 201 071,23**	**5 708 081,29**
Réalisations de l'année 2025	57 492 989,94	60 225 367,63	2 732 377,69
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	-	2 975 703,60	2 975 703,60

OBJET	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Investissement	**20 185 909,42**	**19 769 348,97**	**- 2 447 242,37**
Réalisations de l'année 2025	14 330 090,27	14 348 995,08	18 904,81
Excédent d'investissement 2024 reporté	-	-	- 2 030 681,92
Restes à réaliser	5 855 819,15	5 420 353,89	- 435 465,26

Après couverture du déficit d'investissement, **l'excédent net disponible** pour le budget supplémentaire 2026 est de **3 260 838,92 €.**

Section de fonctionnement

- **Dépenses**

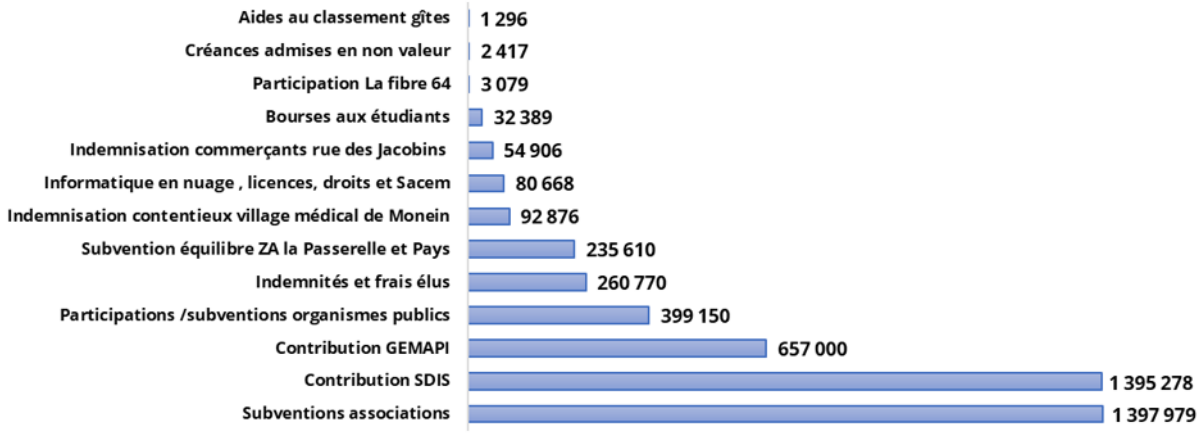
Le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel ne donnant pas lieu à réalisation**.

L'excédent 2025 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de **5 708 081,29 €**. Il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **96,70 %**, hors virement à la section d'investissement (97,70 % en 2024).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL DÉPENSES		**62 699 236,35**	**57 492 989,94**	**96,69%**
011	Charges à caractère général	11 238 594,56	10 381 098,83	92,37%
012	Charges de personnel	21 095 884,00	20 542 456,62	97,38%
014	Atténuation de produits	16 000 896,54	15 731 100,29	98,31%
65	Charges de gestion courante	4 731 351,00	4 614 169,47	97,52%
66	Charges financières	930 690,00	923 341,50	99,21%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	587,90	11,76%
68	Dotations aux provisions	204 322,00	204 321,09	100,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement		**54 206 738,10**	**52 397 075,70**	**96,66%**
023	*Virement à la section d'investissement*	*3 239 023,65*		
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*5 253 474,60*	*5 095 914,24*	*97,00%*

- **Les charges à caractère général** s'élèvent à 10,38 M€ en 2025 (10,45 en 2024).
- **Les charges de personnel** s'élèvent à 20,54 M€ en 2025 (20,16 M€ en 2024).
- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés) dont les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :



- **Les reversements de fiscalité**

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,81 M€** en 2025, conformément au pacte financier et fiscal.

La contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **1,83 M€** en 2025.

Le DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales institué par la loi de finances 2025) a représenté **836 358 €** en 2025.

Le prélèvement au titre du redressement des finances publiques (DGF négative) : **139 153 €**.

- **Les charges financières**

Les intérêts de la dette se sont élevés à **923 K€** (853 K€ en 2024).

- **Recettes**

Le taux de réalisation global est effectué sans l'excédent reporté. Il est de **100,84 %.**

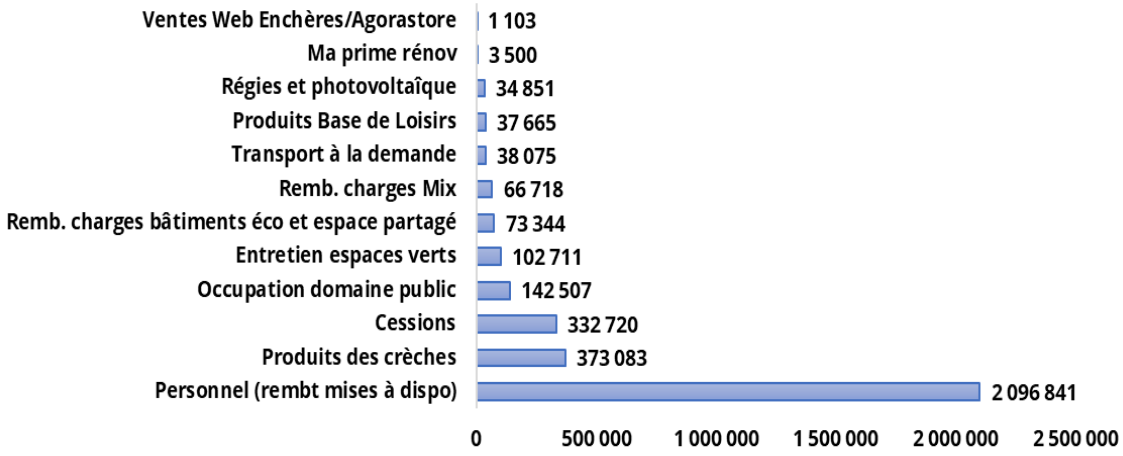
Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
TOTAL RECETTES		**62 699 236,35**	**60 225 367,63**	**100,84%**
013	Atténuation de charges	140 000,00	182 112,49	130,08%
70	Produits des services	3 289 498,00	3 303 118,35	100,41%
73	Impôts et taxes	21 576 933,52	21 577 385,00	100,00%
731	Fiscalité locale	13 262 136,14	13 543 092,02	102,12%
74	Dotations, participations	18 623 191,72	18 667 460,60	100,24%
75	Produits de gestion courante	1 388 909,73	1 459 105,04	105,05%
76	Produits financiers	-	21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	881 210,00	910 224,55	103,29%
78	Reprises sur amortissements et provisions	311 166,04	311 165,81	100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement		**59 473 045,15**	**59 974 880,09**	100,84%
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*250 487,60*	*250 487,54*	100,00%
002	Excédent reporté	**2 975 703,60**		

- **Les atténuations de charges** (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'État pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à **182 K€** en 2025.

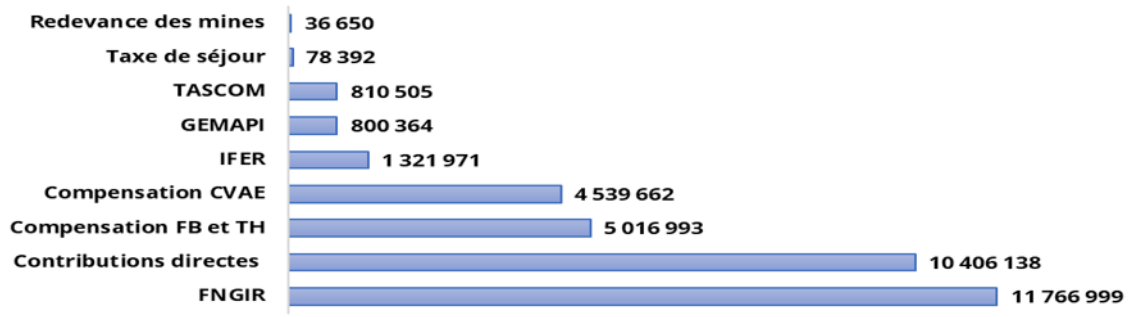
- **Les produits des services et du domaine** : l'exécution du chapitre est de **100,41%.**

Les principaux postes se décomposent comme suit :



- **Fiscalité locale** : **102,12 %**

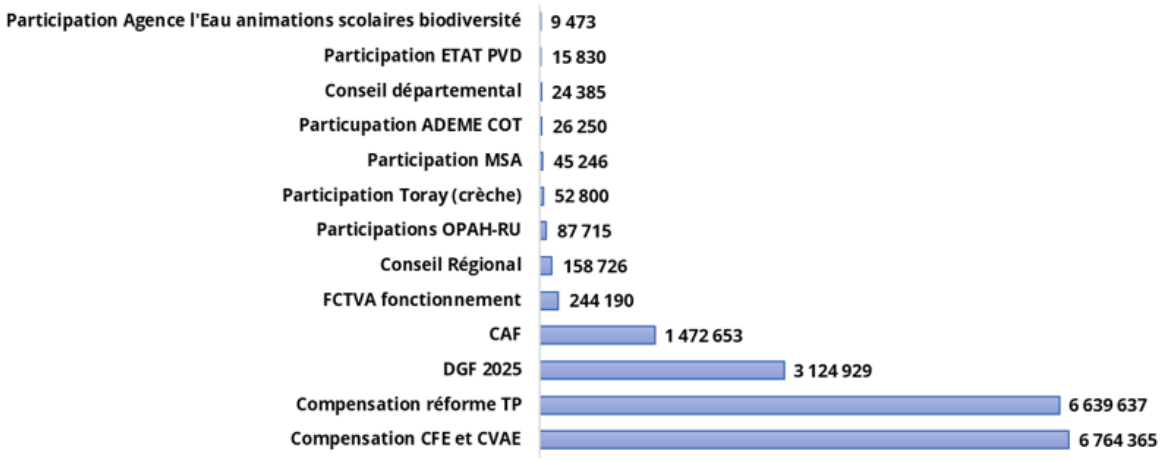
Ce chapitre enregistre les produits suivants :



Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 228 451 €, conformément au pacte financier.

- **Les dotations, subventions et participations** : **100,24 %**

Ce chapitre enregistre principalement :



- **Les produits de gestion courante : 105,05 %**

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus et charges des immeubles, de la redevance du crématorium, des indemnités des assurances pour les sinistres pour un montant total de 1,46 M€.

- **Les produits exceptionnels**

Dans ce chapitre sont enregistrés : des cessions : vente du bâtiment Meac pour 700 K€, terrain Bellocq pour 5 223 €, dégrèvements : 16 K€ et avoirs : 177 K€.

Section d'investissement

- **Dépenses**
  - **Les dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement et les fonds de concours s'élèvent à **9,7 M€** (13,2 M€ en 2024).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2025 s'élèvent à **5,8 M€.**

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (dépenses mandatées) est de **60,59 %** (68,85 % en 2024), 95,6 % avec les dépenses engagées.

- **La dette**

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à **3 663 149 €** pour le budget principal.

Le ratio de désendettement est de 4,98 années au 31/12/2025.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		**22 995 313,20**	**14 330 090,27**	**5 855 819,15**
20	Immobilisations incorporelles	1 300 850,77	785 738,96	353 413,05
204	Subventions d'équipement versées	3 375 427,20	2 103 529,90	1 148 085,71
21	Immobilisations corporelles	2 248 249,32	1 236 882,05	820 900,29
23	Immobilisations en cours	9 092 567,03	5 579 131,59	3 288 539,11
Total des dépenses d'équipement		**16 017 094,32**	**9 705 282,50**	**5 610 938,16**
16	Emprunts et dettes assimilées	4 306 714,17	4 228 866,03	-
27	Autres immobilisations financières	187 180,99	-	187 180,99
Total des dépenses financières		**4 493 895,16**	**4 228 866,03**	**187 180,99**
45	Opérations pour comptes de tiers	119 000,00	61 300,00	57 700,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*250 487,60*	*250 487,54*	-
041	*Opérations patrimoniales*	*84 154,20*	*84 154,20*	-
001	Résultat reporté d'investissement	2 030 681,92		

- **Recettes**

- **Les emprunts**

Sur les 6 M€ prévus au budget primitif 2025, une réduction de l'emprunt de 750 K€ a été effectuée lors du budget supplémentaire. Un emprunt de 3,7 M€ a été contracté auprès de la Banque Postale et un second emprunt de 1,3 M€ auprès du Crédit Mutuel.

- **Le fonds de compensation de la TVA** (FCTVA)

En 2025, **1 092 914 €** ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- **Les subventions d'équipement**

Elles ont représenté **678 K€** (contre 861 K€ en 2024).



Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**22 995 313,20**	**14 348 995,08**	**5 420 353,89**
13	Subventions d'investissement	1 369 258,80	678 764,37	309 613,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 250 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
204	Subventions d'équipement versées	6 076,00	6 076,00	-
21	Immobilisations corporelles	71 200,00	-	-
23	Immobilisations en cours	73 310,00	2 747,00	38 040,56
Total des recettes d'équipement		**11 769 844,80**	**5 687 587,37**	**5 347 653,89**
10	Dotations et fonds divers	3 231 688,95	3 407 905,51	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	5 487,76	-
26	Participations, créances	15 000,00	-	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	-	8 700,00	-
024	Produit des cessions d'immobilisations	- 716 073,00	-	-
Total des recettes financières		**2 531 615,95**	**3 422 093,27**	**15 000,00**
45	Opérations pour comptes de tiers	117 200,00	59 246,00	57 700,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*3 239 023,65*		
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*5 253 474,60*	*5 095 914,24*	-
041	*Opérations patrimoniales*	*84 154,20*	*84 154,20*	-
001	Résultat reporté d'investissement			

5.2 RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICE MARCHÉS PUBLIC /JURIDIQUE

Le service juridique et marchés publics assure la gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics, apporte un conseil juridique aux différents services et traite les contentieux en lien avec les avocats de la collectivité.

Il supervise également la gestion des contrats d'assurances et le suivi des dossiers de sinistres.

LES MARCHÉS PUBLICS

En chiffres :

- **37** consultations lancées, dont :
  - **9** appels d'offres,
  - **15** marchés à procédure adaptée,
  - **13** marchés négociés.

- **74** marchés et/ou lots attribués,

- **6** réunions de la commission d'appel d'offres,
- **2** groupements de commande avec les communes,
- **6 569** heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre des clauses sociales d'insertion prévues dans les marchés publics

Faits marquants :

- Organisation d'une matinale des achats publics responsables le 12 juin 2025 à la CC Lacq-Orthez réunissant des acheteurs publics et privés du territoire.

JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

En chiffres :

- **12** contentieux en cours, dont **4** dossiers ouverts en 2025,
- **8** procédures d'expulsion des gens du voyage,
- L'activité de recherche juridique / conseil aux services (questions juridiques) est difficilement quantifiable car elle donne lieu à beaucoup d'échanges oraux ou par courriel non répertoriés mais elle est soutenue et chronophage.

ASSURANCES

En chiffres :

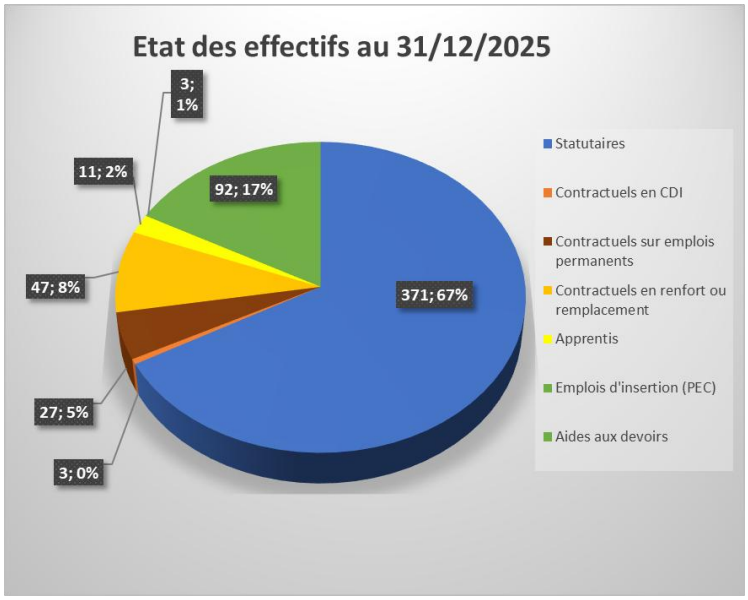
- **119** dossiers d'assurance ouverts, dont :
    - **52** bris de glace par projection,
    - **25** circulations ou mauvaises manœuvres,
    - **25** autres mises en cause RC (chute piéton, nid de poule, crèche, …),
    - **17** dommages aux biens de la CC Lacq-Orthez.

5.3 RESSOURCES HUMAINES

LES EFFECTIFS

554 personnes étaient rémunérées au 31 décembre 2025 (hors élus) au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez :

- 371 agents statutaires,
- 3 agents contractuels en CDI,
- 27 contractuels sur emploi permanent,
- 47 contractuels en renfort ou remplacement temporaires,
- 11 apprentis,
- 3 emplois d'insertion,
- 92 intervenants pour l'aide aux devoirs dans les écoles primaires dont 4 coordinatrices.



LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Les avancements de grade

- **22** avancements de grade, répartis par filière comme suit :
  - 1 dans la filière administrative,
  - 16 dans la filière technique,
  - 1 dans la filière animation,
  - 1 dans la filière médico-sociale,
  - 3 dans la filière sociale.

Les promotions internes

- **6** promotions internes, réparties par filière comme suit :
  - 2 dans la filière administrative,
  - 3 dans la filière technique,
  - 1 dans la filière culturelle.

Nominations suite à la réussite à concours

- **1** agent a été nommé suite à concours dans la filière administrative,

Les avancements d'échelon

- **178** agents ont bénéficié d'au moins un avancement d'échelon pendant l'année 2025.

LA FORMATION

Développer les compétences et sécuriser les parcours : le plan de formation 2025

Au cœur de la stratégie RH 2025, le plan de formation a réaffirmé son rôle pivot pour le développement des compétences et la modernisation du service public.

Conçu pour sécuriser les parcours, accompagner la transformation des métiers et garantir une conformité stricte en matière de santé et sécurité, ce dispositif a mobilisé un vaste éventail d'actions (d'intégration, de professionnalisation, de perfectionnement, préparations aux concours et examens, bilans de compétences, VAE, CPF, ...).

Grâce à des formats adaptés (présentiel, distanciel ou mixte) et à l'appui d'intervenants d'organismes partenaires, la collectivité a maintenu un haut niveau d'exigence professionnelle.

Sécurité au travail et habilitations règlementaires

En 2025, un accent majeur a été mis sur la conformité et la sécurité au travail à travers le déploiement renforcé des formations réglementaires obligatoires. La collectivité s'est ainsi attachée à renouveler et développer :

- Les CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) et les autorisations de conduite pour l'utilisation des engins, équipements de chantier et véhicules spécifiques,
- Les habilitations électriques, garantissant la sécurité des agents intervenant sur ou à proximité des installations électriques,
- Par ailleurs, un effort important de prévention a été mené au sein du Service Opérationnel des Espaces Publics (SOEP). Ainsi près de 70 agents issus des unités du Patrimoine végétal ont bénéficié d'une sensibilisation spécifique à la signalisation temporaire des chantiers en espaces verts, renforçant ainsi la sécurité des intervenants et des usagers.

Montée en compétences des personnels des crèches intercommunales

Parallèlement aux enjeux de sécurité, un programme de journées pédagogiques a été proposé aux personnels des cinq crèches intercommunales du service Enfance.

Ces journées pédagogiques sont des temps de travail réservés à l'ensemble de l'équipe (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, accompagnants CAP AE, direction) pour permettre de se former et de se mettre à jour, de prendre du recul sur son travail quotidien.

Différents sujets précis de la petite enfance portant sur « le portage physiologique », « la nécessité de nature pour le jeune enfant », « Snoezelen : pourquoi et comment développer une approche sensorielle en direction du tout petit ? », « lire aux tout-petits » ont eu pour objectifs principaux de :

- Harmoniser les pratiques : s'assurer que toute l'équipe applique les mêmes repères au quotidien,
- Faire évoluer le projet pédagogique : interroger le fonctionnement actuel, réévaluer les aménagements de l'espace ou adapter la prise en charge à l'évolution des besoins des enfants,
- Renforcer la cohésion d'équipe : créer un espace de dialogue hors du flux continu avec les enfants pour fluidifier la communication et prévenir l'épuisement professionnel.

Pilotage budgétaire et engagement financier

- Souple et évolutif, le pilotage de la formation permet d'ajuster en continu les actions aux réalités du terrain et aux capacités budgétaires.
- Sur l'exercice 2025, l'effort financier s'est traduit par une cotisation de 111 855 € auprès du CNFPT, un investissement de 164 071 € pour la formation continue et l'apprentissage via des organismes extérieurs et les CFA, auxquels s'ajoutent 27 480 € dédiés aux frais de déplacement des agents en stage.

5.4 INFORMATIQUE ET ACCUEIL

EN QUELQUES CHIFFRES

8 Agents



1 responsable + 1 adjoint + 2 techniciens
+ 1 référent cybersécurité et 1 apprenti
+ 2 agents d'accueil
et suivi mission Archiviste (CDG 64)

Parc informatique

315 PC
121 tablettes numériques
141 lignes mobiles
20 copieurs et 42 imprimantes de bureau
40 switchs - 15 pare feux
45 serveurs
380 boites aux lettres



22



Sites à sécuriser et à maintenir en conditions opérationnelles
(siège, antenne, centre technique, centre culturel, cyberbase, 4 pépinières + pôle letech, aire des gens du voyage,
5 crèches, 6 déchetteries, 1 pôle déchets)

10 Salles de réunion
proposées à la réservation et équipées de système de visioconférence

900 Tickets d'intervention



traités *(en 2025 – chiffre stable par rapport à 2024)*

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

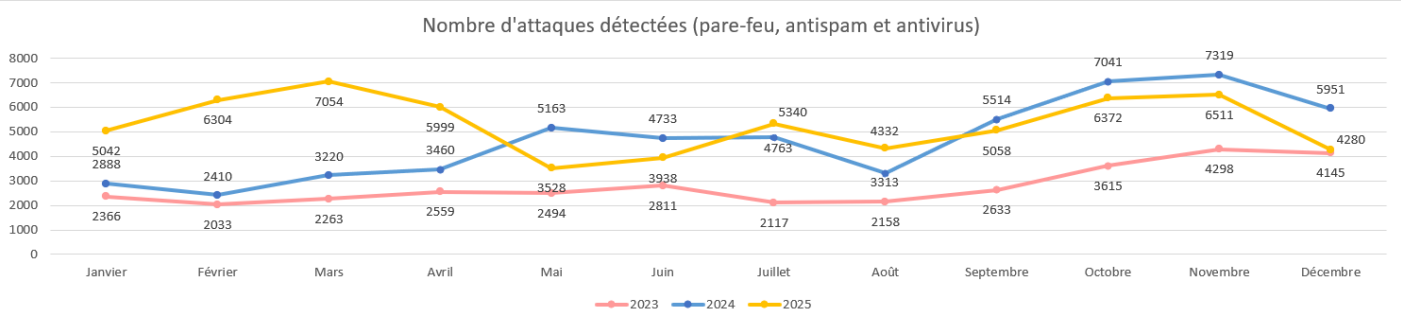
La stratégie numérique responsable, adoptée en 2024, comporte 11 leviers priorisés par les élus.

En 2025 :

- La gestion du parc des équipements a été optimisée dans l'outil GLPI,
- Un audit de conformité au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) a été réalisé par la société Stratis après la mise en ligne du site internet,
- Les actions de fin d'usage et de réemploi se sont poursuivies avec, notamment, le don de 26 PC aux associations du territoire,
- La semaine de(s) connexions autour du numérique responsable a eu lieu du 15 au 22 mars 2025 avec des actions externes à destination du grand public portées par la cyberbase et des actions internes tournées vers le nettoyage des données (+ 800 % d'éliminations sur l'édition 2025 par rapport à 2024),
- À l'occasion d'échanges transfrontaliers entre le gouvernement de Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques, l'archiviste du Centre de Gestion 64 a présenté sa mission d'archivage et de nettoyage numérique au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

CYBERSECURITÉ

Globalement sur l'année 2025, le nombres d'attaques visant la collectivité est en hausse.

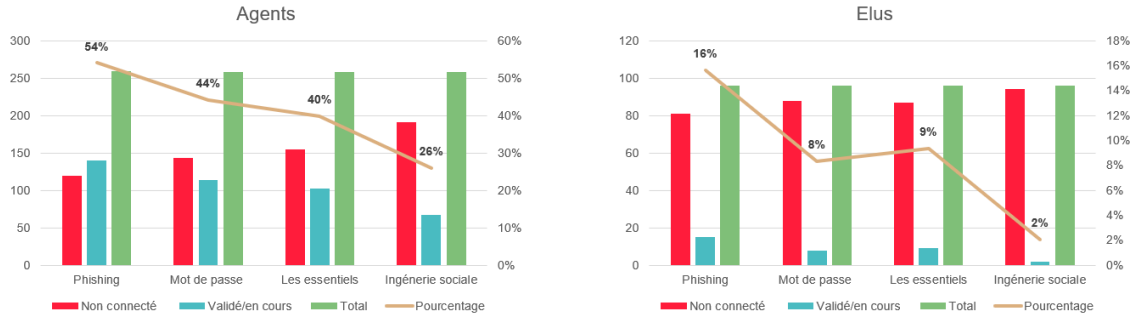


En 2025, la collectivité a poursuivi son plan de sécurisation :

- Réalisation d'une analyse de risques,
- Changement des pare feux des pépinières et du pôle I.Étech,
- Déploiement d'une solution de gestion des mots de passe,
- Mise en place d'une double authentification pour les accès distants de tous les agents,
- Inventaire des applications et mesure de leur niveau de sensibilité,
- Rédaction de la politique de gestion des appareils mobiles.

Les agents et les élus ont également été sensibilisés aux risques cyber par le biais de l'outil Sensiwave (*vidéos pédagogiques de sensibilisation adressées sur les boites mail*) proposé par le syndicat La Fibre 64 à ses membres.

Taux de sensibilisation par campagne et par type de public en 2025



Des articles ont également été rédigés par l'équipe cybersécurité et publiés sur l'extranet une fois par semaine à l'occasion du Cyber mois (octobre).

Une campagne de phishing a été lancée en juin 2025. Sur les 355 boîtes aux lettres ciblées (agents et élus), 13 (3,6 %) ont été touchées.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

L'aménagement numérique est un dossier suivi par la communauté qui s'est chargée de relayer régulièrement des informations du syndicat La Fibre 64 et son délégataire THD 64 aux communes.

Fin 2025, le réseau fibre optique était déployé à 98 % (33 000 prises environ) sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

18 775 administrés se sont abonnés au réseau fibre optique THD 64 (dont 7 611 chez Orange, 6 664 chez SFR, 2 543 chez Free et 1 957 chez Bouygues), ce qui représente un taux de pénétration de 57 %.

Au titre de la redevance d'occupation de son domaine public, la collectivité a perçu 110 047 €.

5.5 STATISQUE ET INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

VALORISATION DE LA PLATEFORME SIG

Déploiement d'une nouvelle version d'Isigeo

Une nouvelle version de la plateforme Isigeo a été déployée, apportant des améliorations fonctionnelles et ergonomiques destinées à faciliter son utilisation. Cette évolution s'est accompagnée de formations à destination des agents de la collectivité et des communes afin de favoriser l'appropriation des nouvelles fonctionnalités.

Modernisation des modules Interventions et Signalements

Le service SIG a piloté le déploiement d'une nouvelle version des modules « Interventions » et « Signalements ». Cette évolution s'est accompagnée d'une réorganisation des outils métiers associés afin d'améliorer le suivi des demandes et des interventions concernant les bâtiments, la voirie, le patrimoine végétal et naturel, la signalisation et l'éclairage public. L'outil conçu sur mesure en fonction des besoins a nécessité le développement de fonctionnalités par le prestataire (montant 29 760 €).

Intégration de Panoramax dans Isigeo

L'outil Panoramax de l'IGN a été intégré à Isigeo par la société Geomatika. Cette solution permet d'accéder directement aux images géolocalisées réalisées lors des relevés de terrain. Comparable à un service de type « Street View », mais alimenté par les données de la collectivité, elle facilite les vérifications à distance et enrichit la connaissance du territoire. Les données sont également accessibles au public via la plateforme nationale Panoramax. Coût 3 455 € pris en charge par le service voirie.

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET D'APPLICATIONS

Création d'un outil de gestion des ouvrages d'art

Afin d'améliorer la gestion du patrimoine communautaire, le service SIG a développé en interne un outil de suivi des ouvrages d'art intégré à Isigeo. Cette application centralise les informations relatives aux ouvrages, facilite le suivi des diagnostics et la programmation des interventions d'entretien. Elle a été réalisée sans coût supplémentaire.

Diagnostic voirie et valorisation des résultats

Le service a accompagné le service Voirie et le bureau d'études chargé du diagnostic du réseau routier communautaire. Un outil de consultation et de visualisation des données relatives à l'état des chaussées et de la signalisation a été développé en interne. Mis à disposition des services gestionnaires et des communes, il facilite l'identification des besoins, la hiérarchisation des interventions et la programmation des investissements. Elle a été réalisée sans coût supplémentaire.

Appui au PCAET par la création d’un outil de recueil des données auprès des communes

Dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le service SIG a développé un outil permettant aux communes de renseigner directement différentes données environnementales. Réalisée en interne, cette application simplifie la collecte d'informations, harmonise les pratiques de saisie et facilite le suivi des actions menées à l'échelle du territoire. Elle a été réalisée sans coût supplémentaire.

DONNÉES TERRITORIALES ET RÉFÉRENTIELS

Mise à disposition des données du PLUi

Le service a poursuivi son accompagnement du service Urbanisme et du bureau d'études dans le cadre de la finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les travaux ont porté sur l'intégration, la structuration et la mise à disposition des données réglementaires dans les outils de la collectivité. Ils garantissent l'accès à une information fiable pour l'instruction du droit des sols et les besoins des services.

PCRS – Sécurisation des Réseaux

Le service a engagé la production du **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)**, fond de plan de haute précision requis par la réglementation DT/DICT. Ce référentiel, indispensable à la localisation des réseaux sensibles a été produit en 2025 et sera consultable fin 2026. Une réunion partenariale avec les principaux gestionnaires de réseaux a été réalisée en octobre 2025 afin de formaliser une convention qui sera signée à l’automne 2026.

La participation financière de la CC Lacq-Orthez a été estimée à 55 000 €, ce montant voté en 2025 a été reporté en 2026.

ACCOMPAGNEMENT À L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Démarche autour de l'intelligence artificielle

Le service SIG a engagé une réflexion sur l'usage de l'intelligence artificielle au sein de la collectivité. Des actions de sensibilisation et de formation ont été menées auprès des responsables de service. Ces travaux ont conduit à l'élaboration d'une note de cadrage et préparent la mise en œuvre, en 2026, d'une charte encadrant son utilisation.

6 CABINET DU PRÉSIDENT

6.1 COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

Le service communication de la communauté de communes accompagne le déploiement des actions de la collectivité tout au long de l'année. En collaboration étroite avec les élus et les services, il assure au quotidien la sensibilisation et l'information des habitants, entreprises et visiteurs, sur l'ensemble des sujets dont la CC Lacq-Orthez a la compétence. Par sa dimension transversale, il permet aussi de mettre en lumière l'attractivité globale du territoire, ses valeurs et ses ambitions pour l'avenir.

Il est composé de six collaborateurs et d'un apprenti pour internaliser au maximum les missions de communication : définition des stratégies, mise en œuvre des plans de communication, création et mise à jour de supports imprimés ou numériques, animation des réseaux sociaux, veille et relations presse.

LES ACTIONS PHARES DE 2025 :

2025 a été particulièrement marqué par trois actions majeures :

- **Refonte du site internet www.cc-lacqorthez.fr**

Avec son design plus épuré et stylisé, le nouveau site de la collectivité a été mis en ligne en août 2025. Ce chantier aura nécessité la réécriture intégrale de tous les articles du site et une réflexion globale sur ses fonctionnalités en lien avec les besoins réels des usagers :

  - Une expérience utilisateur améliorée avec notamment **une navigation optimale sur mobile**,
  - De **nouvelles fonctionnalités** permettant par exemple de faciliter la recherche, saisir des formulaires, mettre en avant certaines informations,
  - Une **meilleure accessibilité** des contenus (93,5 % de conformité moyen avec le RGAA),
  - Un **impact écologique limité** (score de 78 % au RGSEN).

En fin d'année la fréquentation du nouveau site s'élevait à environ 14K visites par mois en moyenne.

- **Nouvelle stratégie pour le MI[X]**

Tiers lieu et centre culturel unique en son genre sur le département, le MI[X] méritait une communication à part entière pour mieux rayonner sur le territoire et participer à la diffusion des cultures.

  - Une **stratégie de communication spécifique** a été écrite pour créer une identité forte et faire connaître ses événements et ses offres,
  - Une **charte graphique** a été définie pour plus de cohérence et de visibilité,
  - **Une page Facebook et une page Instagram ont été créées** pour communiquer en temps réel sur les actualités du MI[X].

- **Nouveau logo pour Mobilacq**

La communication a été repensée en lien avec l'évolution de l'offre de transport à la demande. Nouveau logo, habillage des véhicules, nouveaux supports de communication et campagne d'affichage ont **accompagné le lancement de la nouvelle version du dispositif**.

LES CAMPAGNES

- Plus d'**une trentaine de campagnes** a été menée sur les réseaux d'affichage du territoire. Elles ont permis d'informer sur les dispositifs de la collectivité et de mettre en valeur ses temps forts.
- En parallèle, **une quarantaine de communiqués** de presse ont été envoyés et 21 points presse ont été organisés.
- Certains dossiers ont nécessité une attention particulière du service communication en 2025 :
    - **La signalétique homogène.** La nouvelle charte graphique de Lacq-Orthez a continué à être déployée sur les bâtiments et équipements de la collectivité à l'instar de la base de loisirs, des crèches, des bornes de tri et des bureaux partagés.
    - **Dernière ligne droite pour le PLUi.** Pour assurer une bonne information sur ce sujet sensible d'urbanisme, le service a été particulièrement attentif à la mise à jour régulière de la page créée spécifiquement sur le nouveau site internet.
    - **PLH et PCAET**. Adoptés en janvier 2025 le nouveau Programme Local de l'Habitat et le Plan Climat Air Énergie Territoriale ont tous les deux été mis en ligne sur le site de la collectivité et des plans de communication écrits pour informer sur leur mise en œuvre.
    - **Les événements annuels.** Toujours très attendus, les temps forts commerciaux, culturels et touristiques ont fait l'objet de campagnes dédiées. Il y avait notamment deux foires (MOURENX et ARTIX), deux marchés nocturnes à ORTHEZ, sept marchés de producteurs de pays, deux marchés de Noël, un marché des vignerons, une vingtaine de Festi'marchés, une randonnée, une fête à la base de loisirs, deux concerts, un festival du jeu vidéo et deux grandes expositions.
    - **Les nouveaux chantiers et événements.** En complément des événements réguliers, la communication de la CC Lacq-Orthez a accompagné la mise en valeur de la 1ère édition de la journée des aidants, la 1ère édition de la Semaine De(s)connexion, la Journée Portes Ouvertes régionale des pépinières d'entreprise et des chantiers notables pour le territoire comme les travaux de la rue Jeanne d'Albret à ORTHEZ par exemple.

LES PUBLICATIONS

- Le Lo Mag, magazine trimestriel reste un support privilégié d'information. Plus de 87 000 magazines ont été distribués dans l'année. En 2025, les thématiques mises en lumière dans le grand angle du Lo Mag ont été la petite enfance, les déchets et les randonnées.
- Tous les mois, une lettre d'information globale (1 874 abonnés) et deux newsletters thématiques (numérique et économique) sont également envoyées aux usagers.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Ils permettent à la collectivité de communiquer de façon soutenue tout au long de l'année sur une grande diversité de sujets. L'année 2025 aura été marquée par un renforcement de la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux :

- **Le Facebook de la CC Lacq-Orthez** compte au 31 décembre 5 456 abonnés soit 862 abonnés de plus qu'en 2023. On note une nette progression de la portée des publications avec + 194 % de vues cumulées (408 K à 1,2 M) et + 96 % de comptes uniques touchés (180 K au lieu de 92 K), sans sponsorisation.
- **Le LinkedIn de la CC Lacq-Orthez** progresse lui au niveau du nombre d'abonnés pour atteindre 3 050 fin 2025. La nombre de vue médian s'élève à 6,4 K par mois sans sponsorisation.
- **Le Facebook de la base de loisirs**, animé essentiellement pendant la période estivale, a gagné 483 abonnés par rapport à 2023 et aura permis de toucher environ 59 K comptes.

LA COMMUNICATION INTERNE

- La communication interne repose principalement sur un extranet et des espaces d'affichages sur lesquels sont relayées les informations à destination des agents.
- **Deux événements ont été organisés** en 2025 pour renforcer la cohésion entre les collaborateurs de la CC Lacq-Orthez : la journée des agents et la cérémonie des vœux au personnel.
- Enfin le service a également apporté son concours au service informatique pour une action de sensibilisation sur la **cybersécurité et le numérique responsable**.

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 POLITIQUE CONTRACTUELLE

Les politiques contractuelles, qu'elles soient à l'échelle européenne, nationale ou régionale, visent le développement local. Elles accompagnent aussi bien les projets économiques que ceux facilitant la cohésion sur le territoire.

LE CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le contrat, à l'échelle intercommunale, a été signé en 2021 et se poursuit jusqu'en 2026.
Le CRTE décline la stratégie du territoire en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de cohésion sociale mais aussi et surtout de transition écologique, qui en est l'axe transversal.

En 2025, aucun nouveau projet inscrit au CRTE n'a bénéficié de financement. Sur 42 projets inscrits initialement au plan d'actions sur la durée du contrat (2021-2026), 22 projets intercommunaux et communaux ont été soutenus pour un montant respectif de 2 436 945 € (15,60 % du montant total engagé) et de 1 421 025 € (26 % du montant total engagé). Ce soutien de l'État provient des fonds DSIL, DETR, Fonds vert et autres appels à projets.

Une réunion technique s'est déroulée, en préfecture, le 16 septembre 2025. Celle-ci a permis de faire le point sur l'avancement des projets inscrits au contrat et d'inscrire les priorités de la

communauté de communes pour 2026. Le contrat a donc fait l'objet d'un avenant signé, le 9 décembre 2025, entre le Préfet et le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS (CDT)

Les communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves et la Région Nouvelle-Aquitaine, se sont engagées dans l'élaboration d'un contrat territorial, intitulé « Contrat de développement et de transitions » pour la période 2023-2025. Il a pour objectif d'accompagner les mutations du territoire et de contribuer à relever les défis sociaux, économiques et environnementaux, auxquels il est confronté.

L'élaboration de ce contrat a été menée en articulation avec la candidature au volet territorial de la programmation européenne, afin de garantir la cohérence des deux démarches et d'optimiser les financements.

Dans le cadre du contrat de territoire Lacq-Orthez Béarn des Gaves 2023-2025, la Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu 34 projets pour un montant de 1 996 675 € ainsi que trois postes d'ingénierie (un chargé de mission mobilités, un animateur du volet territorial des fonds européens et un animateur du Plan Alimentaire Territorial Béarn) pour un montant de 99 249 €.

LE VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS (PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL 2023-2027 ET PROGRAMME RÉGIONAL FEDER/FSE + NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027)

Le Groupement d'Action Locale (GAL) Lacq-Orthez Béarn des Gaves, le pôle métropolitain du Pays de Béarn, en qualité de structure porteuse, et la Région Nouvelle-Aquitaine, en qualité d'autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE+ et FEADER 23-27, ont signé une convention ayant pour objet de préciser la stratégie de développement local et les obligations respectives des différentes parties.

Pour la programmation en cours, soit sur la période 2021-2027 :

- **L'enveloppe attribuée au territoire est de 2 844 958 €, répartie entre le programme LEADER (1 173 653 €) et le fonds FEDER 5.2 (1 671 305 €),**
- **90,4 % des crédits disponibles ont été engagés (ingénierie et coopération inclus),**
- **20 demandes d'aides complètes ont été déposées pour un montant de 1 719 360 €, ce qui représente 77,5 % des dossiers accompagnés (en volume),**
- **13 demandes ont franchi le cap de l'instruction et obtenu un avis d'instruction favorable par l'autorité de gestion,**
- **524 431 € ont été engagés en sélection par le GAL et 327 094 € demeurent en attente de sélection par l'instance.**

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le 23 décembre 2025, la Caisse d'Allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques, la communauté de communes de Lacq-Orthez, le SIVOM d'ARTHEZ-DE-BEARN et les communes d'ARTIX, de MONEIN, de MOURENX, d'ORTHEZ et de PUYOÔ ont signé un avenant à la CTG 2022-2025.

Cet avenant proroge d'un an la convention initiale, soit jusqu'au 31 décembre 2026, afin de consolider le projet social et familial territorial.

Pour rappel, cette convention pose le cadre politique de référence sur des champs d'actions partagés élaboré à partir d'un diagnostic coconstruit sur les thématiques suivantes : petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, accompagnement à la parentalité, logement et cadre de vie, accès aux droits et inclusion numérique.

L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le prolongement du programme national Petites Villes de Demain (PVD), la communauté de communes de Lacq-Orthez et les villes de MOURENX et d'ORTHEZ, ont signé, en 2023, une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) sur une durée de cinq ans, aux côtés de L'État, l'ANAH et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

À travers elle, les élus ambitionnent de reconquérir ces polarités, par une approche globale d'aménagement, en mesure d'articuler et de mobiliser les leviers de l'ensemble des politiques sur un temps long. La phase de déploiement du programme correspond au temps d'engagement financier et de réalisation des actions inscrites dans la convention-cadre, soit de 2022 à 2026.

Lors du comité de pilotage du 2 décembre 2025, le bilan intermédiaire suivant a été présenté :

- **40 actions réparties sur deux plans d'actions (MOURENX et ORTHEZ),**
- **79 % des actions engagées ou livrées (65 % au niveau national),**
- **35 172 978 € d'actions livrées ou engagées, toutes maîtrises d'ouvrage confondues (communes de MOURENX et ORTHEZ, EPCI, Département, ASF, bailleurs sociaux)**
- **Répartition du budget total : 53,6 % pour l'aménagement et les mobilités (21 actions), 27,8 % pour les services à la population et les animations (36 % des actions), 9,7 % pour l'habitat (15 % des actions), 8,5 % pour l'attractivité territoriale (13 % des actions), 0,4 % pour le commerce (15 % des actions).**

7.2 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

La communauté de communes Lacq-Orthez a lancé, en 2024, **un réseau intercommunal des secrétaires de maires** pour répondre à un besoin de lien et d'information. Ce réseau s'est formalisé par l'apport d'outils, comme par exemple un tchat collaboratif, et l'organisation de réunions trimestrielles, en mairies. **50 secrétaires et maires participent en moyenne à chacune de ces rencontres**. Les maires ont souhaité s'impliquer dans le réseau, preuve de son utilité.

Trois réunions ont été organisées en 2025 et ont permis d'aborder un grand nombre de sujets en lien avec l'actualité des communes : le déploiement de la fibre optique, l'outil de signalement et de gestion des interventions, les outils de communication, les mesures de précaution (RGPD, cybersécurité, communication et archivage) en période pré-électorale, l'enquête communale sur Isigeo, les évolutions du logiciel Clicmap et le partage des bonnes pratiques, l'accessibilité aux services de proximité, et bien sûr un partage d'expériences et d'informations au sein du réseau.

L'entraide territoriale s'est concrétisée, par ailleurs, en mettant à la disposition des communes une interlocutrice référente, chargée de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets. Elle leur facilite aussi l'accès aux financements et aux échanges avec les partenaires et services intercommunaux.

7.3 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRESSION DANS LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE (TETE) VIA LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

Fin 2021 la communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée dans une voie de progression en matière de transition écologique sous l'impulsion d'un contrat d'objectif territorial (COT).

Ce contrat, établi avec l'ADEME, est basé sur un engagement dans le programme national Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE) avec des objectifs d'amélioration chiffrés. Une subvention maximale 350 000 € est conditionnée au suivi régulier de l'avancement du contrat et à l'atteinte des objectifs d'ici la fin du contrat (23 juin 2026). Ce montant intègre 100 000 € liés à la concrétisation d'objectifs régionaux ciblés sur la réalisation d'actions en matière de biodiversité (plantation de haies, sensibilisation, trame noire, …).

L'organisation de la réunion d'avancement annuelle le 4 novembre 2025 avec l'ensemble des responsables de service et Directeurs, l'ADEME et la conseillère Climat/Air/Énergie ainsi que la transmission du rapport annuel d'avancement fin novembre ont permis d'obtenir 76 250 € en 2025. Depuis 2023, le suivi régulier de l'avancement du contrat avec l'ADEME a d'ores et déjà permis d'obtenir 177 500 € sur les 350 000 € espérés.

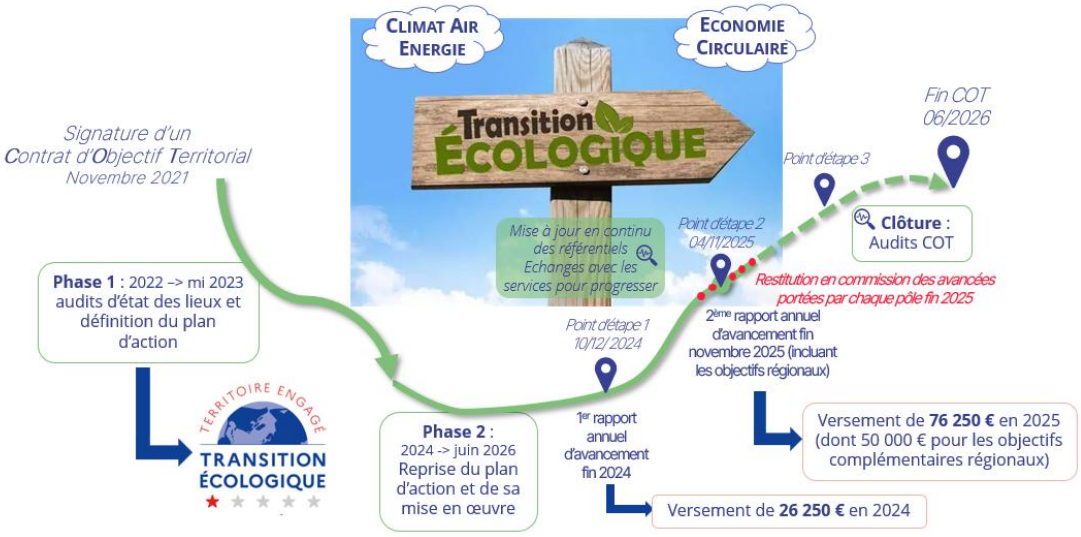
Ce contrat se termine le 23 juin 2026. Il doit se clôturer par le calcul exact des "points de progression" pour chacun des 2 référentiels Économie Circulaire et Climat, Air, Énergie du programme Territoire Engagé Transition Écologique mais aussi par la réalisation des actions du plan d'actions. De fait, les axes forts du pilotage en 2025 ont été les suivants :

- Poursuite du pilotage du programme d'actions (suivi administratif, technique, …),
- Rencontre de responsables de service entre mars et août 2025,
- Capitalisation des actions réalisées dans les référentiels pour estimer les niveaux d'avancement via la mise à jour des tâches des référentiels sur la plateforme https://www.territoiresentransitions.fr/,
- Mise à jour du programme d'action du COT sur la plateforme. Fin 2025, 69 % des actions sont réalisées ou terminées et 18 % sont engagées.

Une restitution des grandes progressions sur quatre ans fut organisée dans chaque commission d'octobre 2025 à janvier 2026 en ciblant spécifiquement les réalisations relevant de chaque pôle et commission. Ces éléments furent très bien accueillis par les élus et les échanges ont félicité l'avancement des projets dans cette voie ainsi que l'engagement dans le programme TETE.

Au-delà des aspects financiers liés au COT, le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) porte un label national du même nom distinguant cinq niveaux d'engagement matérialisés par des étoiles.

La CC Lacq-Orthez a obtenu une première étoile suite aux audits réalisés au moment de la phase d'état des lieux en 2022. En augmentant ses points de plus de 15 %, elle peut candidater à une 2ème étoile.



Synthèse du déroulement du Contrat d'Objectif Territorial

Le suivi de la mise en œuvre des actions du COT se fait en ligne sur la plateforme gratuite Territoires en Transitions qui propose un outil de gestion intitulé « Plan & Actions ». Pour faciliter le suivi et partage des plans d'actions de la CC Lacq-Orthez, 14 plans de l'intercommunalité ont été renseignés représentant plus de 400 fiches actions. Une présentation de l'outil « Plan & Actions » a été proposée au DGS puis en réunion des chefs de service pour promouvoir la transversalité entre les politiques publiques. En parallèle plusieurs séances de travail ont été effectuées en bilatéral avec des responsables de service afin de mettre à jours leurs actions sur la plateforme. Ce fut le cas par exemple pour le SPASER, la feuille de route numérique responsable, le PCAET ou encore le Contrat Local de Santé.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable. Celui-ci doit être présenté à l'organe délibérant afin de tenir un débat préalablement à celui sur le projet de budget.

Le rapport de Développement Durable doit faire état :

- d'un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement des activités internes de la collectivité,
- d'un bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur son territoire,
- d'une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité,
- d'un bilan annuel de la stratégie numérique responsable,
- d'un bilan du programme d'action mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont l'intercommunalité est propriétaire.

Le rapport 2024 de la CC Lacq-Orthez a pour but de mettre en lumière les politiques territoriales et les actions internes de la collectivité au regard des enjeux locaux et des cinq grandes finalités du Développement Durable.

Il propose ainsi :

- une synthèse des principaux faits marquants de l'année écoulée dans tous les domaines d'intervention en analysant leurs contributions aux finalités du développement durable,
- de montrer de façon concrète et chiffrée l'engagement de la collectivité,
- et enfin et surtout, d'être utile et prospectif, en cernant les principaux points de réussite, les perspectives et indicateurs clés qui permettront de suivre les évolutions d'une année sur l'autre et d'identifier des axes de progrès.

Le rapport de développement durable de la CC Lacq-Orthez réalisé sur l'année 2024 a été partagé aux élus lors du conseil communautaire du 17 novembre 2025.

7.4 VIE ASSOCIATIVE

De manière globale, l'enveloppe 2025 consacrée aux subventions aux associations et organismes divers est restée quasi équivalente à celle de 2024, avec quelques ajustements.

VENTILATION DES COTISATIONS & SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2025

Le montant total des crédits, soit **1 822 279 €**, a été réparti comme suit :

- **707 092 €** consacrés aux cotisations ou participations financières statutaires calculées, pour la plupart, en fonction du nombre d'habitants soit **15 structures**,

- **1 118 463 €** consacrés aux associations et organismes divers, répartis dans chaque domaine de compétence de la collectivité soit **77 structures** :

    - **24** rattachées au pôle développement économique : **648 882 €**,
    - **51** rattachées au pôle animation du territoire : **356 256 €**,
    - **1** rattachée au pôle environnement : **575 €**,
    - **1** rattachée au pôle ressources : **67 000 €**.

Comme la loi l'exige, pour tout montant supérieur à 23 000 €, une convention a été établie entre la collectivité et l'association, précisant le motif de l'attribution de la subvention ainsi que ses conditions d'utilisation. Pour les associations bénéficiaires d'une subvention d'un montant inférieur à 23 000 €, elles ont fait parvenir à la collectivité un formulaire rendant compte de l'utilisation qui en a été faite.

ANALYSE DIFFÉRENTIELLE 2024/2025 : + 3 276 €

- **<u>Cotisations / Participations financières</u> : - 2 350 €**
    → ADCF : + 236,50 € (Augmentation de la cotisation)
    → AMARIS : + 400 € (Augmentation de la cotisation)
    → APESA : - 6 000 € (Arrêt de la cotisation sur décision du Président)
    → AREC : + 1 700 € (Adhésion depuis 2021 (PCAET), non inscrit dans le tableau en 2024)
    → ATMO : + 314 € (Augmentation de la cotisation)
    → INITIATIVE BÉARN : + 1 000 € (Cotisation incluse dans la subvention en 2024)

- **<u>Subventions rattachées au pôle développement économique : + 3 126 €</u>**

    - VOLET ANIMATION ÉCONOMIQUE
        → Lacq Plus : - 2 000 € ((Subvention exceptionnelle attribuée en 2024, non renouvelée).

    - VOLET INSERTION ÉCONOMIQUE
        → Transition –PLIE Ouest Béarn : + 2 000 € (suite aux lancements de nouveaux projets (maintien de l'emploi + développement des actions)).

    - VOLET COMMERCE / ARTISANAT
        → Initiative Béarn : + 500 € (Action effective et efficace auprès des porteurs de projet du territoire)

    - VOLET FONCIER - AGRICULTURE
        → Mangez Béarnais : - 1 474 € (Montant de la subvention initiale)
        → ADELFA : + 3 100 € (Décision du Président).

    - VOLET TOURISME
        → Rytm'O LAC : + 500 € (Association qui contribue à l'animation de la base de loisirs)

→ Flaning Béran : + 2 500 € (Association récente qui contribue à l'animation de la Commanderie, met en valeur le patrimoine, le terroir, la viticulture)

→ La route des vins du jurançon : - 2 000 € (Subvention n'ayant pas vocation à s'inscrire dans la durée mais action réelle sur le territoire)

- **Subventions rattachées au pôle animation du territoire : + 2 500 €**

  - VOLET SECTION SPORTIVE DE FOOT ET DE BASKET

    → Basket ball des lycées de Mourenx (général et professionnel) : + 2 500 € (Demande exceptionnelle d'achat de matériel neuf et de maillot qui ne sera pas renouvelée en 2026).

- **Subvention rattachée au pôle environnement : 575 €**

  Aucun changement

- **Subvention rattachée au pôle ressources : 67 000 €**

  Aucun changement

DISPOSITIF D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR LA RÉALISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAUX

L'exercice 2025 a été marqué par la mise en place du nouveau règlement pour l'obtention des aides financières à la réalisation de manifestations sportives et culturelles, délibéré lors du conseil du 18 novembre 2024 pour une mise en place au 1er janvier 2025.

- Il n'y a plus de notion de reste à charge,
- Le montant de la subvention reste plafonné à 1 500 euros,
- La subvention est limitée à un évènement par commune, par association et par an,
- Le dossier doit être transmis et validé par la mairie : tout dossier incomplet ne pourra être instruit et fera l'objet d'une notification de rejet auprès de la mairie,
- Après validation en bureau et en conseil communautaire, un courrier est transmis à la mairie et à l'association concernée en demandant les justificatifs comptables et le compte-rendu financier. Ces derniers doivent être remis dans un délai de deux mois après la date de la manifestation. Aucune relance n'est faite de la part des services de la communauté de communes de Lacq-Orthez.
  Au-delà de ce délai, le bénéfice de la subvention est définitivement perdu.

L'enveloppe de 2025 s'élevait à 45 750 € pour l'ensemble des communes (plafond limité à 1 500 € par événement et par association), soit la même qu'en 2024.

Ainsi, 21 communes sur 60 ont sollicité le dispositif en 2025, pour un montant global de 31 000 € :

Argagnon, Artix, Balansun, Baigts-de-Béarn, Bonnut, Castillon-d'Arthez, Cuqueron, Hagetaubin, Labastide-Monréjeau, Lacommande, Lagor, Lucq-de-Béarn, Monein, Mont, Parbayse, Pardies, Saint-Boès, Saint-Médard, Sallespisse, Sault-de-Navailles, Sauvelade.

À titre de comparaison, en 2024, 24 communes ont bénéficié du dispositif d'aide pour un montant global correspondant à 35 386 €.